



REVUE REGIONALE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS, L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

2021



Cette revue a été réalisée avec l'appui financier
de la **Commission de l'UEMOA** à travers le
Programme Statistique Régional 2015-2020 et
l'appui technique d'**AFRISTAT**



LES INSTITUTS NATIONAUX DE LA STATISTIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA CONTRIBUTEURS



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Togo

Cahier 5

Jeunes face au marché du travail

Les jeunes face au marché du travail informel en Guinée-Bissau, *Simão SEMEDO (INE, Guinée-Bissau)*

Analyse du profilage des jeunes demandeurs d'emploi au Togo, *Wiyao DJENGLE (Consultant) et Dyen GUEMA (INSEED, Togo)*

Entrepreneuriat et perspectives d'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, *Latif DOHO et Wapori TRAORE (INS, Côte d'Ivoire)*

Caractéristiques et déterminants de l'accès à l'emploi des jeunes (15-40 ans) au Mali, *Aminata COULIBALY DIAMOUTENE, Amadou KONE et Dr Issa BOUARE (INSTAT, Mali)*

Déterminants intergénérationnels de la situation d'activité de la population juvénile au Burkina Faso, *Halimata SAWADOGO et Dr Israël SAWADOGO (INSD, Burkina Faso)*

Les jeunes face au marché du travail informel en Guinée-Bissau

Simão SEMEDO

Institut National de Statistique, Guinée-Bissau

Résumé. Cette étude analyse les déterminants de la participation des jeunes Guinéens (15-35 ans) au marché du travail informel sur la base d'un modèle économétrique logistique multinomial. À partir des résultats du modèle, le profil de ces jeunes a été dressé, qui pourrait servir de marqueur aux politiques publiques de soutien à ces segments de la population. Il a été supposé que la décision de consacrer du temps aux jeunes pour effectuer différentes activités professionnelles, par exemple entre étudier ou travailler, relève de la responsabilité de la famille/ménage, et que les options de choix sont : les jeunes occupant un emploi formel ; emploi rémunéré informel ou travail indépendant informel. Après application du modèle, il a été noté que les variables individuelles, telles que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et la durée dans l'emploi actuel sont importantes pour expliquer le modèle, étant également affectées par le revenu des famille/ménage.

Enfin, il a été constaté que la variable liée au milieu de résidence (urbaine et rurale) n'est pas significative pour le choix du type de statut des jeunes.

Mots clés: Travail informel; Politique publique; Modèle Logit multinomial.

Abstract. This study analyzes the determinants of the participation of young Guineans (15-35 years old), in the informal job market based on a multinomial logistic econometric model. From the results of the model, the profile of these young people was drawn up, which could serve as a marker for public policies to support these segments of the population. It was assumed that the decision to allocate the time of young people to carry out different work activities, such as, between studying or working is the responsibility of the family, and that the options of choice are: young people working in a formal job; informal paid employment or informal self-employment. After applying the model, it was noted that individual variables, such as age, sex, education level and duration in current job are important for explaining the model, being also affected by the income of family.

Finally, it was found that the variable related to means of residence (urban and rural) is not significant for the choice of the type of status of young people.

Keywords: Informal Work; Public policy; model Logit Multinomial.

Introduction.

Le marché du travail en Guinée-Bissau est réglementé depuis l'adoption de la loi générale du travail (LGT) – (loi no. 2 de 5 d'Avril de 1986-2. Spl. au B.O. no. 14/86). La législation recommande que les entreprises soient formalisées et que les employeurs doivent enregistrer formellement les travailleurs dans un document officiel, la carte de travail. La signature de la carte de travail par un employeur signifie donner au salarié des avantages qui vont au-delà du salaire, tels que la durée hebdomadaire maximale de travail, les congés payés, le congé de maternité, le préavis en cas de licenciement, les heures supplémentaires, entre autres (HENLEY; ARABSHEIBANI; CARNEIRO, 2009). Ainsi, tout emploi dans ces conditions est considéré comme un emploi formel. Contrairement à ce groupe, des individus sont employés dans des entreprises qui opèrent sur le marché informel.

Le rapport de l'étude qui est présenté traite de manière singulière dont les processus d'insertion des jeunes se déroulent sur le marché du travail formel et informel, en vue d'échapper au chômage dans un contexte de niveaux élevés de pauvreté, à travers l'identification de stratégies et dynamiques innovantes

qui elles émergent dans un contexte imprévisible, socialement marqué par des contingences et des niveaux élevés de pauvreté.

Le rapport « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020 : la technologie et l'avenir de l'emploi », montre que, depuis l'étude précédente, publiée en 2017, il y a eu une tendance à augmenter le nombre de jeunes sans emploi, sans éducation ou sans emploi ou formation professionnelle.

Au vu de cette situation, la politique de l'emploi des jeunes est d'une grande importance, car en plus de démocratiser les possibilités de croissance sociale et de réduire les inégalités, elle travaille avec un public qui, pendant de nombreuses décennies, fera partie de la main-d'œuvre du pays, le potentiel productif et compétitif.

Selon le Rapport mondial sur la jeunesse publié par l'ONU à la fin de 2018, le monde compte aujourd'hui un peu plus de 1,2 milliard de jeunes (entre 15 et 35 ans) répartis sur la planète. Cela représente environ 16% de l'ensemble de la population mondiale.

L'insertion de ces jeunes sur le marché du travail est aujourd'hui l'un des grands défis de la politique de l'emploi. C'est un public plus vulnérable, qui fait face à de plus grandes difficultés d'insertion sur le marché du travail et a tendance à trouver des métiers plus précaires, une situation aggravée, dans des pays comme la Guinée-Bissau, en raison du faible niveau d'éducation et de la fragilité de la formation professionnelle d'une grande partie de la population.

Ainsi, cette étude vise à mettre en exergue les facteurs qui conditionnent la participation des jeunes Guinéens de Bissau au marché du travail.

Pour ce faire, nous utilisons les données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée dans les États membres de l'UEMOA.

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs qui influencent l'entrée des jeunes sur le marché du travail. De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser le choix d'occupation des jeunes sur le marché du travail selon certaines caractéristiques ;
- Identifier les facteurs déterminants des différents choix d'occupation des jeunes ;

L'étude s'articule en trois sections dont la première est consacrée à la revue de la littérature sur le statut d'occupation des jeunes sur le marché du travail. La seconde section présentera la méthodologie qui sera utilisée et la dernière présentera les différents résultats obtenus.

1. Revue de la littérature.

Peu d'études sur le choix occupationnel des jeunes sur le marché du travail ont été réalisées sur la Guinée-Bissau.

Jalila et al. (2020) dans leur étude sur les « déterminants de l'accès à l'emploi chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur au Maroc » ont montré à partir d'une régression probit sur la base d'une enquête menée auprès des lauréats de l'enseignement supérieur marocain de la promotion 2016 et 2017 que l'influence du capital humain est relative. En effet, le niveau et le domaine d'études ont une influence élevée et statistiquement significative sur toutes les caractéristiques de l'emploi examinées. Mais, si le candidat ne dispose pas de compétences transversales, en l'occurrence les soft skills, et un réseau social renforcé, ces chances d'insertion peuvent être réduites. Par ailleurs, il ressort de cette étude que la diversité des compétences mobilisées par les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, particulièrement celle en lien avec leur savoir-être, ne peuvent que renforcer leur employabilité.

Dans une recherche réalisée à Conakry en Guinée, Glick and Sahn (1997) analysent les déterminants de la participation au marché du travail, les auteurs soulignent que l'éducation joue un rôle prépondérant dans le choix du secteur d'activité.

Hamouda et Souag (2012) utilisent un probit multinomial pour analyser les facteurs déterminants de l'affectation des individus aux différents segments du marché du travail algérien. Ils arrivent à la conclusion que le fait d'être non célibataire, d'habiter en milieu rural (plus pour les hommes que les femmes) favorisent l'accès à un emploi agricole. Koami et Aklesso (2020) sur « L'accès au marché du travail des jeunes au Togo et au Bénin : une évidence paramétrique et semi-paramétrique ». L'approche

méthodologique est basée sur l'estimation du modèle paramétrique (Probit) et semi-paramétrique de Klein et Spady, où la variable dépendante est le statut d'emploi composé de quatre modalités (emploi salarié formel, emploi salarié informel, aide indépendante et familiale ou assimilée, le segment de référence étant « Indépendant ». L'étude a porté sur les jeunes de 15 – 29 ans et a utilisé les données de l'Enquête sur la Transition vers la Vie Active (ETVA) réalisée au Togo et au Bénin. Les résultats d'étude révèlent ce qui suit :

La variable niveau d'éducation du jeune utilisée comme proxy du capital humain a un coefficient négatif et significatif au seuil de 1% pour les modèles Probit et semi paramétrique dans les deux pays, traduisant ainsi le fait que cette variable agit significativement et négativement sur la probabilité d'accès à l'emploi. Cela suggère que plus le jeune est instruit, moins il a 3,7 % et 1,9 % de chance d'avoir accès à un emploi respectivement au Togo et au Bénin. Ce résultat signifie que l'accès au marché du travail est faible pour les jeunes les plus instruits.

L'accès des jeunes à l'emploi est fortement influencé par le milieu de résidence dans les deux pays. Les jeunes du milieu urbain ont moins de chances d'accéder à un emploi que ceux du milieu rural. La vie en union influence positivement et de façon très significative l'accès des jeunes à l'emploi au Bénin (Koami et Aklesso, 2020). Leur étude montre que le niveau de revenu du ménage exprimé par la variable précarité influence négativement l'accès des jeunes à l'emploi au Togo dans le cas des deux modèles.

Dans leur étude sur les caractéristiques et déterminants des jeunes au Cameroun, Gilles Bertrand et al. (2005) utilisent les données de l'ECAM 2001 et applique deux modèles économétriques (un modèle d'analyse des gains et un modèle pluri-sectoriel qui estimera la décision simultanée de participation à la force de travail et de choix professionnel. Il ressort que les variables relatives au capital humain expliquent faiblement l'accès des individus à l'emploi et le revenu tiré de l'emploi principal. On note cependant que les variables relatives à l'instruction associées à l'expérience sur le marché du travail sont des facteurs déterminants dans l'accès à un statut protégé de l'emploi.

Les variables relatives au chef du ménage dans lequel ils vivent qui sont fortement significatives dans l'explication de leur accès au marché du travail (Gilles Bertrand et al., 2005). Les jeunes vivant dans les ménages où le chef travaille ont en général beaucoup plus de chance de participer au marché du travail.

Les résultats du modèles puri-sectoriel montrent l'âge n'est pas un facteur stimulant de la participation des jeunes à la force de travail. Le niveau d'éducation n'est pas une variable corrélée à la participation des jeunes dans le segment des salariés protégés et les vulnérables. Il l'est pour les salariés non protégés et les indépendants, mais de sens contraire selon les segments (Gilles Bertrand et al., 2005). Dans le segment des indépendants, les probabilités de participation au marché du travail sont décroissantes avec le niveau d'éducation. Elles varient de 55 % pour les sans niveau à 4 % pour les jeunes de niveau d'éducation égale au supérieur.

2. Données et méthodologie.

2.1. Source des données.

Les données qui seront utilisées dans le cadre de cet article proviennent de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée dans les huit pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) avec l'appui technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et l'appui financier de la Commission de l'UEMOA.

L'ERI-ESI réalisée en 2018 en Guinée-Bissau est représentative au niveau national, selon le milieu de résidence et au niveau des neuf régions administratives du pays. Elle est basée sur un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. Cette enquête comporte, en plus du questionnaire ménage, un questionnaire emploi avec un module sur la gouvernance, paix et sécurité, et un questionnaire secteur informel. Les données ont été collectées par l'Institut National de la Statistique de la Guinée-Bissau et les pondérations ont été calculées par rapport aux données du Recensement Général de la Population et de l'habitat réalisé en 2009.

Au total 5 557 ménages ont été enquêtés dont 1 857 en milieu urbain et 24 031 individus de 15 ans et plus ont été sélectionnés et enquêtés dans les ménages sélectionnés. La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de tablettes.

Les données nécessaires à notre étude porte sur les jeunes de 15 - 35 ans enquêtés au cours de l'enquête. Au total, 2763 jeunes de 15 - 35 ans ont été enquêtés dont 730 âgés de 15 - 24 ans et 2033 âgés de 25 - 35 ans.

2.2. Méthode d'analyse.

Dans le cadre de cet article, nous utiliserons deux méthodes d'analyse : **l'analyse descriptive bivariée** et **l'analyse explicative**.

La méthode d'analyse descriptive consistera à croiser les segments du marché du travail des jeunes avec les différentes caractéristiques socioéconomiques des jeunes. Elle permettra d'analyser les variations du choix du segment de travail en fonction des différentes variables retenues dans l'étude.

Compte tenu de la nature de la variable dépendante, variable qualitative multinomial (différents segments du marché du travail), nous allons appliquer la régression logistique multinomiale aux données afin d'identifier les principaux déterminants du choix de travailler dans le segment j comparativement au segment k .

Le modèle logistique multinomial analyse la décision des individus de participer, ou de ne pas participer, à l'un des différents segments du marché du travail (formel ou informel). On suppose que l'individu i (la femme) ait à choisir entre un emploi salarié formel et alternativement la participation au marché du travail en tant que salariée ayant un emploi informel, indépendante dans le secteur formel ou indépendante dans le secteur informel. Les travailleurs ayant un emploi formel sont considérés comme variable de référence.

Chacune des alternatives étant indexée par $j=0,1,2,...,m$. Il s'agit pour l'individu i de comparer entre les différents niveaux d'utilité associés aux divers choix, et d'opter pour celui qui maximise son utilité U_{ij} parmi les utilités j .

On suppose que l'utilité du choix j peut se mettre sous la forme :

$$U_{ij} = \beta X_{ij} + \varepsilon_{ij}$$

X_i est le vecteur des caractéristiques individuelles observées ; β est un vecteur des paramètres à déterminer qui représentent l'effet d'une caractéristique donnée sur l'utilité d'être dans un segment plutôt que de rester dans l'emploi formel ; ε_{ij} est le terme d'erreur aléatoire. On suppose que les perturbations $\varepsilon_{ij}, \forall j=0,1,...,m$ sont indépendantes.

La probabilité que l'individu i participe au segment j est la probabilité que l'utilité du segment j soit supérieure à celle des autres segments :

$$Prob (U_{ij} > U_{ik}) \text{ pour } k \neq j, k=1, 2, 3, m$$

La probabilité que l'individu i choisisse l'option j est exprimée par :

$$Prob (Y_i = j) = \frac{\exp (\beta_j X_i)}{\sum \exp (\beta_k X_i)}, j=1, 2, 3, m \quad \beta_0 = 0$$

La spécification du modèle logit multinomial pose le problème de l'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA), qui est vérifiée si les variables explicatives du choix i dépendent uniquement des caractéristiques de cette alternative. Elle suppose que la probabilité que l'alternative $j = 1$ soit choisie plutôt que l'alternative $j = 2$ est indépendante des caractéristiques des autres alternatives.

Les coefficients obtenus par ce modèle sont difficiles à interpréter en l'état. En dérivant l'égalité précédente, on peut mettre à jour les effets marginaux des variables explicatives sur les probabilités des choix. Les effets marginaux d'une variation de la variable exogène $x[k]_i, \forall k=1,..., K$ sur la probabilité que l'individu i choisisse la $j^{\text{ème}}$ modalité, $\forall j=0,1,..., m$, sont définis par :

$$\delta_j = \frac{\partial p_{i,j}}{\partial x_i^{[k]}} = p_{i,j} \left[\beta_j^{[k]} - \sum_{x=0}^m p_{i,x} \beta_j^{[k]} \right] = P_j [\beta_j - \bar{\beta}]$$

Ces δ_j sont plus faciles à interpréter directement : ils décrivent l'effet de la modification unitaire d'une variable sur la probabilité qu'un individu choisisse l'alternative j.

L'indépendance des alternatives non pertinentes : Les pourcentages de chance de faire tel ou tel choix sont indépendants les uns des autres dans le modèle logistique multinomial. Cette propriété, par laquelle le rapport P_j/P_k est indépendant des autres possibilités de choix restantes est nommée l'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA)⁶⁰.

L'hypothèse d'IIA est commode pour ce qui est des estimations, mais elle ne constitue pas forcément une restriction pertinente dans le cadre de l'étude de l'offre de travail (François Combarnous). En effet, dans ce cadre, on peut par exemple supposer que le pourcentage de chance d'être un salarié protégé plutôt qu'un salarié concurrentiel dépend au moins en partie du fait que l'on puisse aussi choisir de ne pas travailler ou de devenir travailleur indépendant. En d'autres termes, il est probable que dans la réalité, le choix des travailleurs se fasse en considérant simultanément les avantages et inconvénients en termes d'utilité de toutes les options se présentant à eux. Le choix d'un segment ne repose pas exclusivement sur l'observation des attributs de ce dernier et de ses éventuelles interactions avec les caractéristiques de l'individu ; ce que suggère l'IIA. Il dépend aussi du nombre d'autres choix possibles, des attributs de ceux-ci et de leurs interactions avec les caractéristiques de l'individu.

2.3. Variables de l'étude.

Nous avons distingué deux catégories de variables : la variable dépendante et les variables indépendantes. La variable dépendante mesure les différents segments du marché du travail et l'emploi indépendant informel. Les variables indépendantes sont liées aux caractéristiques individuelles des jeunes, les caractéristiques de son ménage et les caractéristiques de son emploi.

La mesure des différents segments du marché du travail a été construite à partir des variables catégorie socioprofessionnelle de l'individu (AP3), la formalité et la tenue de comptabilité par les employeurs et les comptes propres (les questions AP6) et les prestations dont bénéficient les salariés (les questions AP16) collectées dans le questionnaire emploi de l'ERI-ESI. Les données nous ont permis d'identifier trois catégories pertinentes pour les jeunes de 15-35 ans :

- L'emploi formel, qu'il soit salarié ou indépendant, (**217 observations**) soit (7.9%) ;
- L'emploi salarié informel, (**637 observations**) et ;
- L'emploi indépendant informel, (**1909 observations** soit 69,1% des observations).

3. Résultats.

3.1. Caractérisation du statut dans l'emploi des jeunes bissau-guinéens.

Le tableau 1 montre que la majorité des jeunes femmes selon leur statut professionnel, se retrouvent dans les « indépendants informels » (82,5%). Alors que les jeunes hommes représentent 12,5% de cette main-d'œuvre en emploi. On note par ailleurs que 38% des jeunes hommes en emploi sont en emploi salarié informel contre 13,2% des jeunes femmes. Selon le milieu de résidence, on constate que 26,2% des femmes en emploi vivant à SAB sont des salariées informelles contre 4,5% dans les autres centres urbains et 5,8% dans le milieu rural. Concernant le statut d'indépendant au niveau des jeunes femmes, les résultats mettent en exergue une prépondérance des femmes vivant en milieu rural (93,0%) et autres centres urbains (92,6%) dans l'emploi indépendant informel. La moitié des jeunes hommes en emploi vivant à SAB sont des salariés informels.

⁶⁰ Plus techniquement, la propriété implique que l'élasticité-croisée de la probabilité de répondre j plutôt que k (par rapport à une composante quelconque du vecteur xi) est la même pour tout $k \neq j$

L'analyse du tableau suivant révèle que 87,6% des jeunes sans aucun niveau d'instruction sont en emploi indépendant informel et seulement 1,6% occupent un emploi formel. Ainsi, les jeunes ayant un niveau d'instruction élevé occupent plus un emploi salarié formel (51,8%).

Selon le groupe d'âge des jeunes, on constate une différence dans les statuts emploi formel et emploi salarié informel. En effet, 10% (respectivement 25%) des jeunes en emploi âgés de 15 – 35 ans occupent un emploi formel (respectivement un emploi salarié informel). En revanche, on trouve 29% des jeunes de 15 – 24 ans occupés dans un emploi salarié informel et seulement 4% ont un emploi formel.

Concernant le statut migratoire, 11,4% des jeunes ayant une fois migré occupent un emploi salarié formel et 59,3% sont des indépendants informels. Un peu plus de deux tiers (67,5%) des jeunes n'ayant pas migré occupent un emploi indépendant informel et 7,7% sont en emploi formel.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des jeunes selon le statut dans l'emploi

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes	Statut dans l'emploi			Total
	Emploi formel	Emploi salarié informel	Indépendants informels	
Sexe				
Homme	12.5	38.0	49.5	100.0
Femme	4.3	13.2	82.5	100.0
Groupes d'âges				
15-24 ans	4.0	29.0	67.0	100.0
15-35 ans	9.9	24.5	65.5	100.0
Niveau d'instruction				
Aucun	1.6	10.8	87.6	100.0
Primaire	3.3	27.5	69.2	100.0
Secondaire	21.9	42.0	36.1	100.0
Supérieur	51.8	39.3	8.8	100.0
Statut migratoire				
Non migrant	7.7	24.8	67.5	100.0
Migrant	11.4	29.4	59.3	100.0
Milieu de résidence				
SAB				
Homme	20.6	51.2	28.2	100.0
Femme	8.5	26.2	65.3	100.0
Total	14.8	39.3	45.9	100.0
Autres urbains				
Homme	11.8	51.2	37.1	100.0
Femme	2.9	4.5	92.6	100.0
Total	6.9	25.4	67.8	100.0
Rural				
Homme	5.1	21.1	73.8	100.0
Femme	1.3	5.8	93.0	100.0
Total	3.2	13.5	83.3	100.0
Guinée Bissau	8.4	25.7	65.9	100.0

Source : INE, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Une analyse par secteur d'activité des jeunes, selon de leur statut dans l'emploi, montre que parmi les jeunes travaillant dans le secteur public 78,2% occupent un emploi formel et 21,8%, un emploi salarié informel. En revanche, 70,5% des jeunes employés dans le secteur privé non agricole sont des indépendants informels et seulement 0,5% occupent un emploi formel.

Deux tiers des personnes en chômage ou inactives dans le statut antérieur sont des indépendants informels et 24,9% sont des salariés informels.

Tableau 2 : Caractéristiques de l'emploi actuel et antérieur selon le statut dans l'emploi

Caractéristiques de l'emploi actuel et antérieur	Statut dans l'emploi			Total
	Emploi formel	Emploi salarié informel	Indépendants informels	
Secteur d'activité				
Public	78.2	21.8		100.0
Privé non agricole	0.5	29.0	70.5	100.0
Privé agricole		10.3	89.7	100.0
Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur				
Salarié	(22,6)	57.7	(19,7)	100.0
Indépendants	(*)	(*)	88.9	100.0
Aide familial et actif assimilé	(*)	(26,1)	70.7	100.0
Chômeur ou inactif	7.9	24.9	67.1	100.0
Raison du départ de l'emploi antérieur				
Départ involontaire	(*)	(34,2)	61.5	100.0
Départ volontaire	(12,7)	26.9	60.4	100.0

Source : INE, ERI-ESI 2018 et nos calculs

() Chiffres basés sur 25-49 cas non pondérés

(*) Chiffres basés sur moins de 25 cas non pondérés

En moyenne la rémunération mensuelle de l'activité des jeunes est de 82 580,1 FCFA en Guinée-Bissau. En termes de rémunération, les personnes en emploi formel gagnent environ 95 mille francs CFA supérieure à celle que gagne les indépendants informels (84 mille francs CFA) et les salariés en emploi informel (72 mille francs CFA).

Le revenu mensuel de l'activité des hommes en emploi formel est supérieur à celui des femmes et les femmes indépendantes informelles (92 mille francs CFA) gagnent un revenu mensuel supérieur à celui des femmes en emploi formel (88 mille francs CFA).

Le revenu mensuel de l'activité augmente avec le niveau d'instruction des jeunes. En emploi indépendant informel, les jeunes ayant le niveau d'instruction du secondaire gagnent en moyenne 121 mille francs CFA contre 84 mille francs CFA pour ceux ayant le niveau primaire.

En emploi formel, les jeunes ayant migré gagnent en moyenne 104 mille francs CFA contre 93 mille francs CFA pour ceux ayant n'ayant jamais migré. En revanche, les jeunes non migrants en emploi salarié informel ou indépendants informels gagnent un revenu supérieur à celui des migrants.

Tableau 3 : Revenu mensuel de l'activité actuel selon les caractéristiques de l'emploi actuel et antérieur selon le statut dans l'emploi

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes	Statut dans l'emploi			Total
	Emploi formel	Emploi salarié informel	Indépendants informels	
Sexe				
Homme	97 598,9	80 498,7	71 678,9	80 894,3
Femme	88 327,8	56 930,7	91 599,4	84 265,1
Groupes d'âges				
15-24 ans	(*)	64 698,1	80 375,0	75 248,0
15-35 ans	96 932,4	73 932,7	85 676,9	84 650,7
Niveau d'instruction				
Aucun	(*)	72 128,0	72 833,7	77 904,4
Primaire	(45 616,9)	68 769,1	84 389,7	77 989,9
Secondaire	85 070,8	77 770,2	120 620,9	91 519,6
Supérieur	118 740,6	63 601,7	(*)	97 048,3
Statut migratoire				
Non migrant	92 495,9	73 812,1	84 671,5	83 252,1
Migrant	104 064,1	67 161,0	81 818,1	79 837,3
Guinée-Bissau	95 187,7	71 813,7	84 284,2	82 580,1

Source : INE, ERI-ESI 2018 et nos calculs

() Chiffres basés sur 25-49 cas non pondérés

(*) Chiffres basés sur moins de 25 cas non pondérés

3.2. Les déterminants du choix du segment du marché du travail par les jeunes

Le tableau4 nous donne le degré d'adéquation entre la participation des jeunes aux différents segments de l'emploi informel/marché du travail informel en prenant en considération, les variables sexe d'individu, niveau d'instruction, situation matrimoniale, milieu de résidence, revenu de l'activité et Groupes socioéconomiques de l'emploi antérieur.

Les résultats de l'estimation du modèle logit multinomial sont présentés dans le tableau ci-dessous. L'estimation est globalement significative au seuil de 1%, ce qui explique qu'au moins une des variables indépendantes (âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, etc.) exerce une influence sur la variable dépendante.

- **Sexe des jeunes.**

Dans le modèle, la variable sexe est significatif à un seuil de 1%. Les jeunes femmes, comparativement aux jeunes hommes, ont 3 fois plus chance de travailler comme salariés informels que dans le segment de l'emploi formel. Par ailleurs, en considérant le segment « indépendant informel », on constate que les femmes, comparativement aux hommes, présentent une chance 12 fois plus élevée de travailler comme indépendante informelle que d'être dans un emploi formel. Autrement dit, les jeunes hommes ont moins de chance que les jeunes femmes dans l'accès à l'emploi informel. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes sont, dans la plupart des cas, occupées par des activités génératrices de revenus qui nécessitent de petit capital ou investissement. Ces activités sont généralement informelles

Ce résultat reflète la réalité du pays, où la majorité des jeunes femmes en raison de difficultés d'accès à l'éducation de base et à d'autres types de formation professionnelle, se consacrent davantage aux petites entreprises informelles, travaillant comme informelles ou comme indépendantes informelles dans ces entreprises et la vente de rue, que de se consacrer à la recherche d'un emploi formel, ce qui est un privilège. Ce résultat réaffirme en général que les femmes Bissau guinéenne préfèrent souvent des emplois informels où elles ont plus de liberté par rapport aux emplois formels plus contraignants.

- **Groupe d'âge des jeunes.**

L'âge a un effet significatif au seuil de 5% sur le choix du segment de travail par les jeunes. Les jeunes du groupe d'âge (25-35 ans), par rapport à ceux âgés de 15 à 24 ans, ont 71% moins de chances de travailler comme travailleur rémunéré informel que comme travailleur formel. Alors que, dans le segment des travailleurs indépendants informels, les jeunes âgés de 25 à 35 ans sont 81% moins susceptibles de travailler comme travailleurs indépendants informels que d'être dans le secteur formel. La concentration de ces jeunes dans l'emploi informel peut être considérée comme un choix involontaire, en raison du manque d'expérience professionnelle dont ils disposent mais aussi de la capacité de l'économie à créer des opportunités d'emploi.

- **Niveau d'instruction des jeunes.**

Le niveau d'éducation de l'individu influence positivement et significativement l'emploi informel au Guinée-Bissau.

Comme le résultat l'indique, seuls les jeunes ayant le niveau d'éducation du primaire par rapport aux jeunes sans niveau d'éducation, ont 4 fois plus de chance de travailler dans le segment de l'emploi rémunéré informel que dans l'emploi formel. Au contrario, dans le segment « indépendant informel », les jeunes ayant le niveau d'instruction du secondaire non technique, comparés à ceux qui n'ont aucun niveau d'éducation, ont plus de 64% moins de chances de travailler comme travailleurs informels que d'être dans le segment d'en emploi formel. En outre, avoir le niveau d'instruction secondaire technique permet de réduire de 95% la probabilité de travailler comme indépendants informels plutôt que d'être en emploi formel comparativement aux jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction. Par ailleurs, les jeunes ayant le niveau d'instruction du supérieur ont 92% moins de chance de travailler comme indépendants informels que d'être en emploi formel comparativement aux jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction.

Cela justifie qu'en réalité dans les pays africains, et en particulier en Guinée-Bissau, la plupart des jeunes à haut niveau d'éducation recourent à un emploi formel dans l'appareil d'État, des organisations internationales ou des entreprises publiques et privées, écartant la possibilité travailler comme indépendants informels.

Toujours dans le même tableau, les individus qui ont un niveau d'instruction très bas sont plus susceptibles de travailler dans l'emploi salarié informel par rapport à ceux qui ont aucun niveau d'instruction. Dans cette optique, les chances d'être retenu dans un emploi dans le secteur formel

augmenta avec le niveau d'instruction alors que les chances de s'auto-sélectionner vers un emploi informel augmentent de façon inversement proportionnelle avec le niveau d'instruction. Cette situation peut être expliquée par le fait que les jeunes ayant un niveau d'éducation élevé sont plus exigeant en matière d'offre de travail. Ce phénomène est dû au fait que les jeunes diplômés aspirent toujours à un premier emploi correspondant à leur qualification.

- **Situation matrimoniale des jeunes.**

En analysant le résultat du modèle, on observe dans le tableau que la variable situation matrimoniale, est significative, uniquement pour le segment de l'emploi informel indépendant, à un seuil de 1%. En effet, les jeunes mariées, par rapport aux jeunes célibataires, ont 3,3 fois plus de chances de travailler en tant qu'indépendant informel qu'en tant que travailleur formel. De plus, dans ce segment (travail indépendant informel), les jeunes divorcés et veufs ont 16% fois plus de chance d'y travailler que d'être en emploi formel comparés aux célibataires. Les charges de la famille ne permettent pas aux mariés et Divorcé/veuf d'espérer attendre un emploi formel. La recharge du gain au quotidien les pousse vers les petits boulots et donc les emplois indépendants informels.

En effet, le fait d'être marié augmente la probabilité d'exercer dans un emploi informel que les célibataires.

- **Niveau d'instruction et sexe des chefs de ménage où vivent les jeunes**

Analysant la variable niveau d'instruction des chefs de ménage, nous avons constaté qu'il est significatif au seuil de 5%. Ainsi, les jeunes vivant dans des ménages dirigés par une personne ayant le niveau secondaire ont 67% moins de chance d'être en emploi salarié informel que d'être en emploi formel comparativement à ceux qui vivent dans les ménages dirigés par une personne n'ayant aucun niveau d'instruction. Les jeunes vivant dans les ménages dirigés par un chef ayant le niveau d'instruction supérieur ont 81% moins de chance, comparativement à ceux vivant dans les ménages dirigés par un chef n'ayant aucun niveau d'instruction, d'être des salariés informels que d'être en emploi formel.

Concernant le segment indépendant informel, les jeunes ont moins de chance d'être dans ce segment au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augment comparativement aux jeunes vivant dans des ménages où le chef n'a aucun niveau d'instruction. En effet, les jeunes vivants dans les ménages dirigés par une chef ayant le niveau d'instruction primaire (respectivement supérieur) ont 63% (respectivement 87%) moins de chance d'occuper un emploi comme indépendant informel que d'être en emploi formel.

Le fait de vivre dans un ménage dirigé par une femme réduire de 55% (respectivement de 63%) la probabilité des jeunes d'occuper un emploi salarié formel (respectivement un emploi indépendant informel) que d'être en emploi formel comparativement aux jeunes qui vivent dans un ménage dirigé par les hommes.

Autrement dit, les jeunes ayant des parents qui exercent dans le formel ont moins de chance de se faire orienter vers un emploi informel. De ce fait, le contexte professionnel du père et de la mère influence fortement les jeunes à se maintenir dans le secteur d'activité de leurs parents.

- **Revenu dans l'activité des jeunes.**

Le Revenu dans l'activité des jeunes est significatif pour les revenus (100000 - 232000 FCFA) à un seuil de 1%. Les jeunes ayant un revenu d'activité compris entre 100000 et 232000 francs CFA ont 83% moins de chance de travailler dans l'emploi salarié informel que d'occuper un emploi formel comparativement à ceux qui gagnent un revenu de moins de 25000 francs CFA.

Concernant le segment « indépendants informels », les jeunes ayant un revenu d'activité compris entre 25000 et 100000 francs CFA ont 60% moins de chance de travailler dans ce segment que d'être d'avoir un emploi formel.

En raison de la faible industrialisation du pays, qui reflète notre faible niveau de développement, la plupart des jeunes se consacrent davantage au segment de l'emploi informel, car l'emploi formel est un privilège pour peu de jeunes.

- **Durée du travail en cours.**

La variable durée dans l'emploi actuel est significative à un seuil de 5%, uniquement pour les jeunes en emploi informel rémunéré, avec une durée de l'emploi actuel comprise entre 5 et 9 ans.

Les jeunes qui travaillent dans ce segment d'emploi, d'une durée de 5 à 9 ans, par rapport aux jeunes du même segment, d'une durée de moins de 5 ans, ont 65% moins de chances de travailler comme travailleurs informels que d'avoir un emploi formel.

Tableau4 : Résultats de la régression logistique multinomiale de la participation aux différents segments de l'emploi

Variables explicatives	Segments du marché du travail (Ref. Emploi formel)			
	Emploi salarié informel		Indépendants informels	
	RRR	Std. Err.	RRR	Std. Err.
Sexe (Réf. Masculin)				
Féminin	3,0***	1.150	12,0***	4.933
Groupes d'âges (Réf. 15 - 24 ans)				
25 - 35 ans	0,293**	0.166	0,191***	0.112
Niveau d'instruction (Réf. Aucun)				
Primaire	4,0**	2.544	2,5	1.474
Secondaire non technique	1,3	0.787	0,356*	0.205
Secondaire technique	0,422	0.255	0,054***	0.038
Supérieur	0,742	0.536	0,018***	0.023
Situation matrimoniale (Réf. Célibataire)				
Marié	1,1	0.379	3,3***	1.254
Divorcé/veuf	7,0	10.813	16,4*	26.716
Profil migratoire (Réf. Non migrant)				
Migration	0,95	0.352	0,672	0.283
Milieu de résidence (Réf. SAB)				
Autres urbains	0,452	0.361	0,340	0.299
Rural	0,471	0.416	1,6	1.542
Région (Réf. SAB)				
Tombali	1,1	1.337	1,4	1.675
Quinara	1,9	1.796	1,2	1.252
Oio	0,644	0.870	0,886	1.086
Biombo	2,4	2.399	1,9	2.049
Bolama Bijagos	0,000	0.000	2,7	3.948
Bafata	1,1	1.372	2,9	3.414
Gabu	0,855	0.992	0,346	0.402
Cacheu	1,0	(omitted)	1,0	(omitted)
Niveau d'instruction du CM (Réf. Aucun)				
Primaire	0,515	0.248	0,365**	0.181
Secondaire	0,325**	0.169	0,325**	0.177
Supérieur	0,192**	0.137	0,127**	0.111
Sexe du CM (Réf. Masculin)				
Féminin	0,445*	0.191	0,370**	0.173
Quintile de niveau de vie (Réf. Le plus pauvre)				
Second	1,4	0.828	1,3	0.753
Moyen	1,7	1.003	1,4	0.860
Quatrième	1,8	0.953	1,1	0.607
Le plus riche	1,8	1.022	1,5	0.872
Revenu de l'activité (Réf. Moins de 25000)				
25000 - 48800	0,679	0.349	0,409*	0.220
48800 - 100000	0,431	0.225	0,402*	0.219
100000 - 232000	0,165***	0.104	0,498	0.306
232000 et plus	0,894	0.647	0,309	0.264
Durée dans l'emploi actuel (Réf. Moins de 5 ans)				
5 - 9 ans	0,348**	0.143	0,5	0.231
10 - 14 ans	1,1	0.843	1,9	1.437
15 - 24 ans	1,4	1.802	2,7	3.432
Plus de 25 ans	0,177	12239.580	178,0	10,300,00
Groupes socioéconomiques de l'emploi antérieur (Réf. Salarié du secteur public)				
Salarié du secteur privé	8,8**	7.898	91,5	8,610.00
Indépendant du secteur non agricole	9,7	13.665	126,0	119,000.00
Indépendant du secteur agricole	65,4	6,330.00	762,0	74,100.00
Aide familial et actif assimilé	9,4**	10.243	358,0	33,700.00
Chômeur ou inactif	5,2**	4.146	181,0	17,000.00
Constance	2,1	2.827	0,000	0.001

*** Significatif au seuil de 1%

LR chi2(80) 1243.05

** Significatif au seuil de 5%

Prob > chi2 0.0000

Log likelihood -370.18422

* Significatif au seuil de 10%

Pseudo R2 0.6267

Source : INE, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Conclusion

La croissance du secteur informel reflète le manque de possibilités d'emploi dans le secteur moderne pour absorber la croissance de l'offre de main-d'œuvre résultant de la croissance

démographique et de l'exode rural. La création d'emplois massifs pour les jeunes est actuellement le défi le plus important auquel sont confrontés les pays africains. En Guinée-Bissau, par exemple, le taux de croissance démographique est d'environ 2,2% par an. Les jeunes représentent environ 62% de la population (INE, Population Projection 2009-2030) et sont pour la plupart au chômage ou sous-employés, avec seulement 2 à 5% qui trouvent un emploi dans les secteurs formel public et privé (Source où avez-vous vu ces chiffres).

Cette étude consacrée à l'analyse des déterminants du choix d'occupation des jeunes de 15 à 35 ans en Guinée-Bissau a permis d'obtenir un certain nombre de résultats pouvant aider à la formulation des politiques d'emploi et au ciblage des jeunes sur le marché du travail.

Ainsi, le faible niveau d'instruction des jeunes augmente la probabilité de s'insérer sur le marché du travail informel, particulièrement comme travailleur indépendant. En revanche, les jeunes ayant un niveau d'instruction supérieur ont une forte probabilité d'exercer dans le secteur salarié informel et indépendant informel relativement aux sans niveau.

Les jeunes femmes, par rapport aux hommes, ont plus de chance de travailler dans le segment indépendant informel. Le fait de disposer d'un diplôme de formation technique au secondaire réduit la probabilité de travailler indépendants informels.

Par ailleurs, les autres caractéristiques individuelles, comme le groupe d'âge, la situation matrimoniale, revenu dans l'activité et durée au travail dans l'emploi, sont des facteurs de la participation des jeunes aux différents segments du marché du travail : la variable situation matrimoniale est significative uniquement pour le segment « indépendant informel ». La variable « revenu » dans l'activité est significatif au seuil de 1% pour le segment d'emploi salarié informel pour les revenus d'activité entre 100000 à 232000 FCFA et à 10% pour le segment « indépendant informel » pour les revenus d'activité entre 25000 et 100000 FCFA.

Bibliographie

- Hassiba GHERBI, Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia. ERUDITE (Équipe de Recherches sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique), Université Paris-Est Créteil et Université de Bejaia.
- Julio Cesar Medeiros Lima & Adriano Nascimento da Paixão. (2012). Análise dos Determinantes do Trabalho Infantil para Famílias Tocantinenses Utilizando o Modelo Logit Multinomial, Graduado em Economia e Mestre em Desenvolvimento Regional pela Universidade Federal do Tocantins – UFT e Doutor em Economia Aplicada pela UFV. Professor Adjunto do Curso de Ciências Econômicas da UFT, 2012.
- Kede Ndouna Faustine, Tsafack Nanfosso Roger & Jean Aristide BILOA ESSIMI. (2017). Les déterminants du choix de l'emploi informel dans un marché du travail segmenté dans les pays en développement : cas du Cameroun, PhD Student, Dschang School of Economics Microeconomic Center of Applied Economy (REMA), Professeur titulaire des Universités, Recteur de l'université de Dschang et LAREM-CEREG, Faculté des Sciences Economiques et Gestion (FSEG) Université de Yaoundé II-Soa, 2017.
- Franck Armel MBA EYENE & Madior FALL. (2011-2012). Participation au marché du travail : Une étude comparative sur le Cameroun et le Mali, Elève Ingénieur Statisticien Economiste et Expert en Statistiques sociales d'AFRISTAT, 2011-2012.
- Office national de la Statistique. (2012). Situation de l'emploi et du secteur informel en Mauritanie en 2012, Edition 2014.
- Tatiane Garanhani. (2014). Inserção do Jovem em busca do primeiro emprego no mercado de trabalho de CACOAL – RO, Artigo de Conclusão de Curso apresentado à Fundação Universidade Federal de Rondônia – Câmpus Professor Francisco Gonçalves Quiles sob a orientação da Profª Ms. Simone Marçal Quintino como requisito parcial para obtenção do título de Bacharel em Administração, 2014.
- Organização Internacional do Trabalho. (2012). A Economia informal e o trabalho digno: Guia de recursos sobre as políticas 'Apoiar a transição para a formalidade', 2012.
- Miguel de Barros. (2009). Economia Informal e Estratégias Juvenis em Contexto de Contingência, Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas/INEP/Guiné-Bissau, 2009.
- Instituto Nacional de Estatística. (2017/2018). Inquérito Regional Integrado sobre Emprego e Setor Informal (ERI-ESI), 2017/2018.
- Luiz Paulo Fávero, Patricia Belfiore, Fabiana Lopes da Silva & Bety Lilian Chan, análise dos dados: Modelagem multivariada para tomada de decisões, distribuição exclusiva para professores.
- République du Congo. (2017). Diagnostic de la pauvreté, Réduction de la Pauvreté et Gestion Economique Région Afrique Sub-saharienne, Document of the World Bank, 19 de Novembre de 2017.

Analyse du profilage des jeunes demandeurs d'emploi au Togo

Wiyao DJENGLE ^a et Dyen GUEMA ^b

^a *Consultant*

^b *Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques et Démographiques*

Résumé : La situation de l'emploi des jeunes préoccupe les Pouvoirs publics togolais et d'autres partenaires sociaux depuis l'avènement des Programmes d'ajustement structurel (PAS) dont la mise en œuvre a occasionné des impacts majeurs sur les différents volets du marché du travail. La réaction de ces Autorités a été évidente à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques actives ainsi que la mise en place des structures de promotion de l'emploi et la libéralisation des structures privées de placement. Tous ces services publics ou privés d'accompagnement des jeunes demandeurs d'emplois ont besoin d'outils performants pour rendre efficaces leurs actions, lesquelles ont connu des difficultés dans leur exécution, faute d'identification des groupes vulnérables exposés aux risques de chômage.

Le présent document vise à analyser les profils des jeunes demandeurs d'emploi au Togo en construisant un modèle statistique qui détermine le risque de chômage pour un individu disposant de certaines caractéristiques personnelles. A cet effet, un modèle de régression logistique binaire qui teste l'influence des caractéristiques individuelles des jeunes demandeurs d'emploi sur leur situation dans l'emploi a été utilisé dans un premier temps, puis dans un deuxième temps, un modèle statistique de profilage basé sur la méthode de scoring et de calibrage pour analyser le risque de ces jeunes demandeurs d'emploi par rapport au marché. Ces différentes méthodes ont été estimées à partir des données individuelles répertoriées dans la base de données de l'ERI-ESI réalisée en 2017 et 2018 dans les huit (8) pays de l'UEMOA. Les résultats du profilage statistique ont permis de dégager deux profils extrêmes face à la demande d'emploi : le premier profil regroupe les individus qui courent moins de risque (16,4%) d'être au chômage et le second est plus vulnérable avec 83,6% de risque au regard des caractéristiques individuelles précédemment citées. En somme, la robustesse du modèle de profilage statistique élaboré peut servir d'outil de ciblage des actions des SPE des jeunes demandeurs d'emploi et rendre efficaces leurs interventions sur le marché.

Mots clés : Profilage, Jeunes, Demandeurs d'emploi, Chômage.

Abstract : The situation of youth employment has been of concern to the Togolese authorities and other social partners since the advent of structural adjustment programs, the implementation of which has had major impacts on the various aspects of the labor markets. The reaction of these authorities has been evident in the development and implementation of active policies as well as the establishment of employment promotion structures and the liberalization of private placement structures. All these public or private services supporting young job seekers need efficient tools to make their actions effective, which have experienced difficulties in their implementation due to the lack of identification of vulnerable groups exposed to the risks of unemployment. This paper aims to analyze the profiles of young job seekers in Togo by building a statistical model that determines the risk of unemployment for an individual with certain personal characteristics. To this end, a binary logistic regression model that tests the influence of the individual characteristics of young job seekers on their employment situation was first developed, followed by a statistical profiling model based on the scoring and calibration method to analyze the risk of these young job seekers in relation to the market. These different methods were estimated from individual data listed in the ERI-ESI survey database conducted in 2017 in the eight (08) WAEMU countries. The results of the statistical profiling made it possible to identify two extreme profiles in the face of job demand: the first profile groups together individuals who are less likely (16.4%) to be unemployed and the second is more vulnerable with 83.6% risk with regard to the individual characteristics mentioned above. In sum, the robustness of the statistical profiling model developed can be used as a tool for targeting PES actions on young jobseekers and making their interventions on the market efficient.

Keywords : Profiling, Young, Job seekers, Unemployment.

Introduction

Un demandeur d'emploi est toute personne inscrite auprès des services publics ou privés de l'emploi (SPE) au sens strict du terme. Un jeune demandeur d'emploi peut être considéré comme tout individu dont l'âge est compris entre 15 et 34 ans révolus et inscrit auprès des SPE. Par ailleurs, le profilage est une méthode de classification des demandeurs d'emploi en fonction du risque de chômage de longue durée. Plus précisément, il s'agit d'«outils administratifs destinés à identifier les demandeurs d'emploi les plus à même d'épuiser rapidement leurs allocations de chômage au cours de leur recherche d'emploi, et à les adresser le plus vite possible aux services d'aide à l'emploi » (Eberts, 1999).

Durant la dernière décennie, la problématique du chômage a alimenté les réflexions de trois lauréats du prix Nobel d'économie en 2010 dont les travaux ont constitué un tournant décisif dans la résolution de cette question (Wasmer, 2011). Il s'agit précisément du modèle macroéconomique canonique du trio Diamond, Mortensen et Pissarides (D.M.P.) qui visent à expliquer comment un taux de chômage élevé peut parfois subsister en dépit d'une offre d'emplois largement disponible en développant la théorie des marchés frictionnels.

Les travaux consacrés à l'analyse de ce marché ont connu un redéploiement manifeste durant la période contemporaine, tant au niveau des problématiques que des méthodes d'analyse à travers l'extension des modèles traditionnels classiques et keynésiens. Ce redéploiement a connu durant son processus, l'intervention d'un courant hétérodoxe qui s'est orienté davantage vers la structure du marché du travail avec la théorie de la segmentation qui constitue le cadre théorique des travaux dans le présent article. De plus, l'analyse des caractéristiques des groupes de demandeurs d'emploi fait ressortir la théorie du capital humain (Becker, 1964).

La problématique de l'emploi et plus particulièrement celui des jeunes transcende les frontières nationales et est devenue une préoccupation des politiques internationales suite à l'accroissement de la population mondiale avec des conséquences sur l'emploi des jeunes.

Par ailleurs, il est bien souvent vrai que dans la majorité des cas, les débats sur le chômage se fixent sur son niveau plutôt que sur sa durée. Pourtant, la durée est un facteur déterminant car elle semble être le marqueur de l'intensité du phénomène et son impact sur la société.

Entre 1997 et 2017, la population des jeunes a augmenté de 139 millions de personnes et environ 70,9 millions de jeunes dans le monde sont sans emploi en 2017 (OIT, 2017)⁶¹. D'autre part, selon la même source, le taux de chômage mondial des jeunes en 2017 est de 13,1%.

Au niveau du continent africain, les mêmes préoccupations se font ressentir et semblent plus alarmantes. Selon les récentes estimations des Nations Unies, la population africaine, essentiellement jeune, devrait doubler en passant d'un milliard d'habitants en 2019 à 2,4 milliards en 2050 (AFD, 2019). Pour la Banque mondiale, la proportion des jeunes chômeurs en Afrique est de 60% en 2019 (OIT, 2018).

Au Togo, le taux de chômage est de 3,9% sur le plan national et de 6,8% pour les jeunes de 15 à 34 ans. Ces jeunes âgés de 15 à 34 ans (ERI-ESI, 2017) représentent 78,5% des chômeurs. De plus, les résultats de la même enquête révèlent que la durée de chômage est à un niveau important au Togo, malgré les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l'employabilité et l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi. En effet, ces résultats ont permis aussi de constater que la durée moyenne de chômage exprimée en années est de 3,9 pour l'ensemble des individus interrogés ; elle est de 4,7 pour les primo demandeurs et 1,7 pour les anciens actifs.

En considérant ces chiffres, la plupart des pays développés et en développement reconnaissent la place qu'occupe la problématique de l'emploi dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et dans celle du développement durable à cause de ses impacts dans la sphère sociale. Au cœur de l'Agenda 2030, ont été fixés 17 Objectifs de développement durable (ODD) parmi lesquels la question de l'emploi des jeunes est traitée (ODD8). La déclinaison de ce huitième objectif au niveau national est bien prise en compte dans le plan National de Développement du Togo (PND, 2018-2022).

A la lecture du contexte, certaines interrogations méritent des réflexions particulières afin de trouver des réponses à ces différents enjeux et défis. La question principale est de savoir quels sont les profils des jeunes demandeurs d'emploi au Togo. De cette question de base découlent les questions spécifiques ci-après : (i) quelles sont les formes typiques qui décrivent cet ensemble hétéroclite des jeunes demandeurs d'emploi

⁶¹ Tendances mondiales de l'emploi des jeunes: les voies possibles vers un meilleur avenir du travail – Résumé

togolais ? (ii) quels sont les facteurs qui déterminent l'accès des jeunes à l'emploi? (iii) quel est le risque encouru par un jeune demandeur d'emploi disposant de certaines caractéristiques personnelles de demeurer dans le chômage ?

Certaines hypothèses semblent répondre à ces interrogations. La principale stipule que les caractéristiques personnelles des jeunes demandeurs d'emploi déterminent significativement leur risque d'être au chômage. De manière spécifique, les jeunes demandeurs d'emploi ayant une formation d'enseignement général ont un risque plus élevé d'être au chômage (H1) et pareil pour ceux ayant suivi une formation « non formelle » (H2). Les jeunes demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi qui ne correspond pas forcément à leur formation ont plus de chance d'accéder à cet emploi (H3).

Le présent article a pour objectif général d'analyser le profil des jeunes demandeurs d'emploi au Togo. Spécifiquement, il s'agit de : (i) identifier les caractéristiques qui déterminent la demande d'emploi des jeunes togolais; (ii) faire une typologie des jeunes demandeurs d'emploi enquêtés; (iii) et construire un modèle statistique de profilage qui détermine le risque de chômage pour un individu disposant de certaines caractéristiques personnelles.

Trois constats motivent ainsi le choix de ce thème : le premier démontre que les défaillances du marché du travail requièrent non seulement l'intervention des pouvoirs publics par le biais des politiques de l'emploi, mais également la question de l'efficacité de leurs interventions au regard des mutations profondes que ce marché connaît dans nos pays. Ainsi, cette analyse servira de boussole pour les SPE et ceux du secteur privé pour mener des actions ciblées et coordonnées afin de réduire la demande d'emploi. Le deuxième provient des résultats de l'ERI-ESI qui révèlent l'existence d'une hétérogénéité des jeunes demandeurs d'emploi du point de vue de leur risque différencié par rapport au marché du travail, avec une durée moyenne d'environ 4 ans de chômage et une variance élevée. Le dernier est relatif à l'efficacité des mesures d'accompagnement dépendant du niveau de disparités existant entre les jeunes demandeurs d'emploi. Il urge de mettre à la disposition des décideurs et des institutions d'accompagnement, les résultats issus de ces travaux afin de rendre plus efficaces leurs interventions par le biais des politiques de ciblage.

La présente étude est articulée autour de quatre sections. La première est consacrée à la revue de littérature, la deuxième à l'approche méthodologique, la troisième aux résultats et discussions et la quatrième aux recommandations.

1. Revue de littérature

La revue de littérature sur l'analyse du profilage des jeunes demandeurs d'emploi au Togo nécessite avant tout une clarification de certains concepts et une identification de certains faits stylisés avant d'aborder les aspects théoriques et empiriques. Il s'agit des concepts de chômeur à nuancer avec celui de demandeur d'emploi, de jeune, de profilage à nuancer avec les notions de segmentation et de ciblage.

1.1. Cadre conceptuel

Chômeur et demandeur d'emploi

Le Bureau International du Travail (BIT, 1982) considère comme chômeur toute personne répondant aux trois conditions suivantes : être sans emploi, être à la recherche active d'emploi sur une période donnée et être disponible pour travailler. En d'autres termes, les personnes en situation de chômage sont sans emploi et actives dans leurs recherches d'emploi. Cependant, est considérée comme demandeur d'emploi toute personne inscrite auprès des services publics de l'emploi (SPE) au sens strict. Elles sont regroupées en 5 catégories :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi immédiatement disponibles et devant être actifs dans leurs démarches de recherche d'emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, actifs dans leurs démarches de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;

- Catégorie C : demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, actifs dans leurs démarches de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (*de plus de 78 heures au cours du mois*) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi actifs dans leurs démarches de recherche d'emploi, mais non disponibles (*formation, stage, arrêt maladie, etc.*) ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi se trouvant en emploi (*contrats aidés*).

En considérant ces deux définitions, nous réalisons qu'un demandeur d'emploi peut ne pas être un chômeur comme le cas des demandeurs d'emploi qui travaillent. Dans la suite de l'analyse, il sera retenu comme demandeurs d'emploi, uniquement ceux des catégories A, B et C.

Jeunes

Les seuils d'entrée et de sortie de la jeunesse sont progressifs et dépendent des milieux sociaux. Ainsi, la définition du concept de jeune est polysémique. En effet, pour les Nations Unies, la population jeune est celle qui est constituée des personnes âgées de 15 à 24 ans. L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) quant à elle situe cette frange de la population dans la tranche d'âges comprise entre 15 et 30 ans et le Commonwealth of Nations, entre 14 et 29 ans. Dans le contexte togolais, il a été retenu comme jeune, tout individu dont l'âge varie entre 15 et 34 ans révolus, conformément à la Politique Nationale de l'Emploi au Togo (PNE, 2011).

Segmentation, profilage et ciblage

La segmentation, notamment la segmentation du marché, implique de considérer l'existence d'une multitude de sous-marchés homogènes à l'intérieur d'un marché hétérogène attribuable aux différents désirs et besoins des acteurs, selon Smith (1956). La segmentation du marché est un concept marketing théorique qui implique des groupes artificiels de consommateurs, construit afin de venir en aide aux gestionnaires en planifiant et en ciblant leurs stratégies. C'est donc une méthode de découpage du marché (offreurs, demandeurs et objets d'échange) en sous-ensembles appelés segments (ou groupes) distincts et homogènes.

Debauche et Georges (2007) précisent qu'« un profilage des demandeurs d'emploi est effectué lors de leur inscription, afin de les segmenter en différentes catégories en fonction de leur éloignement au marché du travail », et de leur proposer un accompagnement adapté.

En bref, l'objectif que vise la segmentation est souvent le même que celui du profilage qui est une méthode de segmentation (notion plus large) : le ciblage ou l'individualisation d'une ou des classes formées à partir des deux méthodes précédentes. Le ciblage peut être entendu comme le choix d'un ou de plusieurs segments à des fins stratégiques.

1.2. Faits stylisés sur l'emploi au Togo

En 2017, la population togolaise est estimée à 7 265 286 habitants dont 60,7% vivent en milieu rural (RGPH4 2010 et projection 2017). Dans cet ensemble, la population en âge de travailler (15- 64 ans) représente 53,7%, avec une proportion plus importante en milieu urbain (59,2%) qu'en milieu rural (50,0%) (ERI-ESI, 2017). Les données de l'enquête montrent aussi que 84,2% des personnes âgées de 15 ans et plus sont des actifs occupés et que le taux de chômage se situe à 3,9 % avec une durée moyenne de chômage estimée à 4 ans environ.

Les résultats du diagnostic de la situation de l'emploi effectué dans le cadre de l'élaboration de la politique nationale de l'emploi au Togo version 2011, montrent que les difficultés d'insertion des jeunes surviennent au fur et à mesure qu'ils atteignent des niveaux d'éducation et/ou de formation plus élevés. Les formés de l'enseignement professionnel et du supérieur se retrouvent plus au chômage que les jeunes moins formés. Il est donc indispensable de rechercher les causes du chômage dans la situation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Selon la même source, en 2008, pour une offre de 4 750 places dans la fonction publique ouverte à tous les togolais, plus de 50 000 candidatures ont été enregistrées avec de fortes chances que plus de 45 000 candidats ne soient pas recrutés. De plus, le lancement des programmes proactifs de pré-insertion des jeunes diplômés sans emploi en 2011 (PROVONAT et AIDE) ont enregistré respectivement 21 000 candidats

Le constat général à l'analyse de ces chiffres montre que, quel que soit le niveau minimum exigé pour l'offre d'emploi ou de stage, la proportion des non recrutés dépasse 90% des candidats.

Par ailleurs, les enregistrements des demandes d'emploi par l'ANPE ont révélé à Lomé 16 256 demandeurs d'emploi au cours de la période de janvier à juillet 2011. En plus, les placements (offres d'emploi) effectués sur la même période s'élevaient quant à eux à 151. Le cumul à la fin de janvier 2012 est de 23 757 demandeurs d'emploi avec seulement un recrutement de 200 personnes. Les offres de stage ne s'élevaient au cours de la même période qu'à 1 672 sur les programmes AIDE et PROVONAT.

En définitive, pour 2011, sur un stock total de 23 557 demandeurs d'emploi, seulement 2 023 ont été placés. Sur cet effectif, 1 672 sont des stagiaires et 351 placés au titre de salariés.

Il apparaît aussi à l'analyse des profils des demandeurs d'emploi enregistrés que les types de formations reçus par la majorité des nouveaux entrants sur le marché de l'emploi ne sont pas en adéquation avec les profils recherchés pour les actifs de 25-34 ans. Ce constat est confirmé par les statistiques des jeunes ayant souscrit au programme AIDE. De même, les stages offerts par les entreprises pour certains profils (formation technique industrielle et technologique) n'ont pu trouver de postulants alors que des milliers de jeunes diplômés d'autres filières de formation du tertiaire ayant souscrit n'ont reçu aucune sollicitation.

En se référant aux personnes plus âgées (36-64 ans), on note selon l'enquête QUIBB 2011 qu'ils sont moins au chômage (3,93%) et moins sous-employés (26,49%) que leurs cadets de 15-35 ans.

Les demandeurs d'emploi sont insuffisamment préparés pour accéder facilement à l'emploi et s'insérer dans la vie active, de sorte qu'il faut agir sur leur employabilité en termes de qualification complémentaire adéquate et sur l'émergence et le développement d'un esprit d'entrepreneurial.

Face à l'ampleur du chômage au Togo, les Autorités publiques ont mis en place diverses mesures inscrites dans les différentes politiques dont la mise en œuvre permettrait de réduire le phénomène. Ces politiques sont majoritairement de nature active.

Les politiques passives comprennent les indemnisations du chômage, de la retraite anticipée, du licenciement, les aides sociales et les mécanismes de solidarité familiale en faveur des personnes sans emploi. Ce mécanisme d'indemnisation concerne aussi bien les actifs occupés que les chômeurs. Au Togo, la Loi N° 2011 - 006 portant code de sécurité sociale institue un régime général de sécurité sociale en faveur uniquement des travailleurs du secteur structuré soumis aux dispositions du Code de travail. On note les régimes officiels (intergénérationnels) qui regroupent la Caisse de retraite du Togo (CRT), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), l'Institut national d'assurance-maladie (INAM) ainsi que les régimes privés contrôlés par les sociétés d'assurance-vie (capitalisation).

Ces politiques ne concernent donc pas les primo-demandeurs d'emploi ni ceux qui ont perdu leur emploi sans capitaliser un nombre suffisant d'années de travail.

Pour contribuer à la réduction du chômage au Togo, toute une série de mesures actives ont été prises et des actions sont menées pour asseoir une véritable politique de l'emploi. Il s'agit de programmes, projets, mesures politiques et législatives visant à augmenter le stock de capital humain, à rendre disponible les informations sur les emplois et les salaires et à octroyer le financement ou à faciliter l'accès au crédit aux jeunes entrepreneurs. Ces programmes et projets de promotion de l'emploi des jeunes sont : le Programme Emploi Formation (PEF), Programme Pilote pour l'Emploi des Jeunes (PPEJ), le Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG), le Projet d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artisans, le Programme d'entrepreneuriat et d'auto emploi des jeunes, le Programme Communes du Millénaire et les Plates-formes Multifonctionnelles.

Outre ces projets et programmes, des structures de promotion de l'emploi ont été mises en place pour accompagner ces demandeurs d'emploi. Il s'agit de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), du Programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE) et du Programme de Volontariat National du Togo (PROVONAT).

1.3. Revue théorique

A la question de savoir quelle est l'origine des déséquilibres du marché du travail, deux approches traditionnelles⁶² s'opposent : la première attribuant la responsabilité aux entreprises caractérisées par une insuffisance de la demande et la deuxième désignant les demandeurs d'emploi.

Pour les besoins d'analyse, la présente littérature s'intéresse aux interprétations contemporaines du marché du travail. Il s'agit des théories dépassant les modèles néoclassiques de base, celles qui empruntent l'économie du travail aux courants hétérodoxes, celles qui se situent dans le prolongement du modèle keynésien et enfin les apports récents de l'économie. L'essentiel pour nous n'est pas de prétendre faire une présentation exhaustive des théories ; nous nous focaliserons particulièrement sur les théories ayant trait à notre objet d'analyse.

Afin de mieux comprendre les différentes théories et les antagonismes qui existent entre elles, il semble important de décrire succinctement le fonctionnement du marché du travail au regard des principales hypothèses du modèle néoclassique.

La première hypothèse est relative à l'homogénéité du travail, objet d'échange entre les offreurs et les demandeurs sur ce marché. Cette hypothèse stipule que le marché du travail est constitué d'une multitude de sous marchés distincts mais complémentaires. La distinction entre les groupes et classes est le fait de la qualification, donc en général, la formation des offreurs de travail. A cet effet, les déséquilibres que l'on peut constater sur ce marché proviennent pour une grande part de la période qu'il faut pour acquérir une nouvelle formation et changer de profession. Ces considérations ont été critiquées par Mill (1848), Cairnes (1874) et d'autres pour qui l'existence de classes hétérogènes était l'hypothèse la plus probable. Cette analyse constituera ainsi la base des travaux des économistes radicaux, relatifs à la segmentation du marché du travail.

La deuxième prône la transparence sur le marché où la question de l'imperfection de l'information est résolue au sein des sous marchés avec des coûts faibles. Des observations ont montré les limites de cette hypothèse et prouvé que sur le marché du travail, il existe une asymétrie d'informations (Weltz 1971) et il revient ainsi à l'Etat d'y remédier par le biais des services publics de l'emploi. La troisième concerne le comportement concurrentiel des agents. Cette hypothèse considère le salaire comme une variable parmi d'autres sur le marché du travail.

La quatrième hypothèse est liée à la mobilité des actifs et à la segmentation. La mobilité des facteurs est une condition pour un bon fonctionnement du marché du travail. Elle peut aussi être considérée comme une conséquence des autres hypothèses du modèle néoclassique. De nos jours, la critique la plus sévère par rapport aux approches néo-classiques se résume à la théorie de la segmentation. Cette théorie qui constitue l'épine dorsale du présent article et qui déclare qu'il n'existe pas un seul marché du travail, mais plusieurs sous marchés ou segments, au sein desquels les acteurs (travailleurs) sont mobiles et peuvent passer d'un segment à un autre.

L'examen de la revue existante sur la théorie de la segmentation identifie trois (03) importants niveaux d'analyse : le niveau « entreprise » (Doeringer et Piore, 1971; Bluestone, 1970), le niveau « emploi » (Harrison, 1972 ; Averitt, 1968 ; Gadrey, 1992) et le niveau « salarié » (Lindbeck et Snower, 1986). C'est ce dernier niveau d'analyse qui intéresse les offreurs de travail donc les demandeurs d'emploi et aussi le profilage lorsqu'il s'agit de dépasser la segmentation pour définir le profil des individus d'un segment.

Après le développement des hypothèses néoclassiques du fonctionnement du marché du travail, la littérature se poursuit avec les différentes théories en lien avec l'analyse.

La théorie du *Job search* de Stigler (1962)

La théorie de la recherche d'emploi (*job search*) propose une nouvelle application du postulat de rationalité des agents économiques. Stigler (1962) décrit le calcul optimisateur auquel se livre l'offreur de travail tant que le coût marginal de la durée de prospection est supérieur au gain marginal espéré, l'individu poursuivra sa prospection. Lippman et McCall (1976) introduisent quant à eux la notion de salaire de réservation (ou d'acceptation, ou de réserve) pour mettre en évidence l'arbitrage qu'effectue le chômeur dans le cadre de sa recherche d'emploi. Le chômeur se fixe un salaire d'acceptation en dessous duquel tout emploi proposé sera refusé. Ce salaire de réservation tient compte des coûts successifs à la recherche

⁶² Les théories économiques dites traditionnelles regroupent les analyses orthodoxes (classiques et néoclassiques) et hétérodoxes (marxistes et keynésiennes).

Cahier 5 : Jeunes face au marché du travail

d'emploi ainsi que des ressources alternatives en restant au chômage. Dès lors, plus les ressources alternatives sont importantes, plus le salaire de réserve est élevé, et plus longue sera la durée de prospection d'emploi et donc de chômage et inversement (Gautié et L'Horty, 2013). Le sous-emploi (chômage *frictionnel* ou de *prospection*) qui en résulte ne peut être que la conséquence d'un choix délibéré.

La théorie du capital humain de Becker (1964)

Le capital humain regroupe l'ensemble des connaissances, des qualifications, des compétences et des caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social et économique (OCDE, 2001). Dans un sens strictement économique, il désigne l'ensemble des connaissances et des compétences mobilisées par l'individu pour produire des biens et services (Kamanzi, 2006).

La théorie du capital humain (Becker, 1964) permet ainsi d'expliquer le fait que le chômage touche différemment les individus en fonction de l'accumulation de capital humain. Contrairement à la théorie néoclassique qui croit à l'homogénéité du travail, cette théorie montre que les individus ayant accumulé plus de capital humain sont susceptibles de trouver plus vite un emploi que ceux qui en ont moins accumulé.

Le capital humain est un stock de connaissances et d'expériences détenues par un individu, qu'il accumule en investissant dans son éducation, mais aussi dans des stages et tout autre type de formation. Ainsi l'élément de base de la théorie du capital humain est l'éducation connue sous deux aspects : l'éducation formelle et l'éducation informelle. La première est conçue et dispensée par les institutions d'éducation et de formation professionnelle et continue telles que les écoles ou les universités (Borges, Simard et Fillion, 2005) pouvant procurer des compétences utiles aux entrepreneurs (Davidsson et Honig, 2003). C'est une source d'accumulation de connaissances explicites. L'éducation informelle quant à elle résulte de l'expérience et de l'apprentissage sur le terrain. Elle génère des connaissances tacites et non codifiées (Borges et al., 2005).

Cette théorie intéresse plusieurs études du marché de l'emploi dans la mesure où l'éducation, la formation et l'expérience qui sont des éléments constitutifs du capital humain et liés aux caractéristiques individuelles affectent non seulement la productivité, mais permettraient d'augmenter la croissance et l'emploi.

La théorie de la segmentation de Lindbeck et Snower, (1986)

La théorie de la segmentation découle des travaux de Doeringer et Piore (1971) et suppose l'existence de plusieurs marchés du travail distincts entre eux : le marché primaire et le marché secondaire. Cette théorie identifie trois (03) importants niveaux d'analyse : le niveau « entreprise » (Doeringer et Piore, 1971; Bluestone, 1970), le niveau « emploi » (Harrison, 1972 ; Averitt, 1968 ; Gadrey, 1992) et le niveau « salarié » (Lindbeck et Snower, 1986).

Le premier groupe de théoriciens proposent une définition des segments basée sur les caractéristiques des entreprises (Doeringer et Piore, 1971; Bluestone, 1970) et le second groupe fonde la définition des segments non plus au niveau de l'entreprise mais au niveau des emplois (Harrison, 1972 ; Averitt, 1968 ; Gadrey, 1992). Le troisième groupe qui intéresse particulièrement le présent article propose une définition qui s'extrait des caractéristiques des entreprises et des emplois pour adopter une segmentation basée sur celles des individus à travers leur position sur le marché du travail (Lindbeck et Snower, 1986). C'est la théorie des « insiders-outsiders ».

Cette théorie a été initialement développée pour expliquer la hausse simultanée du chômage et des salaires. Elle part du constat que tous les individus n'accèdent pas aux mêmes opportunités d'emplois sur le marché du travail. Lindbeck et Snower (1986 ; 2001 ; 2002) étudient le comportement de ces individus et pointent une opposition entre ceux qui occupent un emploi (les insiders) et les chômeurs et candidats potentiels (les outsiders). Un des objectifs de cette théorie est de regrouper les individus ayant un comportement similaire en classes suivant deux critères : les individus d'une même classe sont les plus semblables possible, et les classes sont les plus disjointes possible.

La théorie du déséquilibre

La situation de l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail n'est pas toujours présente (Cousineau, 2010). Quand les salaires sont au-dessus de l'équilibre, on dit que l'offre de travail est excédentaire et qu'il s'exerce des pressions à la baisse sur les salaires. En revanche, lorsque les salaires sont en dessous de l'équilibre, on dit plutôt qu'il y a pénurie de main-d'œuvre ou de travail excédentaire et qu'il s'exerce une pression à la hausse sur les salaires. Cette approche dite du déséquilibre est celle qui

soutient le chômage involontaire qui s'oppose au chômage volontaire de la théorie néoclassique. Ainsi, de cette théorie, on retient le taux de chômage comme mesure ou indicateur du déséquilibre sur le marché de travail. R. Clower (1965), L. Axel (1968), J-P. Benassy (1975) et E. Malinvaud (1977) sont à l'origine de cette théorie.

1.4. Revue empirique

Les travaux réalisés sur le profilage des demandeurs d'emploi prennent en compte plusieurs groupes de variables et utilisent diverses méthodes. Il s'agit des méthodes de profilage d'Expertise, de sélection et des méthodes statistiques (Delautre et Georges, 2007). Les méthodes de profilage statistiques sont des modèles de régression logistique, des modèles de durée ou des arbres de décision. Les variables le plus souvent prises en comptes sont aussi bien des variables individuelles que des variables d'état du marché du travail local, du pays d'origine, du fonds d'assurance chômage, de la situation sur le marché du travail, des taux de chômage local, ainsi que la durée de la transition du demandeur d'emploi.

En 2015, Svabova et Durica réalisent une étude dans un article intitulé «Analysis and modeling of situation of long-term unemployed jobseekers in Slovak labor market » dans laquelle ils analysent l'influence des caractéristiques personnelles des demandeurs d'emploi au chômage en Slovaquie. Ces caractéristiques sont : Le sexe, l'état civil, le niveau d'éducation etc. En utilisant les méthodes statistiques telles que l'analyse de régression et de corrélation, l'analyse graphique et les tests statistiques, ils sont parvenus aux résultats suivants : la durée moyenne d'inscription en tant que demandeur d'emploi au chômage est très similaire pour les hommes et les femmes. Les tests sur l'hypothèse d'égalité des moyennes pour les catégories de genre montrent qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes désignant que les deux modalités ont une durée d'inscription très similaire en tant que demandeurs d'emploi.

Avant de passer à la modélisation par une régression logistique, ces auteurs ont procédé à des tests de corrélations entre toutes les variables explicatives afin d'éviter la multicolinéarité (Stankovicova, Vojtkova, 2008). Ils ont ensuite utilisé la procédure d'élimination à rebours pour créer le modèle de régression linéaire résultant (Soltes, 2008).

Un an avant les travaux de Svabova et Durica, S. Elder et K. Siaka Koné (2014) effectuent une étude sur la transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Afrique Sub-Saharienne.

Ils abordent la troisième partie de leur rapport en mettant l'accent sur les caractéristiques individuelles (Groupe d'âge, Statut marital), les ménages et l'éducation de la jeunesse. Pour atteindre leurs objectifs, ils ont fait un recours à trois modèles alternatifs : un modèle binaire de transition, un modèle binaire de transition vers les emplois stables et un modèle binaire de transition courte. Parmi les variables retenues pour cette analyse figurent les caractéristiques des jeunes, notamment l'âge et le sexe.

L'étude confirme que le chômage en Afrique subsaharienne est un chômage essentiellement urbain et qu'au Togo, le taux de chômage des jeunes citadins est quatre fois plus élevé que celui des jeunes en zones rurales.

L'estimation du modèle a permis d'obtenir les résultats suivants : s'agissant des caractéristiques des jeunes et les facteurs déterminants de leur transition, l'achèvement de la transition décroît avec l'âge et concerne beaucoup plus les jeunes hommes que les jeunes filles.

En ce qui concerne les variables d'éducation, elles soulignent qu'à l'exception de certains pays comme la Tanzanie et la Zambie, la probabilité d'achèvement des sans instruction ou des jeunes n'ayant atteint que le primaire est plus élevée en Afrique subsaharienne, sans nul doute dans les emplois manuels et/ou vulnérables. A contrario, la transition semble plus difficile pour les jeunes issus de la formation professionnelle ou du supérieur.

En considérant la situation financière de la famille d'origine des jeunes, les résultats indiquent que les jeunes issus de familles nanties ont une probabilité d'achèvement de la transition beaucoup plus élevée, alors que ceux appartenant à des familles pauvres transitent beaucoup plus difficilement.

Lamia B. (2017), retient dans sa première hypothèse de recherche certaines des caractéristiques individuelles comme facteurs prédisposant les actifs au risque de chômage. À travers l'Analyse des Correspondances Multiples associée à une Classification Ascendante Hiérarchique, il se dégage que le chômage juvénile est plutôt urbain et se recrute principalement parmi les femmes et les diplômés de l'enseignement supérieur.

Il a montré ensuite, au moyen d'un modèle logit, que l'âge, le capital humain, ainsi que le genre influent significativement sur la probabilité des actifs d'être au chômage plutôt qu'en emploi.

2. Méthodologie

2.1. Méthodes d'analyse

Pour caractériser les jeunes demandeurs d'emploi en vue de créer une typologie, nous suivons plusieurs principales étapes. Dans la première étape, nous réalisons l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) pour dégager les principaux axes qui serviront de typologie sur la base des informations de la situation dans l'emploi des individus. Dans la seconde, nous utilisons les dimensions significatives de l'ACM pour réaliser une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) afin de créer et catégoriser la variable d'intérêt qu'est l'« actif d'emploi ». Ensuite, une régression logistique binaire est retenue à l'issue de la classification qui a permis de retenir deux « clusters » et est utilisée pour identifier les caractéristiques significatives dans l'explication de la variable dépendante.

Spécification du modèle

Soit y une variable dichotomique caractéristique de l'appartenance ou non d'un individu au groupe des chômeurs. Ainsi, pour un individu i on définit :

$$y_i = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu } i \text{ appartient au groupe de chômeurs } (y_i^* > 0) \\ 0 & \text{si il appartient au groupe des non chômeurs} \end{cases}$$

$$i = 1, \dots, N$$

Où y_i^* est une variable latente continue

$$y_i^* = \beta x_i + \varepsilon_i,$$

Avec x_i le vecteur des variables explicatives correspondant aux caractéristiques personnelles de l'individu i , β le vecteur des paramètres à estimer, ε_i sont indépendantes et identiquement distribuées (iid) d'espérance nulle et d'écart type σ , ε_i/σ suit une loi logistique dont la fonction de répartition est donnée par $F(x) = \frac{1}{1 + e^{-x}}$

On remarque ici le choix du codage (0, 1) qui est traditionnellement retenu pour les modèles dichotomiques. En effet, celui-ci permet de définir la probabilité d'accepter comme l'espérance de la variable codée y_i , puisque :

$$E(y_i) = \text{Prob}(y_i = 1) \times 1 + \text{Prob}(y_i = 0) \times 0 = \text{Prob}(y_i = 1) = p_i$$

$$\text{On a : } p_i = F\left(\frac{x_i \beta}{\sigma}\right) = \frac{1}{1 + e^{-\frac{x_i \beta}{\sigma}}}$$

$$\text{D'où } e^{-\frac{x_i \beta}{\sigma}} = \frac{1 - p_i}{p_i}$$

Le modèle logit se réécrit alors comme suit :

$$\ln\left(\frac{p_i}{1 - p_i}\right) = x_i b \quad \text{avec } b = \frac{\beta}{\sigma}$$

Estimation des paramètres du modèle

L'estimation du paramètre b se fait par la méthode du Maximum de Vraisemblance (MV) et au moyen de STATMP.18. La vraisemblance de l'échantillon des n observations iid est donnée par :

$$L(y, b) = \prod_{i=1}^N p(y_i = 1)^{y_i} (1 - p(y_i = 1))^{1 - y_i}$$

Le Log-vraisemblance s'écrit :

$$l(y, b) = \sum_{i=1}^N y_i \log(p_i) + (1 - y_i) \log(1 - p_i)$$

Ainsi on a l'estimateur de b qui est : $\hat{b} = \arg \max_b [l(y, b)]$

Tests statistiques

Afin de valider le modèle, une série de tests statistiques sera effectuée. Il s'agit des tests suivants : le test de significativité globale du modèle réalisé au moyen du test du rapport de vraisemblance (LR test), le test de significativité des paramètres associés à chaque variable par le test de Wald. D'autres tests seront effectués notamment ceux des résidus standardisés de Pearson, des Dcook (distance de Cook), des Dbeta et des leverages afin d'améliorer les estimations.

Interprétation du modèle

Concernant l'interprétation du modèle, la valeur numérique des paramètres estimés n'a pas vraiment d'intérêt en soi. La seule information réellement utilisable est le signe des paramètres, indiquant si la variable associée influence la probabilité d'appartenir à une catégorie à la hausse ou à la baisse. C'est pourquoi, de façon générale, on peut étudier l'impact d'une variation δ de X_k pour rapport à une modalité de référence n de X_k sur la probabilité que $Y = m$ ($m=0, 1$), en calculant l'odds Ratio défini par :

$$OR_{m|n}(X, X_k + \delta) = \exp(\delta \beta_k^{(n)}).$$

2.2. Données d'analyse

La principale source de données utilisées est l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée entre août et octobre 2017 au Togo et dans les autres pays de l'espace UEMOA. Elle a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste à deux degrés avec stratification au premier degré. Au premier degré, 600 Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de douze (12) ménages a été tiré dans chacune des ZD retenues au premier degré. Au total, la taille de l'échantillon est de 7 200 ménages. Trois types de questionnaires ont été utilisés pour collecter les données : un questionnaire « ménage », un questionnaire sur l'« emploi » où est greffé un module « gouvernance, paix et sécurité » et un questionnaire sur le « secteur informel ». Le deuxième questionnaire est celui qui contient les variables d'analyse et plus particulièrement les sections intitulées C « CHOMAGE » et SE « SITUATION DANS L'EMPLOI ».

Les variables contenues dans le tableau suivant sont celles qui sont identifiées pour l'analyse du profilage des jeunes demandeurs d'emploi au Togo.

Tableau 1 : Liste des variables identifiées dans la base ERI-ESI à utiliser dans l'analyse

N°	Libellé de la variable	Type de variable	Nombre de modalités
1	Région	Nominale	6
2	Milieu de résidence	Nominale	2
3	Sexe	Nominale	2
4	Niveau instruction	Nominale	4
5	Situation matrimoniale,	Nominale	5
6	Handicap/l'état de santé	Nominale	2
7	Lien avec le chef de ménage	Nominale	9
9	Niveau instruction du CM	Nominale	4
10	Situation socio-prof CM	Nominale	7
11	Type de formation	Nominale	4
12	Groupe d'âge	Nominale	3
13	Jeune demandeur d'emploi	Nominale	2
14	Durée du Chômage	Nominale	2
15	Adéquation formation emploi	Nominale	3
16	Moyen de recherche	Nominale	10
TOTAL			65

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

La variable d'intérêt est « Jeune demandeur d'emploi » ayant comme modalités « 0 : Non Chômeur et 1 : Chômeur ». Toutes les variables explicatives (Durée du Chômage, Adéquation formation emploi, Moyen de recherche de l'emploi) n'étant pas observées sur toutes les modalités de cette variable d'intérêt, la technique de variables proxy a été utilisée. Par exemple, la Durée du Chômage n'étant pas observée pour les non chômeurs, le proxy utilisé est le temps passé depuis la fin de la formation avant de trouver le premier emploi. Pour l'Adéquation formation-emploi, il a été utilisé comme proxy pour les chômeurs la variable « Recherchez-

vous un travail dans votre domaine de formation ou non ? ». En ce qui concerne les « Moyens de recherche de l'emploi, le proxy utilisé pour les non chômeurs est les moyens de recherche utilisés pour obtenir le premier emploi.

3. Résultats et discussions

Dans cette partie nous exposerons d'abord les résultats de l'analyse des données, ensuite les tests de validité des estimations du modèle logistique, puis nous interpréterons globalement les paramètres estimés à travers les rapports des risques relatifs (RRR) avant de terminer par la discussions des résultats et la construction d'un modèle statistique de profilage. Le **tableau 2** présente les différents RRR associés à chaque variable indicatrice.

3.1. Résultats de l'analyse et des tests de validité

L'analyse de l'ACM permet de catégoriser les actifs autour de trois axes : un axe décrivant les individus ayant un emploi temporaire, un autre analysant ceux disposant d'un emploi permanent et le dernier axe consacré aux sans-emploi.

La CAH répartit ces individus en trois classes, respectivement de 38% (chômeurs), 5% (actifs temporaires) et 58% (actifs permanents) d'individus. Pour des besoins d'analyse, la non-significativité du deuxième groupe nous a amené à la constitution de deux classes par regroupement.

Ainsi, il a été retenu deux principaux clusters pour la suite de l'analyse. Le premier cluster est constitué de 58,7% des individus et, le deuxième de 41,3%. Le premier regroupe l'ensemble des actifs occupés, qu'ils soient permanents ou temporaires et le deuxième rassemble les chômeurs.

Après la classification, le modèle défini a été estimé et des tests ont été effectués et ont permis de retirer plusieurs observations qui ont une influence importante « outliers ou influentials » sur les coefficients du modèle ou sur la validité du modèle lui-même à partir des graphiques illustrant les résidus standardisés de Pearson et les leverages (Cf. Annexe2). Le test de Wald de nullité globale des coefficients des variables explicatives a été aussi réalisé (Cf. Annexe1). Les résultats obtenus à l'issue de ce test permettent de tirer les mêmes conclusions que ceux du modèle estimé. En effet, l'observation des p-value révèle que le modèle est globalement significatif et les coefficients de toutes les variables sont significativement différents de zéro au seuil de 5% à l'exception du « groupe d'âge [15-25] » et de l'« **apprentissage non formel** ».

3.2. Interprétation et discussions

L'analyse des résultats (Cf. Tableau 2) révèle que les demandeurs d'emploi ayant un lien de parenté autre que le lien « Chef de Ménage » ont plus de risque d'être au chômage. Plus la durée de chômage d'un demandeur d'emploi est longue, plus grand est son risque (3,6 fois de risque) de demeurer au chômage. La spécialité à une influence sur le chômage. En effet, lorsque le demandeur d'emploi est de spécialités « Technique d'industrie », « Technique de service » et « Autres » moins il court le risque d'être au chômage, vérifiant ainsi l'hypothèse H1. On note également que le moyen de recherche d'emploi a une influence sur le fait d'être au chômage, car plus les demandeurs d'emploi utilisent des relations personnelles, moins est le risque de demeurer au chômage. Aussi, lorsque les demandeurs désirent d'emploi qui cadre avec leur domaine de formation, plus ils courent le risque d'être au chômage, confirmant l'hypothèse H3. Enfin, un demandeur d'emploi ayant suivi un enseignement non formel court 1,3 fois plus de risque que celui ayant suivi un enseignement formel d'être au chômage (hypothèse H2).

Il ressort des différents résultats qu'au Togo, la transition du chômage vers la vie active des jeunes est caractéristique de leur lien de parenté, de leur durée dans le chômage, de leur spécialisation dans la formation, du type d'enseignement suivi, du moyen utilisé pour la recherche d'emploi, de l'âge et du type d'emploi en lien avec leur formation, donnant ainsi les facteurs qui décrivent l'accès des jeunes demandeurs à l'emploi (question de recherche 2).

Ces résultats ainsi obtenus corroborent la littérature. En effet, le capital humain (vu ici en termes de spécialisation (technique ou non) /de type de formation (formel ou non) et non en termes de niveau d'étude) et l'âge influencent le risque des actifs d'être au chômage plutôt qu'en emploi (Lamia B., 2017). Aussi, la théorie du capital humain (Becker, 1964) se fondant sur les aspects de l'éducation formelle et informelle,

Les études thématiques à partir des données de l'ERI-ESI

Cahier 5 : Jeunes face au marché du travail

permet d'affirmer le fait que le chômage touche différemment les individus par les différences individuelles d'accumulation de capital humain. Cette théorie montre bien que les individus ayant accumulé plus de capital humain et ayant suivi une formation formelle sont susceptibles de trouver plus vite un emploi que ceux ayant accumulé moins de capital humain et ayant suivi une formation non formelle.

Bien que la majorité des caractéristiques individuelles ait une influence significative sur le risque du chômage, d'autres par contre n'ont aucune influence significative au seuil de 5% selon les estimations du modèle. Il s'agit notamment du milieu de résidence, du sexe, du niveau d'instruction et de la situation matrimoniale. Ces résultats confirment certaines analyses et infirment d'autres.

En effet, le sexe semble ne pas avoir une relation avec la situation dans l'emploi, car l'équilibre des politiques liées au genre atteint un niveau où il n'existerait plus une différence significative entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Ce résultat confirme celui du test de l'hypothèse d'égalité des moyens pour les catégories de genre effectué par Svabova et Durica (2015).

A contrario, le niveau d'instruction qui ne semble pas avoir un lien avec la situation de l'emploi l'est dans les résultats de Svabova & Durica (2015) et Lamia (2017).

Tableau 2 : Résultats des estimations du modèle logistique

Regression logistique		Number of obs		3714		
		LR chi2(19)		517,82		
		Prob > chi2		0		
		Pseudo R2		0,6603		
Log likelihood = -141 121,98						
Jeune demandeur d'emploi						
Non Chômeur (base outcome)						
	Variables explicatives	RRR	Std, Err,	z	P>z	[Interv. de conf, à 95%]
Chômeur	Lien de parenté (Chef de Ménage)					
	Conjoint ou conjointe du chef	2,768	0,892	3,160	0,002	1,472 5,204
	Enfant du chef et/ou du conjoint	3,014	0,726	4,580	0,000	1,879 4,834
	Autres parentés du CM	2,924	0,938	3,340	0,001	1,559 5,485
	Autres parentés du conjoint(e)	9,098	5,269	3,810	0,000	2,924 28,310
	Sans lien de parenté	3,043	1,714	1,980	0,048	1,009 9,180
	Durée de chômage (Courte durée)					
	Longue durée	3,632	0,708	6,620	0,000	2,479 5,323
	Adéquation formation emploi					
	Dans un autre métier/branche	0,017	0,004	-18,190	0,000	0,011 0,027
	Spécialité (Enseignement général)					
	Technique d'industrie	0,419	0,168	-2,170	0,030	0,191 0,919
	Technique de service	0,317	0,110	-3,330	0,001	0,161 0,624
	Autres	0,170	0,135	-2,230	0,026	0,036 0,808
	Groupe d'âge ([15-25])					
	[25-30[	0,814	0,186	-0,900	0,368	0,520 1,275
	[30-35[	0,336	0,092	-3,980	0,000	0,197 0,575
	Type de formation (Ens. Formel)					
	Enseignement non formel	2,262	0,889	2,080	0,038	1,047 4,886
	Apprentissage informel	1,924	0,782	1,610	0,107	0,867 4,268
	Moyen de recherche (Relations personnelles)					
	Directement auprès employeur	3,553	0,934	4,820	0,000	2,123 5,947
	Petites annonces (radio, journaux, etc.)	12,368	6,228	4,990	0,000	4,610 33,182
Concours	1,002	0,492	0,000	0,997	0,383 2,621	
Création de sa propre entreprise	0,483	0,130	-2,700	0,007	0,284 0,820	
Autre	67,543	22,871	12,440	0,000	34,782 131,163	
Constante		0,453	0,128	-2,800	0,005	0,261 0,788

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

3.3. Modèle de profilage et analyse des profils

Après l'estimation et l'interprétation des résultats de la régression logistique, il est important pour atteindre les objectifs de l'étude de construire un modèle statistique de profilage et d'analyser les profils des jeunes demandeurs d'emploi. Les techniques statistiques de profilage auxquelles nous faisons recours ici utilisent l'impact statistique de l'ensemble des variables potentiellement explicatives (caractéristiques individuelles et état du marché du travail) sur notre variable dépendante à travers la régression logistique. Ceci permet d'estimer le poids de chacune de ces variables explicatives dans la probabilité finale de

Les études thématiques à partir des données de l'ERI-ESI

Cahier 5 : Jeunes face au marché du travail

demeurer au chômage ou non. On normalise ensuite ces résultats de manière à ce que, pour chaque caractéristique, on ait un indicateur variant entre 0 et 100 (méthode dite de scoring), puis on trace des fonctions de répartition des risques pour certains profils types pour ainsi déterminer des seuils pertinents de risque. Ce calibrage est utilisé pour calculer le risque pour chaque demandeur d'emploi de demeurer au chômage ou non en entrant ses propres caractéristiques individuelles et en tournant le modèle ainsi défini.

Le seuil de risque retenu ici est de 50%. Ainsi, pour un individu (i) de caractéristiques données, le modèle calcule un Score de Risque (SRi) qui est une moyenne arithmétique simple des risques associés à chaque variable potentiellement explicative (Cf. tableau 3) et le compare au seuil fixé qui est de 50%. Ainsi, pour un Score de Risque (SRi) calculé et inférieur à 50%, l'on dira que l'individu (i) court moins de risque d'être au chômage au vu de ses caractéristiques observées.

$SR_i = \frac{1}{J} \sum_{j=1}^J R_{ij}(I_{Xj}^i)$ où J est le nombre de variables explicatives, R_{ij} : les risques associés aux modalités de la j variable explicative et I_{Xj}^i : la fonction indicatrice associée à la variable X_j (question de recherche 3).

Tableau 3 : Risque associé aux variables potentiellement explicatives

j	Variables (Xj)	Modalités (I_{Xj}^i)	Sens du risque	Niveau du risque (Rij)
1	Lien de parenté	Chef de Ménage	-	5
		Autres liens	+	95
2	Durée de chômage	Courte	-	22
		Longue	+	78
3	Adéquation formation-emploi	Même	+	98
		Différent	-	2
4	Spécialité	Ens. Général	+	52
		Autres	-	48
5	Groupe d'âge	<30 ans	+	86
		30 ans et plus	-	14
6	Type de formation	Formel	-	23
		Non formel	+	77
7	Moyen de recherche d'emploi	Relation personnelle	-	1
		Autres	+	99

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

De l'analyse des résultats du profilage statistique, il se dégage deux profils extrêmes face à la demande d'emploi :

Profil1 : Les jeunes demandeurs d'emploi « *Chef de leur ménage* », dont la durée de chômage est « *Courte* », recherchant des emplois « *Différents de leur formation* », ayant fait des « *Spécialités techniques* », âgés de « *Plus de 30 ans* », ayant suivi des « *Formations formelles* » et utilisant des « *Relations personnelles* » dans leur recherche d'emploi courent moins de risque (16,4%) d'être au chômage ;

Profil2 : Les jeunes demandeurs d'emploi de lien de parenté « *Autre que Chef de ménage* », dont la durée de chômage est « *Longue* », recherchant des emplois « *Dans leur domaine de formation* », ayant fait des « *Spécialités d'enseignement général* », âgés de « *Moins de 30 ans* », ayant suivi des « *Formations non formelles* » et utilisant d'« *Autres relations que personnelles* » dans leur recherche d'emploi courent plus de risque (83,6%) d'être au chômage (question de recherche 1).

Conclusion

Le chômage est dans la plupart du temps un fléau qui touche plus les jeunes et représente un phénomène fréquent qui fait peser un poids significatif sur l'économie et le fonctionnement de notre société. Il s'agit également d'un phénomène complexe dans la mesure où il exerce des conséquences sur des domaines variés tels que le fonctionnement social des individus qui en sont victimes et le niveau de la pauvreté. Même si les connaissances sont encore lacunaires en Afrique et qu'il faut de toute urgence intensifier les recherches, l'expérience faite jusqu'à présent a livré d'importants enseignements sur la problématique de l'emploi et ses conséquences négatives sur le développement durable.

Notre étude a eu l'intérêt de mesurer l'ampleur des caractéristiques individuelles et du marché du travail sur le risque des jeunes de demeurer au chômage et de proposer un modèle statistique de profilage. Elle en est parvenue à des résultats forts concluants. Globalement, au Togo, le chômage touche plus les plus jeunes demandeurs, à longue durée de chômage, qui recherchent des emplois dans leur domaine de formation,

ayant fait des formations d'enseignement général et d'expérience dans le domaine non formel (avec un risque de 83,6%).

A la lumière de nos analyses économétriques, les résultats montrent que les demandeurs d'emploi issus des spécialités techniques (<0,42 fois) et ceux recherchant des emplois mais pas forcément dans leur domaine de formation (0,02 fois) avec des recours aux relations personnelles, ont plus de chance d'accéder à l'emploi. La durée de chômage est aussi associée à une augmentation de risque de chômage. Plus longue est la durée de chômage, plus le risque de chômage est élevé (3,6 fois).

Le profilage des demandeurs d'emploi n'est donc pas un nouvel outil d'orientation ou de placement des demandeurs d'emploi même si très peu de littératures en Afrique ont contribué à l'accroissement des connaissances dans ce domaine. C'est à cette base de connaissance que cet article sur « Le profilage des jeunes demandeurs d'emploi au Togo » se propose de contribuer. Il faut espérer que cet outil développé ici encouragera et facilitera la collaboration et son utilisation permettra d'accompagner les demandeurs d'emploi et de prévenir le phénomène de chômage au Togo.

Compte tenu de la diversité des effets induits par le chômage et de son ampleur au Togo, nous ne pouvons qu'inciter les SPE, les pouvoirs publics et les différents partenaires engagés dans une réflexion autour du chômage et de l'emploi d'inclure les questions de profilage des demandeurs dans leurs problématiques. Au regard des résultats obtenus, certaines recommandations méritent une attention particulière.

L'un des résultats du modèle de profilage statistique a montré que plus le chômage dure (un an et plus), plus le risque est grand de sortir du chômage (78%). Ainsi, l'intensité de l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée doit être améliorée. Il sera alors recommandé aux pouvoirs publics, de mettre en place un mécanisme d'identification de l'accompagnement de ces jeunes et de ciblage des politiques actives vers ce groupe vulnérable. Il s'avère aussi indispensable de prévoir des mesures passives particulières en leur octroyant une allocation lorsqu'ils recherchent activement un emploi afin d'assurer au moins leur accès au logement et à la santé. Ceci les aiderait à être plus résilients à leur situation et à poursuivre la recherche d'emploi.

Les jeunes demandeurs d'emploi ayant suivi une formation « Non formelle » courent un risque élevé (77%) de demeurer au chômage selon les résultats d'analyse. De plus, ceux ayant des Spécialités d'enseignement général courent un risque de 52%. Ceci explique l'orientation des politiques actives déjà entamées par le gouvernement dans le système éducatif et dans les formations par la création des Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD). Ainsi, le mécanisme de sélection des jeunes pour les formations dans ces instituts devrait se faire sur la base de l'outil de profilage des jeunes demandeurs d'emploi conçu dans le présent article.

Il a été révélé par le même modèle que les jeunes demandeurs d'emploi qui utilisent les relations personnelles ont un moindre risque de demeurer au chômage (1%) par rapport aux autres moyens de recherche d'emploi (y compris les concours). Ceci est une prévision alarmante qui expliquerait la primauté des relations personnelles sur les compétences au cours des recrutements. Cette affirmation nécessite une étude approfondie si les Autorités publiques s'engagent résolument à lutter contre la corruption.

Bibliographie

- Debauche E. et Georges N., (2007b). "Construire un modèle de profilage des demandeurs d'emploi : défi statistique ou défi politique ?", Document de travail du Centre d'études de l'emploi, n° 91, août.
- Delautre E. et Georges N., (2007a). "De l'utilité d'un outil de profilage des demandeurs d'emploi : comparaison de trois expériences européennes", Observatoire de l'ANPE, n° 10, février.
- Georges N., (2007). "Le profilage des demandeurs d'emploi : modèle américain versus modèle néerlandais", Travail et Emploi, n° 112, octobre-décembre.
- Herbillon J.M. (2004). « Le profiling des demandeurs d'emploi aux Pays-Bas », Dares, Travail et Emploi, n° 99.
- Konle-Seidl R., (2011). "Utilisation du profilage pour l'affectation des ressources, la planification des actions et la concordance (systèmes de profilage pour une insertion efficace dans le marché du travail) », Document de discussion de la Commission européenne, 24 avril 2011.
- Stigler G. (1962) Information in the Labor Market, Journal of Political Economy, vol. 70, n° 5, pp. 94-105.
- Lippman S. and McCall J. (1976). Job Search in a Dynamic Economy, Journal of Economic Theory, vol.12, n° 3, pp. 365-390.
- Gautié J. et L'Horty Y. (2013). Emploi et chômage, in Croissance, emploi et développement. Les grandes questions économiques et sociales. Paris, La Découverte, pp. 65-102.

Cahier 5 : Jeunes face au marché du travail

Becker G. S. (1964) *Human Capital*, 2nd eds., New York, Columbia University Press.

Kamanzi, P. C. (2006). Influence du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada. Doctorat en administration et politique scolaires, Université Laval, Québec, Canada.

Doeringer P. and Piore M. (1971). *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington, D.C. Heath and Co.

Borges, C., Simard G., & Fillion L. J. (2005a). Création d'entreprise – Examen de la documentation. Cahier de recherche 2005-02, Chaire d'entrepreneuriat Rogers -J.-A.-

Bombardier, HEC Montréal.

Borges C., Simard G., & Fillion L. J. (2005b). Entreprendre au Québec, c'est capital! Résultats de recherches sur la création d'entreprises. Cahier de recherche 2005-03, Chaire

d'entrepreneuriat Rogers -J.-A.-Bombardier, HEC Montréal.

Cousineau D. and Chartier S. (2010). Outliers detection and treatment: a review. *International Journal of Psychological Research*, 3 (1), 58-67.

Benarrosh Y. (2000). « Tri des chômeurs : le nécessaire consensus des acteurs de l'emploi », *Travail et Emploi*, no 81, pp. 9-26.

Decreuse B. et Di Paola V. (2002). « L'employabilité des chômeurs de longue durée : mise en perspective des littératures théoriques et empiriques. », *Revue d'économie politique*, no 2, pp. 197-227.

Fougère D. (2000). « La durée du chômage en France », in J.-P. Fitoussi, O. Passet, J. Freyssinet *Réduction du chômage : les réussites en Europe*, rapport du Conseil d'analyse économique no 23, La Documentation française, Paris, pp. 239-259.

Cortese L. & Meyers R. (2004). Discussion des variables pouvant intervenir dans le chômage de longue durée au Luxembourg. Working paper n° 1. Luxembourg: Université du Luxembourg.

Bundesagentur für arbeit (2006). « Profiling based Counselling and Placement Programmes of Public Employment Services », Report on the European Profiling Seminar.

Hammer B., Rosholm M. and Svarer M. (2004). « A Danish Profiling System », Institute for the Study of Labor, IZA Discussion Paper n° 1418.

Calmfors L. (1994). « Politiques actives du marché du travail et chômage – cadre d'analyse des aspects cruciaux de la conception des mesures », *Revue économique de l'OCDE*, 22: 8-51. Google Scholar

Perrot A. (1992). *Les nouvelles théories du marché du travail*, La Découverte, Paris. Google Scholar

Keynes J. M. (1936), *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris. Google Scholar

Baudry B. (1994). "Segmentation du marché du travail et segmentation du marché de la sous-traitance : une étude de la firme réseau", *Revue d'Économie Politique*, n° 104, p. 75-95.

Petit H. (2002). Fondements et dynamique de la segmentation du marché du travail. Une analyse sur données françaises, Thèse de doctorat en Sciences Économiques, Université Paris I.

Svabova L. and Durica M. (2015). Analysis and modeling of situation of long-term unemployed jobseekers in Slovak labor market, *Procedia Economics and Finance* N°26 446 – 453

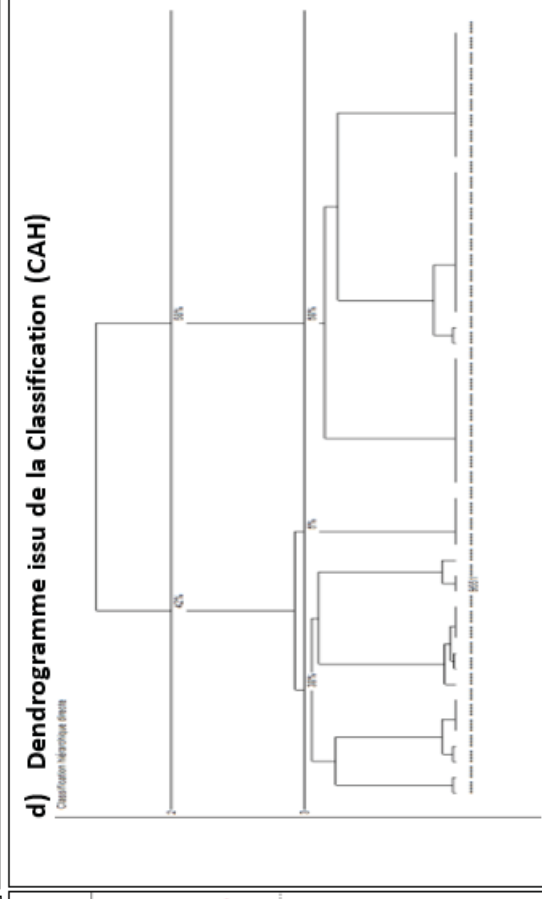
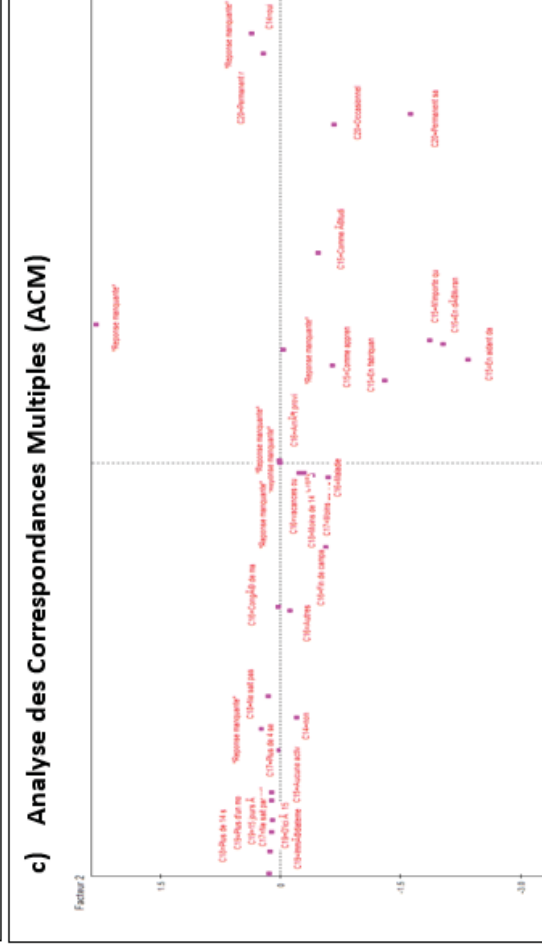
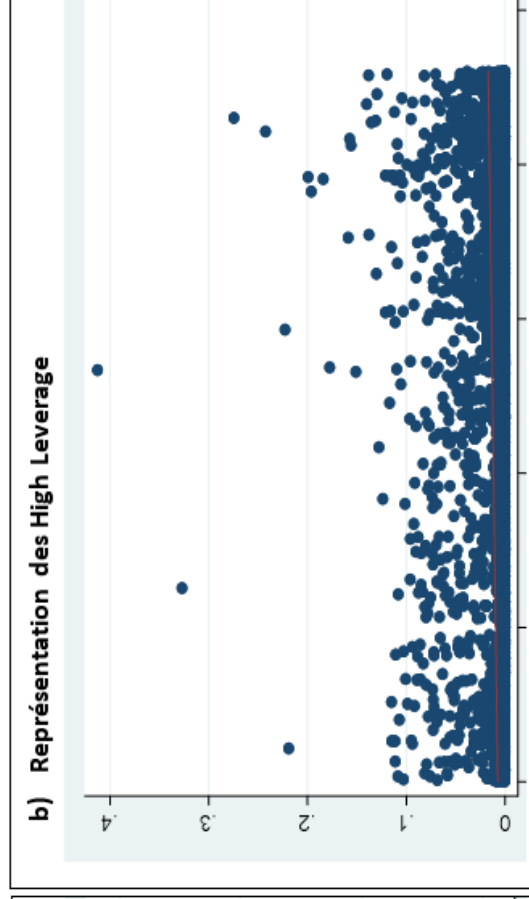
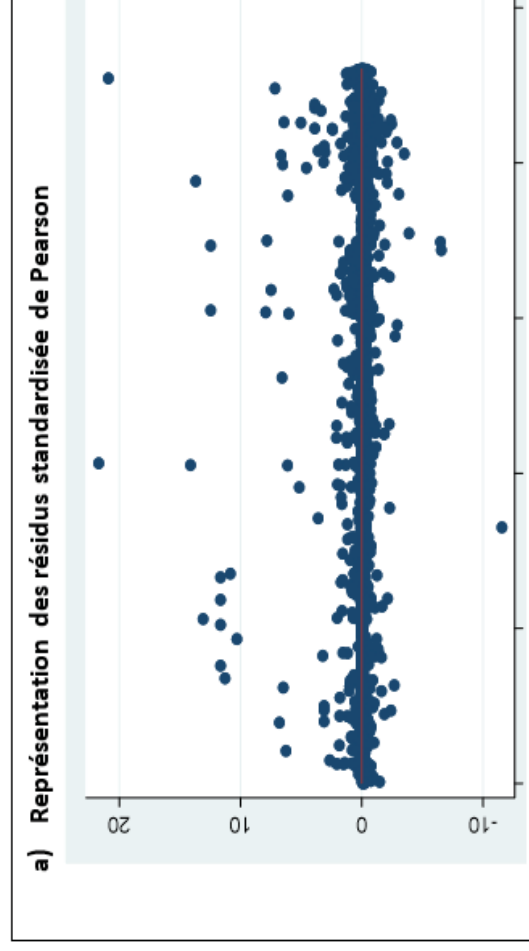
Sara E. et Koko K. (2014). «Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Afrique Sub-Saharienne» Rapport du Bureau international du travail, Genève, Février.

Annexe1: Résultats des tests économétriques et de la classification

a) Test de Wald de nullité des coefficients de régression logistique			
Jeune demandeur d'emploi	chi2	df	P>chi2
Lien de parenté (Chef de Ménage)			
Conjoint ou conjointe du chef	9,995	1	0,002
Enfant du chef et/ou du conjoint	20,955	1	0,000
Autres parentés du CM	11,181	1	0,001
Autres parentés du conjoint(e)	14,536	1	0,000
Sans lien de parenté	3,901	1	0,048
Durée de chômage (Courte durée)			
Longue durée	43,768	1	0,000
Adéquation formation emploi			
Dans un autre métier/branche	331,035	1	0,000
Spécialité (Enseignement général)			
Technique d'industrie	4,706	1	0,030
Technique de service	11,058	1	0,001
Autres	4,966	1	0,026
Groupe d'âge ([15-25])			
[25-30]	0,810	1	0,368
[30-35]	15,828	1	0,000
Type de formation (Ens. Formel)			
Enseignement non formel	4,318	1	0,038
Apprentissage informel	2,592	1	0,107
Moyen de recherche (Relations personnelles)			
Directement auprès employeur	23,263	1	0,000
Petites annonces (radio, journaux, etc.)	24,948	1	0,000

b) Classification et caractérisation des classes									
CARACTÉRISATION PAR LES MODALITÉS DES CLASSES OU MODALITÉS									
DE Coupure 'a' de l'arbre en 2 classes									
CLASSE 1 / 2									
V.TEST	PROBA	POURCENTAGES	MODALITÉS	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	IDEN
		CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	CLASSE 1 / 2	POIDS
100.48	0.000	100.00	90.12	37.19	'Reponse manquante'	SE3	15	3568	
89.44	0.000	100.00	78.81	32.52	C14=oui	SE2	AN_2	3120	
61.37	0.000	90.06	59.28	27.17	C20=Permanent r	AP9A	AI_2	2606	
51.14	0.000	52.76	100.00	78.22	'Reponse manquante'	SE9	19	7504	
34.15	0.000	89.41	23.24	10.73	C20=Permanent sa	AP9A	AI_3	1029	
28.57	0.000	100.00	11.32	4.67	'Reponse manquante'	SE2	14	448	
19.48	0.000	43.00	99.87	95.86	'Reponse manquante'	SE5	16	9196	
18.52	0.000	99.50	5.05	2.10	C15=En travailla	SE3	AO_7	201	
14.00	0.000	83.08	5.46	2.71	C20=Occasionnel	AP9A	AI_1	260	
11.76	0.000	41.91	99.95	98.43	'Reponse manquante'	SE6A	17	9442	
4.01	0.000	41.37	99.97	99.74	'Reponse manquante'	SE6B	18	9568	
-27.63	0.000	0.00	0.00	0.00	C19=Immédiate	SE9	AS_3	690	
-38.80	0.000	0.00	0.00	13.47	C19=Plus d'un mo	SE9	AS_4	1292	
-84.24	0.000	8.35	12.02	59.40	'Reponse manquante'	AP9A	20	5698	
*****	0.000	6.49	9.88	62.81	C14=non	SE2	AN_1	6025	
*****	0.000	0.00	0.00	57.71	C15=Aucune activ	SE3	AO_1	5636	
CLASSE 2 / 2									
V.TEST	PROBA	POURCENTAGES	MODALITÉS	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	IDEN
		CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	CLASSE 2 / 2	POIDS
109.85	0.000	100.00	98.26	57.71	C15=Aucune activ	SE3	as2a	5634	
100.48	0.000	93.51	100.00	62.81	C14=non	SE2	AO_1	5636	
84.24	0.000	91.65	92.69	59.40	'Reponse manquante'	AP9A	AN_1	6025	
38.80	0.000	100.00	22.93	13.47	C19=Plus d'un mo	SE9	AS_4	1292	
27.63	0.000	100.00	12.25	7.19	C19=Immédiate	SE9	AS_3	690	
-4.01	0.000	58.63	99.57	99.74	'Reponse manquante'	SE6B	18	9568	
-11.76	0.000	58.09	97.36	98.43	'Reponse manquante'	SE6A	17	9442	
-14.00	0.000	16.92	0.78	2.71	C20=Occasionnel	AP9A	AI_1	260	
-18.52	0.000	0.50	0.02	2.10	C15=En travailla	SE3	AO_7	201	

Annexe 2 : Graphiques illustrant l'analyse des données



Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Entrepreneuriat et perspectives d'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire

Latif DOHO ^a et Wapori TRAORE ^a

^a *Institut National de la Statistique de Cote d'Ivoire*

Résumé : L'objectif de ce papier est non seulement de faire ressortir les déterminants du choix de s'installer à leur propre compte chez les jeunes de 15 à 40 ans en Côte d'Ivoire, mais aussi d'analyser les facteurs de survie dans le statut d'entrepreneur chez les jeunes et de présenter les perspectives d'emploi pour cette même population cible. Pour les deux premiers objectifs, la modélisation logistique menée sur les données des enquêtes nationales sur l'emploi de 2016, 2017 et 2019 a permis de mettre en exergue les caractéristiques favorables à l'entrée et à la survie du jeune en entrepreneuriat. Ces caractéristiques sont les suivantes : être une femme, être âgées de 36 à 40 ans, n'avoir pas atteint les études supérieures, vouloir exercer une activité commerciale dans l'informel, vivre en dehors d'Abidjan. Cependant, ces résultats mettent en exergue un profil d'entrepreneuriat de subsistance chez les jeunes ivoiriens qui ne pensent pas pouvoir obtenir un emploi salarié bien rémunéré. Un tel type d'entrepreneuriat qui ne s'appuie pas sur des innovations technologiques ou la réponse à des besoins de la communauté ne peut pas être moteur de la croissance.

Dans ce contexte, il convient d'interpeller les décideurs sur d'une part le ciblage de cette catégorie de personnes ayant cette fibre entrepreneuriale pour les aider à développer et à formaliser leurs activités et d'autre part à initier des modules de formation dans l'enseignement général, technique et professionnel ainsi que dans l'enseignement supérieur pour développer la fibre entrepreneuriale chez les plus instruits. Cela permettra de déboucher sur un type d'entrepreneuriat avec des champions nationaux qui vont soutenir la croissance économique en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne notre troisième objectif, il faut retenir que les jeunes sont logiquement dans des perspectives d'amélioration de leurs revenus et cela passe par l'agrandissement de leurs activités ou la promotion dans leur emploi salarié.

Mots clés : Entrepreneuriat - Auto emploi- jeunes - Perspectives d'emploi-jeunes en Côte d'Ivoire

Abstract: The aim of this paper is not only to highlight the determinants of the choice to set up on their own among young people aged 15 to 40 in Côte d'Ivoire, but also to analyze the factors of survival in the status entrepreneurship among young people and present employment prospects for this same target population.

For the first two objectives, the logistic modeling carried out on data from the national employment surveys of 2016, 2017 and 2019 made it possible to highlight the characteristics favorable to the entry and survival of young people in entrepreneurship. These characteristics are as follows: being a woman, being between 36 and 40 years old, not having completed higher education, wanting to do business in the informal sector, living outside Abidjan. However, these results highlight a profile of subsistence entrepreneurship among young people who do not think they can get a well-paid salaried job. Such a type of entrepreneurship that is not based on technological innovations or responding to community needs cannot be the engine of growth.

In this context, decision-makers should be called on, on the one hand, to target this category of people with this entrepreneurial spirit to help them develop and formalize their activities and, on the other hand, to initiate training modules in the general, technical and vocational education as well as in higher education to develop the entrepreneurial spirit among the most educated. This will lead to a type of entrepreneurship with national champions who will support economic growth in Côte d'Ivoire.

Regarding our third objective, it should be remembered that young people are logically in the prospect of improving their income and this involves expanding their activities or promoting them in their paid employment.

Key words: Entrepreneurship- Entrepreneurs- Self-employment- Youth Employment prospects for young people in Côte d'Ivoire

Introduction

La question de l'emploi est très présente dans les débats de politique sur le développement à travers le monde. Cependant, en dépit des multiples stratégies adoptées par les gouvernements, le chômage a pris de l'ampleur dans le monde en passant de 172,5 millions de personnes soit 5% en 2018 à 173,6 millions de personnes soit 5,4% en 2019 (Organisation International du Travail, 2019).

De plus, du fait de la forte croissance démographique du pays, les populations jeunes semblent éprouver plus de difficultés à accéder à l'emploi. En Côte d'Ivoire, selon le rapport de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informelle (ERI-ESI) de 2017, le chômage frappe plus les jeunes générations, notamment les jeunes de 15-34 ans qui ont un taux variant entre 5,7% pour les 15-24 ans et 4,7% pour les 25-34 ans. Selon ce rapport, près des trois quarts des chômeurs ont moins de 35 ans (81,6% pour les femmes et 67,9 % pour les hommes), Ces jeunes chômeurs étant pour la plupart de jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi (ERI-ESI, 2017).

Pour faire face aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle, particulièrement au niveau des jeunes, le gouvernement ivoirien dans la composante emploi des jeunes de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour la période allant de 2016 à 2020 a mis en place la Stratégie Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (SNIEJ). Cette stratégie nationale accorde un point d'honneur à favoriser l'entrepreneuriat des jeunes en tant qu'opportunité d'insertion. Ainsi, l'un des objectifs de cette dernière est de lever les nombreuses contraintes à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes que sont : le problème d'information, les difficultés liées aux critères de soumission aux marchés, le problème de financement, etc.

L'entrepreneuriat apparaît ainsi comme une des solutions cruciales susceptibles d'avoir des retombées positives multiples, dans un contexte où les économies ne sont plus en mesure d'offrir des opportunités d'emplois décentes aux jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail. (Kane et al., 2014).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNIEJ, le gouvernement ivoirien déploie plusieurs programmes visant à faciliter l'insertion des jeunes en particulier l'accès à des emplois décents et productifs pour les jeunes. Ces différents programmes visent à promouvoir l'emploi avec un accent particulier sur les groupes vulnérables ou défavorisés tels que les jeunes, les femmes, les handicapés ou les vétérans.

Les dispositifs les plus importants en matière d'insertion des jeunes mis en place par le gouvernement ivoirien sont gérés par deux structures le Bureau de Coordination des Programmes d'Emploi (BCPE) et l'Agence Emploi Jeune (AEJ). D'une part, le BCPE assure la gestion fiduciaire des financements extérieurs dédiés à l'insertion des jeunes avec un portefeuille de trois projets : le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque Mondiale, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de l'AFD et le Projet d'Insertion Socioéconomique des Populations vulnérables de l'Ouest (PRISE) de la Coopération Japonaise. D'autre part, l'AEJ a en charge la gestion des fonds nationaux à travers une interaction directe avec les jeunes. Toutefois, il faut noter que ces deux structures travaillent en parfaite symbiose et mettent en œuvre plusieurs programmes d'entrepreneuriat des jeunes dont le programme dénommé « AGIR pour les jeunes » qui vise plus de 30 000 bénéficiaires.

Après la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi 2016-2020 avec une stratégie privilégiant l'entrepreneuriat, il apparaît nécessaire de s'interroger sur l'efficacité de l'option entrepreneuriale dans la stratégie d'insertion durable des jeunes.

L'objectif principal de ce papier est d'analyser l'efficacité de l'entrepreneuriat en tant que dispositif d'insertion durable des jeunes. De manière spécifique, elle vise quatre objectifs : (i) déterminer le profil des jeunes entrepreneurs en Côte d'Ivoire ; (ii) analyser les déterminants du choix d'entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire, (iii) mettre en exergue les facteurs de survie des jeunes en entrepreneuriat en Côte d'Ivoire et (iv) analyser les perspectives d'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire.

1. Revue de littérature

1.1. Théories microéconomiques de l'entrepreneuriat

Dans un premier temps, l'entrepreneur est vu par Cantillon et Say comme un preneur de risques dans la mesure où celui-ci met en jeu ses propres fonds. Il sait saisir les opportunités et donc en assume les risques. Toutefois, Say fait une distinction entre capitaliste et entrepreneur. Pour lui, l'entrepreneur est lié à l'innovation et est donc un agent de changement.

Dans la même veine, Schumpeter présente l'entrepreneur comme le moteur de la croissance économique. Selon cet auteur l'entrepreneur est mu par son désir de construire sa propre activité et d'innover, mais sa principale motivation reste la recherche de profit. Schumpeter met également en exergue une différence entre innovateur et inventeur. Le premier étant celui qui utilise les inventions et les découvertes tandis que le second découvre de nouvelles méthodes et de nouveaux matériaux. En d'autres termes, l'innovateur s'appuie sur les nouveaux procédés proposés par l'inventeur.

Par ailleurs, Harvey Leibenstein, dans la théorie de l'efficacité X affirme que lorsque l'utilisation productive maximale possible d'une ressource est supérieure à l'utilisation réelle, une opportunité d'arbitrage apparaît et un entrepreneur peut alors l'exploiter à des fins lucratives. Les entrepreneurs peuvent également améliorer les intrants en utilisant de nouvelles ressources, rendant ainsi la production existante plus efficace.

En outre, Max Weber (1930) donne une place prépondérante aux systèmes de valeurs dans sa théorie. Il affirme que la religion, les valeurs religieuses et les croyances d'un individu affectent considérablement sa vie professionnelle, son occupation, son enthousiasme entrepreneurial.

Les théoriciens de l'intention entrepreneuriale essaient d'expliquer dans quelle mesure les intentions guident les individus vers l'entrepreneuriat. Krueger et coll. (2000) et Kolvereid & Isaksen (2006) affirment que les intentions sont le meilleur prédicteur de la plupart des comportements planifiés, y compris le comportement entrepreneurial. L'intention entrepreneuriale est l'état d'esprit qui oriente et guide les actions de l'entrepreneur vers le développement et la mise en œuvre de nouveaux concepts d'affaires (Bird 1988). Pour Doan Winkel et al (2011) l'intention entrepreneuriale se définit plutôt comme le désir et la détermination d'un individu à s'engager dans la création de nouvelles entreprises.

Enfin, Pepuek et Hassis indiquent quant à eux que les motivations économiques à elles seules devraient suffire à impulser l'entrepreneuriat et que si l'entrepreneuriat n'est pas développé, cela ne peut être que le résultat d'imperfections du marché.

Au plan microéconomique, l'entrepreneur est présenté comme un individu qui analyse son milieu de vie et en apportant une solution à un problème existant à l'aide de procédés découverts par les inventeurs avec comme objectif de se faire du profit ; ce qui a terme a un impact positif sur la croissance économique.

1.2. Arbitrage entrepreneuriat et emploi salarié

Dans la section précédente, l'entrepreneur a été présenté comme un individu qui flaire les bonnes opportunités mais en tant qu'agent économique rationnel, il a la possibilité de postuler pour un emploi salarié. Il s'agit ici d'analyser comment l'arbitrage entre entrepreneuriat et emploi salarié est effectué.

Naturellement, en tant qu'agent économique rationnel l'arbitrage va se faire autour d'une comparaison de gain. En effet, les auteurs Evan et Jovani (1989) expliquent qu'avant de prendre la décision d'entreprendre, l'individu fait un arbitrage entre le revenu potentiel que pourrait lui rapporter l'entrepreneuriat et l'investissement de la richesse personnelle restante après l'avoir utilisé pour le capital de démarrage d'une part et le salaire dû sur le marché du travail d'autre part. En supposant que l'individu soit neutre à risque, après résolution de programme de maximisation, ils aboutissent à la conclusion selon laquelle au-dessus d'un niveau de capacité à entreprendre l'individu choisira de créer sa propre activité. Ce paramètre, qui dépend linéairement du revenu initial de l'individu reflète son niveau d'aversion au risque.

Dans la même veine, Johnson and Darnell (1976) montrent que le choix de l'entrepreneuriat résulte de l'arbitrage entre les gains monétaires et non monétaires nets résultant du travail indépendant et celui

découlant du maintien du statut d'employé ou de chômeur, et affirment que le déclencheur de telle décision peut être interpréter comme une fonction à deux variables : les facteurs pull et push.

Au final, il faut retenir que l'entrepreneur compare les gains entre le potentiel salaire et sa richesse qu'il détient après son investissement.

1.3. Facteurs de choix du statut d'entrepreneur et de survie dans l'entrepreneuriat

Cette section vise à faire ressortir quelques résultats importants des travaux empiriques menés sur la thématique de l'entrepreneuriat des jeunes. De manière particulière, il s'agit des facteurs du choix de statut d'entrepreneur et des facteurs de survie dans l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, les facteurs sont classés en trois groupes à savoir les facteurs individuels, les facteurs psychologiques et les facteurs environnementaux.

Facteurs individuels

Le premier facteur mis en exergue dans les travaux empiriques est l'âge de l'individu. Selon Wicker et King (1989), il existe une relation positive entre l'âge de l'entrepreneur et le succès de son entreprise en raison du fait que les individus plus âgés sont le plus susceptibles de bénéficier d'un vaste réseau, d'expérience et sont plus à même de lever des fonds pour leur activité. A l'inverse, pour Pleschak (1997), la relation est plutôt négative, les jeunes entrepreneurs étant plus ambitieux et motivés que leurs aînés.

Le second facteur est le sexe de l'individu, à cet effet Brüderl et al., (1996) ; Cliff et al., (2004) ; Dahlgvist et al., (2000) voient cette variable comme un facteur explicatif de la performance plutôt qu'un facteur de survie des nouvelles entreprises. Ces auteurs montrent que les entreprises créées par des femmes et des individus issus de minorités ethniques ont la même probabilité d'échouer que les autres. En revanche, ces entreprises sont moins fréquemment performantes, notamment en termes de croissance.

De plus, Wiklund et Shepherd, (2001), Brüderl et al., (1996) ; Cooper et al., (1994), présentent le fait d'avoir une expérience professionnelle significative comme facteur de succès de l'entrepreneur surtout lorsque l'entreprise est menée dans un domaine déjà connu de l'entrepreneur.

Par ailleurs, en ce qui concerne le niveau d'études Indra Lal Acharja (2017), estime qu'il n'y a aucun lien apparent entre les performances scolaires et l'intention d'entreprendre.

Enfin, il convient de préciser que d'autres facteurs individuels comme une bonne conception du projet et le fait de s'associer à plusieurs pour la création de l'entreprise favorisent le succès de l'entreprise. Ces aspects sont mis en évidence par Brüderl et al. (1996), Schutjens et Wever (2000) ; Dahlgvist et al. (2000). Toutefois, Nerlinger, (1998) et Seeger, (1997), affirment que le fait d'avoir plusieurs fondateurs de l'entreprise fait courir des risques de conflit préjudiciable à la réussite de l'entreprise.

Facteurs psychologiques

Au niveau des facteurs psychologiques, Oluseyi Emmanuel Sowole, Mohammed Ehsanul Hogue et Olufemi Patrick Adeyeye (2018) ont montré l'existence d'une relation entre les facteurs de stress tels que le manque de financement, la prestation de soins des personnes à charge et le désir d'autonomie jeunes. Ils ont également établi que, le manque de culture et de formation entrepreneuriale influence significativement le comportement entrepreneurial des jeunes.

On peut également citer la théorie des besoins de McClelland (1940) qui se concentrait sur les trois besoins de Murray : la réussite, le pouvoir et les affiliations. Cette théorie stipule que les personnes ayant un grand besoin de réussite obtiennent de meilleurs résultats que celles qui ont un besoin modéré ou faible de réussite, et a noté les différences régionales et nationales en matière de motivation pour les réalisations. Ainsi les personnes présentant un besoin de réussite sont celles qui vont s'orienter vers l'entrepreneuriat.

Cependant, ces variables sont difficiles à mesurer sur les individus et ne seront pas analysées dans le cadre de la présente étude.

Facteurs environnementaux

L'environnement dans lequel vit l'individu agit généralement sur lui et cela est également le cas en ce qui concerne la décision d'entreprendre. Les facteurs liés à l'environnement ont été l'objet de plusieurs travaux empiriques.

Au plan institutionnel, Vesper et Albaum (1979) identifient la présence d'incubateur, l'existence de ressources techniques en main-d'œuvre, d'universités avec des programmes de recherche avancée et les politiques gouvernementales favorables telles que les incitations fiscales et les contrats de recherche, comme étant les facteurs environnementaux ayant une influence sur le succès d'une entreprise. Cette vision est en adéquation avec la théorie de Schumpeter disant que l'entrepreneuriat se nourrit des inventions des chercheurs.

Dans la même veine, Cooper (1973) affirme que les facteurs environnementaux tels que l'existence d'exemple d'action entrepreneuriale, une bonne perception de la société à l'égard de l'entrepreneuriat, les niveaux de salaire et d'imposition, la disponibilité de capital de risque, de personnel et des services de soutien, l'accessibilité aux clients, l'accessibilité aux recherches universitaires et les conditions économiques générales sont tant de facteur influençant la décision de créer sa propre entreprise.

De plus, Kamunge et al (2003) à l'aide d'une régression multivariée, montre que l'accès au financement et l'expérience managériale sont les principaux facteurs socio-économiques affectant les performances de celles-ci. En outre, cette étude met exergue les facteurs tels que l'accès à l'information, la politique gouvernementale et l'accès aux infrastructures affectent positivement, mais dans une moindre mesure les performances de l'entreprise.

On peut également citer Sabri (2017) qui explique le principal facteur conduisant les jeunes à entreprendre est la recherche d'autonomie mais des facteurs environnementaux tels que la concurrence des grandes entreprises, la lenteur des procédures administratives ainsi que les difficultés de financement peuvent décourager le désir d'entreprendre chez les jeunes.

Les facteurs environnementaux se retrouvent aussi chez les auteurs de la théorie de l'intention entrepreneuriale. Bird (1988) indique dans son modèle de base que les intentions entrepreneuriales sont façonnées par une combinaison de sa pensée rationnelle et intuitive sur la création d'entreprises, chacune d'entre elles étant d'abord influencée par de nombreux facteurs contextuels personnels et environnementaux. Par ailleurs, dans la conception de Boy et Vozikis, ce sont plutôt des facteurs tels que le climat politique ou économique et les capacités et la personnalité de l'individu qui affectent sa pensée pour la création d'entreprise, ce qui crée une intention entrepreneuriale. Pour finir, Ajzen (2005) affirme que les gens développent des attitudes fondées sur les croyances qu'ils ont sur les conséquences de l'exécution du comportement. Ces conséquences comprennent à la fois des récompenses intrinsèques et extrinsèques comme les récompenses financières, l'indépendance ou l'autonomie et la sécurité familiale, qui influencent favorablement l'intention de démarrer une entreprise.

La revue de littérature fournit des informations enrichissantes sur les déterminants du choix d'entreprendre et des facteurs de survie dans l'entrepreneuriat. Toutefois, il faut noter que plusieurs variables intéressantes ne sont pas facilement mesurables ou disponibles dans les bases de données des enquêtes nationales sur l'emploi. Dans la suite du document, il s'agira de tester la validité des résultats empiriques sur les données des jeunes de Côte d'Ivoire.

2. Données et méthodologie

2.1. Source de données

Les données utilisées dans cette étude proviennent d'enquêtes nationales par sondage sur la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire sur entre 2013 et 2019. Il s'agit des quatre suivantes :

- [1] Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et sur le Travail des Enfants (**ENSETTE 2013**) avec un échantillon de **11 977 ménages** soit **49 307 individus** ;
- [2] Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (**ENSESI 2016**) avec un échantillon de **10 392 ménages** soit **44 003 individus** ;
- [3] Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (**ERI ESI 2017**) avec un échantillon de **12 792 ménages** soit **42 656 individus** ;

[4] Enquête Nationale sur l'Emploi (**ENE 2019**) avec un échantillon de **7 867 ménages** soit **33 265 individus**.

2.2. Définition des concepts

Dans le cadre de cette étude, la définition de certains concepts est importante pour une meilleure appréciation des analyses ultérieures notamment le concept de jeune, le concept de personne en emploi et le concept d'entrepreneur.

Notion de jeune

La charte africaine de la jeunesse définit le jeune comme toute personne âgée de 15 à 35 ans. Néanmoins, en tenant compte de l'âge minimum légal à l'emploi en Côte d'Ivoire qui est de 14 ans et des effets de la crise de la décennie 2000-2010, la stratégie nationale d'insertion et d'emploi considère comme jeune en matière d'emploi, toute personne âgée de 15 à 40 ans. Nous nous alignerons donc sur cette dernière définition.

Notion d'emploi

En outre, selon la 19ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST), les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Elles comprennent : (i) les personnes en emploi « au travail », c'est-à-dire celles qui ont travaillé une heure au moins dans un poste de travail ; (ii) les personnes en emploi qui n'étaient « pas au travail » en raison d'une absence temporaire d'un poste de travail ou d'aménagements du temps de travail (comme le travail en rotation par équipes, les horaires flexibles, le repos compensatoire des heures supplémentaires).

Notion d'entrepreneuriat

Dans ce papier, sont considérés comme entrepreneur tous les individus en emploi avec comme statut dans l'emploi principal soit employeur soit travailleur indépendant.

Finalement la présente investigation se focalise sur les individus de 15 à 40 ans (jeunes), en emploi avec le statut d'employeur ou de travailleur indépendant dans l'emploi principal.

2.3. Présentation de la méthodologie

Présentation du modèle logit

Pour analyser les déterminants du choix d'entrepreneuriat et les facteurs de survie en entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire, nous allons utiliser un modèle logit binaire. La variable dépendante notée y prend 1 si le jeune est en emploi et entrepreneur et 0 sinon (en emploi mais pas en entrepreneuriat).

La présentation du modèle est issue du document de travail de l'INSEE intitulé le modèle logit théorie et application (AFSA 2016).

Le choix d'entreprendre ou non est lié au niveau d'une variable propre au jeune qu'on ne connaît pas. On note cette variable y^* et la relation entre y et y^* se formalise ainsi :

$$\begin{cases} y_i = 1 \text{ si et seulement si } y_i^* > s_0 \\ y_i = 0 \text{ si et seulement si } y_i^* < s_0 \end{cases}$$

On dispose par ailleurs des valeurs de certaines variables sur notre population d'étude qu'on va appeler variables explicatives. Ces variables sont notées $x_1, x_2, \dots, x_K$ pour chaque jeune. L'objectif poursuivi est d'analyser l'influence des variables x_k sur y^* . Le modèle s'écrit :

$$y_i^* = \beta_0' + \beta_1 x_{1i} + \dots + \beta_k x_{ki} + \dots + \beta_K x_{Ki} + u_i \quad (1)$$

Dans l'équation (1) le paramètre β_k représente l'effet de la variable x_k sur le niveau de y^* . u_i est le terme d'erreur et contient toutes les variables qui peuvent influencer y^* mais qui ne sont pas connues donc n'ont pas été observées et ne font pas partie de notre modèle.

Comme y^* n'est pas observée on ne peut pas estimer les paramètres du modèles β_k . A défaut, on s'intéresse à la variable y qui elle est observée. On s'intéresse aux fréquences de choix du statut d'entrepreneur ($y = 1$) ou de l'emploi salarié ($y = 0$) pour les différentes valeurs de nos variables explicatives et on regarde si les fréquences varient sensiblement selon les valeurs des variables explicatives. On a :

$$P(y = 1|x) = P(y^* > s_0 | x) = P(\beta'_0 - s_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k + \dots + \beta_K x_K + u > 0 | x)$$

$$P(y = 1|x) = P(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k + \dots + \beta_K x_K + u > 0 | x) \quad (2)$$

$$\text{avec } \beta_0 = \beta'_0 - s_0$$

De manière matricielle l'équation (2) peut s'écrire :

$$P(y = 1|x) = P(x\beta + u > 0 | x) = P(-u < x\beta | x) \quad (3)$$

A ce niveau, on fait l'hypothèse forte d'indépendance entre u et x , ainsi on a :

$$P(y = 1|x) = P(-u < x\beta) \quad (4)$$

On fait encore la deuxième hypothèse que la loi de probabilité de u est symétrique donc on a :

$$P(y = 1|x) = P(u < x\beta) \quad (5)$$

Finalement on peut écrire :

$$P(y = 1|x) = G(x\beta) \quad (6)$$

Où G est la fonction de répartition de la loi de u . Il reste à définir la fonction G c'est-à-dire la loi de probabilité de u . Il y a deux possibilités la loi logistique et la loi normale centrée réduite. Dans le cas où on choisit, la loi normale centrée réduite, on parle de modèle probit alors que le choix de la loi logistique nous donne un modèle logit. Dans notre cas nous choisissons la loi logistique qui s'écrit ainsi :

$$P(y = 1|x) = \frac{1}{1 + e^{-x\beta}} \quad (7)$$

L'utilisation de variable explicatives continues se fait aisément. Par contre, l'utilisation de variables explicatives binaires (deux modalités) ou polytomiques (plus de deux modalités) demande un traitement spécifique. On peut présenter le cas d'une variable explicative binaire comme le sexe et le généraliser au variables polytomiques.

La variable sexe a deux modalités homme notée h et femme notée f . On va d'abord dichotomiser les deux modalités en deux variables indicatrices notées $1(\text{sexe}_i = h)$ et $1(\text{sexe}_i = f)$. La première vaut 1 si l'individu est un homme et 0 sinon. La deuxième prend 1 si l'individu est une femme et 0 sinon. L'introduction des deux variables dans le modèle donne :

$$P(y = 1|\text{sexe}_i) = \frac{1}{1 + e^{-\beta_0 - \beta_1 1(\text{sexe}_i = h) - \beta_2 1(\text{sexe}_i = f)}} \quad (8)$$

Comme on a $1(\text{sexe}_i = h) + 1(\text{sexe}_i = f) = 1$ donc on peut écrire :

$$\beta_0 + \beta_1 1(\text{sexe}_i = h) + \beta_2 1(\text{sexe}_i = f) = \beta_0 + c + (\beta_1 - c)1(\text{sexe}_i = h) + (\beta_2 - c)1(\text{sexe}_i = f)$$

avec c une constante quelconque. Le modèle peut donc s'écrire ainsi

$$P(y = 1|\text{sexe}_i) = \frac{1}{1 + e^{-\widetilde{\beta}_0 - \widetilde{\beta}_1 1(\text{sexe}_i = h) - \widetilde{\beta}_2 1(\text{sexe}_i = f)}} \quad (9)$$

$$\text{Avec } \widetilde{\beta}_0 = \beta_0 + c ; \widetilde{\beta}_1 = \beta_1 - c ; \widetilde{\beta}_2 = \beta_2 - c.$$

Ainsi, il y a une infinité de jeux de paramètres conduisant au même modèle. Il ressort que les paramètres du modèle ne sont pas identifiés. Pour contourner cela, on choisit une modalité de référence et on fixe son paramètre β à 0 pour obtenir une seule et unique équation pour représenter le modèle. Par exemple, si homme retient homme comme modalité de référence de la variable sexe, le paramètre associé c'est-à-dire β_1 est fixé à 0 et $1(\text{sexe}_i = h)$ disparaît du modèle et β_2 est évaluée en référence à celle de l'homme.

Dans le cas des variables explicatives polytomiques, il s'agit d'une généralisation de ce cas à k modalités, où toutes les k modalités sont dichotomisées, ensuite on choisit la modalité de référence qui sort du modèle et les k-1 autres modalités ont leurs coefficients qui sont déterminés par rapport à la modalité de référence.

Le modèle est estimé par la méthode du maximum de vraisemblance. Pour simplifier les calculs on procède à la maximisation de la log-vraisemblance. La log vraisemblance s'écrit comme suit :

$$\ln P_i = y_i \ln \frac{1}{1 + e^{-x_i \beta}} + (1 - y_i) \ln \frac{e^{-x_i \beta}}{1 + e^{-x_i \beta}} \quad (10)$$

Pour un échantillon de n individus la log vraisemblance se généralise ainsi :

$$\ln P = \sum_{i=1}^n \left[y_i \ln \frac{1}{1 + e^{-x_i \beta}} + (1 - y_i) \ln \frac{e^{-x_i \beta}}{1 + e^{-x_i \beta}} \right] \quad (11)$$

Les valeurs des paramètres sont les solutions du système à K+1 équations (il y a autant d'équations que de paramètres à estimer) :

$$\frac{\partial \ln P}{\partial \beta} = 0 \quad (12)$$

La résolution du système se fait par l'utilisation des méthodes numériques dont la plus utilisée est l'algorithme de Newton-Raphson. Les estimateurs obtenus ont de bonnes propriétés (sans biais, convergents). Le modèle logit permet d'effectuer des tests de significativité globale et des tests de significativités des coefficients. Par ailleurs, le R2 de Mac-faden permet d'apprécier le pouvoir explicatif du modèle.

Ce $R^2 = 1 - \frac{\ln L}{\ln l_0}$

L'influence des variables sera appréhendée par les odds-ratio qui sont calculés ainsi :

$$OR = \frac{P(y = 1|x_1 = 1)/P(y = 0|x_1 = 1)}{P(y = 1|x_1 = 0)/P(y = 0|x_1 = 0)} = e^{x\beta} \quad (13)$$

Le deuxième modèle est aussi une régression logistique dont la variable dépendante prend 1 si et seulement si l'individu a un statut d'entrepreneur dans l'emploi antérieur et dans l'emploi principal actuel et 0 sinon.

Spécification des modèles

Sur la base des explications fournies dans la section précédente les deux modèles sont spécifiés ainsi :

$$P(y = 1|x) = \frac{1}{1 + e^{-x\beta}}$$

Les variables explicatives issues principalement de la littérature sont présentées dans les tableaux 1 et 2 avec leurs modalités de référence qui seront utilisées dans le cadre de l'estimation des deux modèles.

Tableau 1 : Spécification du modèle sur les déterminants du choix d'entreprendre

Facteurs explicatifs	Variables	Modalités
Facteurs individuels	Milieu de résidence (Référence=Rural)	Abidjan Autres Urbains
	Sexe (Référence=Homme)	Femme
	Groupe d'âges (Référence=36 à 40 ans)	15 à 24 ans 25 à 35 ans
	Niveau d'études (Référence=Aucun niveau)	Primaire Secondaire Général Secondaire Technique ou professionnel Supérieur
	Facteurs environnementaux	Lien avec le Chef de ménage (Référence=Autre lien)
		Chef de ménage Epoux ou épouse du chef de ménage

Facteurs explicatifs	Variables	Modalités
	Taille du ménage du jeune (Référence=moins de 5 personnes)	5 à 7 personnes
		8 personnes et plus
	Tuteur du jeune avant l'âge de 15 ans (Référence=Autre)	Père
		Mère
		Père et Mère
	Secteur d'activités du Tuteur avant 15 ans (Référence=secteur public)	Secteur privé non agricole
		Secteur agricole
		Autre
		Tuteur ne travaillait pas
	Secteurs d'activités (Référence= Service)	Pas de tuteur
		Agriculture
		Industrie
	Formalité de l'emploi (Référence= Emploi formel)	Commerce
		Emploi informel
	Constante	

Tableau 2 : Spécification du modèle sur la survie dans l'entrepreneuriat

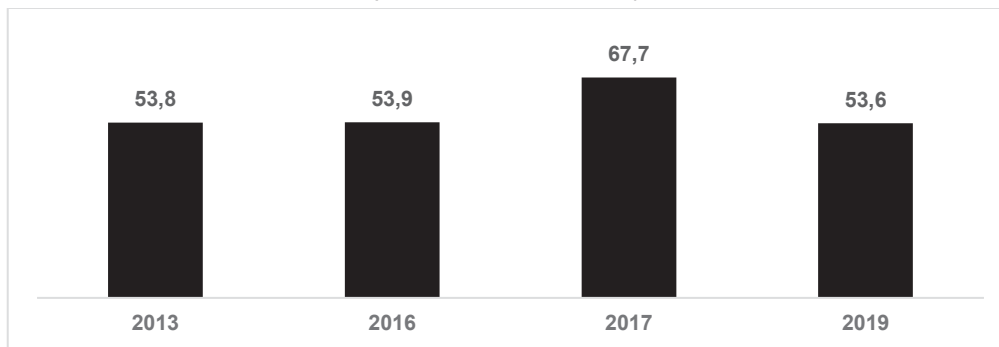
Facteurs explicatifs	Variables	Modalités
Facteurs individuels	Groupe d'âges (Référence=36 à 40 ans)	15 à 24 ans
		25 à 35 ans
	Sexe (Référence=Homme)	Femme
	Lien avec le Chef de ménage (Référence=Autre lien)	Chef de ménage
		Epoux ou épouse du chef de ménage
	Milieu de résidence (Référence=Rural)	Abidjan
		Autres Urbains
Facteurs environnementaux	Niveau d'études (Référence=Aucun niveau)	Primaire
		Secondaire
		Supérieur
	Secteur dans l'emploi antérieur (Référence=Secteur formel)	Organisation internationale
		Secteur privé Informel
	Nombre d'employés dans l'emploi antérieur (Référence=Plus de 5 employés ou pas d'emploi antérieur)	Un employé (auto emploi)
		2 à 5 employés
	CSP dans l'emploi antérieur (Référence=Cadre ou Stagiaire)	
		Employé ou ouvrier qualifié
	Raison du changement d'emploi antérieur (Référence= Départ Involontaire)	
		Départ Volontaire
	Constante	

3. Résultats

3.1. Grandes tendances sur l'entrepreneuriat des jeunes

La population des jeunes de 15 à 40 ans en emploi varie entre 5 millions et 6 millions entre 2013 et 2019. La proportion de cette frange de la population ayant le statut d'entrepreneur en emploi principal est au-delà de la moitié entre 2013 et 2019 (Voir Graphique 1). Elle est passée de 53,8% en 2013 à 67,7% en 2017 soit une hausse de près de 14 points de pourcentage. Cependant, cette proportion a chuté est redescendu en 2019 à peu près à son niveau de 2013. Divers éléments peuvent expliquer les évolutions constatées, toutefois le modèle économétrique sur la survie des jeunes en entrepreneuriat sur les données de l'ERI-ESI-2017 permettra d'appréhender les variables qui ont favorisé le changement de statut des jeunes en particulier la sortie de l'entrepreneuriat. Aussi, sur les cinq dernières années le taux de croissance le plus élevé enregistré par l'économie ivoirienne est de 7,4% en 2017 (INS). La corrélation n'est pas formellement établie mais on peut se souvenir de la théorie de Schumpeter selon laquelle l'entrepreneur est le moteur de la croissance économique.

Graphique 4: Evolution de la proportion des jeunes de 15 à 40 ans ayant le statut d'entrepreneur en Côte d'Ivoire



Source : Calculs des auteurs sur les données des enquêtes ENSETE-2013, ENSESI-2016, ERI-ESI-2017, ENE-2019

3.2. Profil des jeunes entrepreneurs

Dans cette section, le profil des jeunes entrepreneurs de 15 à 40 ans est analysé. Au niveau du sexe, la proportion d'entrepreneurs parmi les jeunes femmes en emploi est relativement plus importante que celle des hommes. Les jeunes femmes auraient des prédispositions à s'installer à leur propre compte et peut être à y demeurer.

En ce qui concerne l'âge, il est à observer que l'option d'entrer en entrepreneuriat chez les jeunes de 15 à 40 ans en Côte d'Ivoire est plus forte lorsque les individus atteignent les 25 ans. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes ayant atteint au moins 25 ans, peuvent avoir déjà fait quelques années sans succès sur le marché de l'emploi et décident alors de s'y insérer en s'installant à leur propre compte.

En outre, les jeunes ayant atteint le niveau d'étude supérieur se passionnent moins pour l'entrepreneuriat peut-être parce qu'ils auraient plus de chance de décrocher des emplois salariés bien rémunérés par rapport à ceux qui ont des niveaux d'études relativement plus faibles qui préfèrent l'auto-emploi. Cela pourrait traduire le fait que l'entrepreneuriat est généralement vu en Côte d'Ivoire plus comme un moyen de s'insérer parce qu'on n'a pas de qualification qu'une voie qu'on aurait choisie. L'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire serait donc un entrepreneuriat de subsistance.

Au niveau du milieu de résidence, les jeunes du milieu rural préfèrent en majorité s'installer à leur compte par rapport à ceux du milieu urbain en général et ceux d'Abidjan en particulier. Ce constat peut se comprendre par le fait que la capitale économique Abidjan possède un tissu industriel relativement dense et un secteur des prestations de services dont l'influence sur l'économie ne cesse de se renforcer. Ainsi, les jeunes résidant dans le District d'Abidjan aurait plus de chance de décrocher un emploi salarié bien rémunéré.

En définitive, l'entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire semble être une activité de subsistance qui attire en particulier les jeunes femmes de 25 à 40 ans, n'ayant pas atteint le niveau supérieur et vivant en milieu rural. Plus globalement, on peut appréhender l'entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire comme un recours pour les jeunes ne pouvant pas accéder à un emploi salarié bien rémunéré. Ce profil dressé à l'aide de la statistique descriptive sera testé à l'aide de deux modèles économétriques dans les sections suivantes.

Tableau 24: Proportion de jeunes entrepreneurs selon le sexe, le groupe d'âges, le niveau d'instruction et le milieu de résidence

	Années			
	2013	2016	2017	2019
Sexes				
Homme	51,8	50,2	59,4	49,3
Femme	56,2	59,1	78,7	59,3
Groupe d'âges				
15-24 ans	35,9	35,8	68,0	32,3
25-35 ans	60,1	58,1	67,9	59,2
36-40 ans	69,0	65,0	66,9	65,3
Niveau d'instruction				
Aucun	57,2	61,1	79,7	59,8
Primaire	55,3	57,4	69,6	58,2
Secondaire	48,5	39,6	48,2	43,7
Supérieur	29,6	16,7	19,4	27,4
Milieu de résidence				
Abidjan	46,9	41,5	43,5	48,9
Autre urbain	50,4	52,8	65,1	55,1
Rural	57,0	59,6	83,0	54,5
Ensemble	53,8	53,9	67,7	53,6

Source : Calculs des auteurs sur les données des enquêtes ENSET-2013, ENSESI-2016, ERI-ESI-2017, ENE-2019

3.3. Déterminants du choix d'entreprendre

Au niveau des facteurs explicatifs de la décision d'entreprendre chez les jeunes de 15 à 40 ans en Côte d'Ivoire, le modèle logistique fournit des résultats intéressants autant pour les facteurs individuels que pour les facteurs environnementaux (voir tableau 4). Les résultats du modèle sont présentés par nature des facteurs.

• **Facteurs individuels**

Les jeunes femmes ont une plus grande inclinaison vers l'entrepreneuriat. De façon spécifique, les jeunes femmes ont 1,3 fois plus de chances en 2019 et près de 2 fois plus de chances en 2016 d'être entrepreneur relativement aux jeunes hommes. Ce résultat laisse entrevoir l'idée que les jeunes femmes ont plus d'aptitude à s'installer à leur propre compte dans des activités qui ne nécessitent pas des investissements importants et sont enclines à faire preuve de patience jusqu'à ce que l'activité génère des profits ce qui n'est pas forcément le cas des jeunes hommes. Cependant, ce résultat pourrait être également expliqué par le fait qu'en Côte d'Ivoire, les femmes ont bénéficié de nombreuses initiatives visant à faciliter leur insertion dans l'entrepreneuriat et à faciliter le financement de leurs activités.

En ce qui concerne l'âge, les résultats empiriques viennent confirmer les intuitions de l'analyse descriptive selon laquelle à partir d'un certain âge, les individus ont plus tendance à se tourner vers l'entrepreneuriat. Ceux-ci montrent qu'effectivement avoir moins de 36 ans influence négativement la probabilité de rentrer en entrepreneuriat. Les résultats sont similaires en 2019 et 2016. Les travaux empiriques avaient déjà prédit ce résultat et cela se confirme en chez les jeunes en Côte d'Ivoire. L'explication peut être liée au désir d'autonomie ressorti dans la littérature comme favorisant le besoin de s'installer à son propre compte. Ainsi, entre 15 et 35 ans et encore plus entre 15 et 24 ans le besoin d'avoir une autonomie financière n'est pas assez important pour conduire à s'intéresser par l'auto emploi.

Au niveau du milieu de résidence, le fait de résider à Abidjan diminue la probabilité de rentrer en entrepreneuriat et comme cela avait été mentionné dans la section 4.2, cela s'explique par la diversification de l'offre d'emploi au niveau d'Abidjan et la disponibilité d'emplois bien rémunérés pour les jeunes. En plus, on peut ajouter que les moins de 35 ans à Abidjan espèrent trouver facilement un emploi salarié et donc préfèrent ne pas se tourner vers l'auto emploi.

Pour terminer avec les facteurs individuels, les jeunes ayant des niveaux d'études au-delà du primaire sont moins susceptibles de rentrer en entrepreneuriat. Un tel résultat révèle que ces jeunes estiment avoir obtenu des compétences dans leur cursus scolaire et cela leur permet de bien se « vendre » sur le marché de l'emploi. Aussi ce résultat confirme, l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat chez les jeunes en Côte d'Ivoire est essentiellement une activité de subsistance et pour ceux qui ne se sentent pas capables d'affronter la concurrence sur le marché de l'emploi ou s'en sentent exclus.

- **Facteurs environnementaux**

Dans un premier temps, la taille du ménage dans lequel vit le jeune influence ses chances d'entrer en entrepreneuriat. En effet, comparativement à ceux qui vivent dans les ménages de moins de 5 personnes, les jeunes qui vivent dans des ménages de plus de 5 membres ont une plus forte probabilité de rentrer en auto emploi nécessairement dans leur quête d'autonomie.

En ce qui concerne, les secteurs d'activités, il ressort que le commerce est l'activité phare pour les jeunes qui sont en auto emploi suivi des petites unités de fabrication industrielles. En effet, l'activité commerciale ne nécessite pas forcément de gros investissements. Aussi, avec le développement du numérique et la vulgarisation des réseaux sociaux, les jeunes arrivent à développer des activités commerciales sans trop grande charge (pas de nécessité de disposer d'un local). Les jeunes s'appuient donc sur les réseaux sociaux pour assurer la visibilité de leurs produits, et ont donc moins de charges à supporter. En outre il faut noter le fait que le secteur agricole ne soit pas favorable pour l'auto emploi des jeunes pourrait apparaître contre intuitif, dans la mesure où l'agriculture a toujours été la clé du succès économique de la Côte d'Ivoire, ce résultat reste justifiable. En effet, cela pourrait s'expliquer par les problèmes d'accès à la terre. Dans la sociologie ivoirienne, la terre est généralement détenue par les patriarches chefs de famille, les jeunes exercent dans l'agriculture essentiellement comme aide familial et donc ne sont pas propriétaires des exploitations.

Au niveau du type d'emploi, il faut souligner que le jeune en entrepreneuriat a 5 fois plus de chance d'être dans l'informel en 2019 et 30 fois plus de chance en 2016. En conséquence, l'auto emploi des jeunes se fait majoritairement dans des activités informelles.

Enfin, la nature du tuteur avant l'âge de 15 ans a un impact mitigé sur la probabilité que le jeune devienne entrepreneur dans la mesure où les signes des coefficients sont totalement différents entre 2016 et 2019. On peut considérer que leur impact n'est pas significativement durable.

Le tableau 4 fournit tous les détails sur les résultats de l'estimation des deux modèles.

Tableau 25 : Résultats du modèle sur les déterminants du choix d'entreprendre des jeunes

VARIABLES	Modalités	2019		2016	
		Coefficients	Odds ratio	Coefficients	Odds ratio
Milieu de résidence (Référence=Rural)	<i>Abidjan</i>	-0.343*** (0.0846)	0.710*** (0.0600)	-0.723*** (0.0936)	0.485*** (0.0454)
	<i>Autres Urbains</i>	0.126** (0.0587)	1.135** (0.0666)	-0.291*** (0.0598)	0.748*** (0.0447)
Sexe (Référence=Homme)	<i>Femme</i>	0.290*** (0.0781)	1.337*** (0.104)	0.632*** (0.0804)	1.881*** (0.151)
Groupe d'âges (Référence=36 à 40 ans)	<i>15 à 24 ans</i>	-1.203*** (0.0849)	0.300*** (0.0255)	-1.045*** (0.0767)	0.352*** (0.0270)
	<i>25 à 35 ans</i>	-0.291*** (0.0695)	0.748*** (0.0519)	-0.280*** (0.0638)	0.756*** (0.0482)
Niveau d'études (Référence=Aucun niveau)	<i>Primaire</i>	0.138** (0.0657)	1.148** (0.0754)	0.136** (0.0593)	1.146** (0.0679)
	<i>Secondaire Général</i>	-0.247*** (0.0752)	0.781*** (0.0587)	-0.353*** (0.0718)	0.703*** (0.0505)
	<i>Secondaire Technique ou professionnel</i>	-0.357 (0.280)	0.699 (0.196)	-0.801*** (0.257)	0.449*** (0.115)
	<i>Supérieur</i>	-0.825*** (0.143)	0.438*** (0.0625)	-1.178*** (0.199)	0.308*** (0.0614)
Taille du ménage du jeune (Référence=moins de 5 personnes)	<i>5 à 7 personnes</i>	0.269*** (0.0646)	1.309*** (0.0846)	0.212*** (0.0576)	1.236*** (0.0712)
	<i>8 personnes et plus</i>	-0.0412 (0.0803)	0.960 (0.0771)	0.131* (0.0727)	1.140* (0.0829)
Secteurs d'activités (Référence= Service)	<i>Agriculture</i>	-0.168** (0.0807)	0.845** (0.0682)	0.112 (0.0796)	1.118 (0.0890)
	<i>Industrie</i>	0.202** (0.102)	1.224** (0.124)	0.137 (0.105)	1.147 (0.120)
	<i>Commerce</i>	1.361*** (0.0857)	3.899*** (0.334)	1.390*** (0.0823)	4.016*** (0.330)
Formalité de l'emploi (Référence= Emploi formel)	<i>Emploi informel</i>	1.714*** (0.119)	5.551*** (0.659)	3.413*** (0.259)	30.37*** (7.859)
Lien avec le Chef de ménage (Référence=Autre lien)	<i>Chef de ménage</i>	1.271*** (0.0811)	3.564*** (0.289)	1.678*** (0.0803)	5.356*** (0.430)
	<i>Epoux ou épouse du chef de ménage</i>	0.640*** (0.0896)	1.897*** (0.170)	0.507*** (0.0846)	1.660*** (0.140)
Tuteur du jeune avant l'âge de 15 ans (Référence=Autre)	<i>Père</i>	0.0934 (0.123)	1.098 (0.135)	0.0315 (0.118)	1.032 (0.121)
	<i>Mère</i>	0.0594 (0.105)	1.061 (0.111)	0.264** (0.103)	1.303** (0.134)
	<i>Père et Mère</i>	0.230*** (0.0754)	1.259*** (0.0950)	-0.110 (0.0684)	0.896 (0.0613)
Secteur d'activités du Tuteur avant 15 ans (Référence=secteur public)	<i>Secteur privé non agricole</i>	1.481*** (0.176)	4.398*** (0.775)	-0.290** (0.120)	0.748** (0.0899)
	<i>Secteur agricole</i>	1.375*** (0.175)	3.956*** (0.692)	-0.163 (0.115)	0.850 (0.0977)
	<i>Autre</i>	1.203*** (0.232)	3.330*** (0.772)	-0.400** (0.174)	0.670** (0.117)
	<i>Tuteur ne travaillait pas</i>	1.591*** (0.180)	4.909*** (0.886)	-0.0826 (0.127)	0.921 (0.117)
	<i>Pas de tuteur</i>	1.708*** (0.291)	5.518*** (1.607)	-0.179 (0.237)	0.836 (0.198)
Constante		-3.662*** (0.241)	0.0257*** (0.00620)	-3.916*** (0.302)	0.0199*** (0.00602)
	LR chi2(25)	2032.54		2424.61	
	Log likelihood	-4322.2919		-5335.0594	
	R²	0.19		0.18	
	Observations	7,716	7,716	9,489	9,489
	Standard errors entre parenthèses				
	*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1				

Source : Calculs des auteurs sur les données des enquêtes ENESES-2016 et ENE-2019

3.4. Facteurs de survie du statut d'entrepreneur des jeunes

Après avoir fait ressortir les caractéristiques qui favorisent l'entrée en entrepreneuriat des jeunes, il convient d'identifier les déterminants de la survie du jeune entrepreneur. Ainsi, l'on cherche à appréhender les variables qui augmentent la probabilité que le jeune entrepreneur ait changé de statut d'emploi entre son emploi antérieur et son emploi actuel. Au regard de la nature des données à disposition, nous avons opté pour régression logistique pour déterminer les facteurs de la survie d'une œuvre entrepreneuriale chez les jeunes.

Le résultat cette modélisation est présenté dans le tableau 5. Il ressort de celui-ci que les activités entrepreneuriales ayant moins d'employés ont plus de chance de survivre. En effet, comparativement aux entreprises ayant plus de 5 employés, l'auto-entrepreneuriat, les entreprises ayant 2 à 5 employés ont plus de chance de réussir dans l'entrepreneuriat, l'effet étant plus élevé pour l'auto-entrepreneuriat (travailleur à son propre compte seul sans autre employé).

La tranche d'âge à laquelle appartient le jeune a un effet sur la probabilité de succès de son activité entrepreneuriale. Ainsi les jeunes appartenant à la tranche d'âge de 15 à 24 ans ont moins de chance de voir leur activité perdurer que les jeunes de 36 à 40 ans, les jeunes de 25 à 35 ans ayant bien moins de chance comparativement aux jeunes de 36 à 40 ans.

En outre, les activités entrepreneuriales menées par les femmes ont plus de chance de succès que celle menées par les hommes.

En ce qui concerne le niveau d'études, comparativement aux individus sans niveau d'étude, seul le fait de posséder un niveau secondaire a un effet sur la survie de l'activité. Les individus de niveau secondaire ont donc moins de chance de voir leur activité perdurer que les individus n'ayant aucun niveau d'éducation. Le fait de posséder un niveau supérieur ou primaire ont quant à eux aucun effet sur la probabilité de voir son activité entrepreneuriale perdurer.

De même, concernant le milieu de résidence seul le fait de résider dans les villes autres que Abidjan a un impact sur la probabilité de survie d'une entreprise. Ainsi, les jeunes vivant dans les villes autres que Abidjan, ont moins de chance de réussir dans l'entrepreneuriat que les jeunes du milieu rural. Aussi, mener une activité entrepreneuriale à Abidjan, n'affecte en rien les chances de réussir dans l'entrepreneuriat.

En outre les jeunes qui étaient employés ou ouvriers dans leur emploi antérieur ont moins de chance de voir perdurer leur activité entrepreneuriale que ceux qui étaient cadre ou stagiaire.

Enfin, la raison pour un individu de passer d'employé à entrepreneur a un impact sur la survie de son activité entrepreneuriale. Les jeunes qui ont quitté volontairement leur emploi antérieur ont moins de chance de réussir dans l'entrepreneuriat que les autres.

Tableau 26 : Résultats du modèle sur les facteurs de survie des jeunes en entrepreneuriat

VARIABLES	Modalités	Coefficients	Odds ratio
Groupe d'âges (Référence=36 à 40 ans)	15 à 24 ans	-1.116*** (0.344)	0.328*** (0.113)
	25 à 35 ans	-0.405** (0.206)	0.667** (0.137)
Sexe (Référence=Homme)	Femme	1.393*** (0.263)	4.027*** (1.057)
	Chef de ménage	0.406 (0.279)	1.500 (0.419)
Lien avec le Chef de ménage (Référence=Autre lien)	Epoux ou épouse du chef de ménage	-0.242 (0.286)	0.785 (0.225)
	Abidjan	-0.291 (0.302)	0.748 (0.226)
Milieu de résidence (Référence=Rural)	Autres Urbains	-0.461** (0.208)	0.631** (0.131)
	Primaire	0.298 (0.210)	1.347 (0.283)
Niveau d'études (Référence=Aucun niveau)	Secondaire	-0.541* (0.288)	0.582* (0.168)
	Supérieur	-0.968 (1.167)	0.380 (0.443)
Secteur dans l'emploi antérieur (Référence=Secteur formel)	Organisation internationale	7.220*** (1.244)	1,366*** (1,700)
	Secteur privé Informel	5.754*** (0.733)	315.4*** (231.2)
Nombre d'employés dans l'emploi antérieur (Référence=Plus de 5 employés ou pas d'emploi antérieur)	un employé (auto emploi)	3.458*** (0.448)	31.77*** (14.24)
	2 à 5 employés	0.927** (0.451)	2.526** (1.140)
CSP dans l'emploi antérieur (Référence=Cadre ou Stagiaire)	Employé ou ouvrier qualifié	-2.501** (1.050)	0.0820** (0.0861)
Raison du changement d'emploi antérieur (Référence= Départ Involontaire)	Départ Volontaire	-0.378* (0.213)	0.685* (0.146)
	Constante	-8.512*** (0.653)	0.000201*** (0.000131)
LR chi2(25)		1757.28	
Log likelihood		-393.47	
R ²		0.69	
Observations		12,155	12,155
Standard errors entre parenthèses			
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1			

Source : Calculs des auteurs sur les données des enquêtes ERI-ESI-2017

3.5. Perspectives d'emploi des jeunes

Après avoir investigué sur l'entrepreneuriat des jeunes cette section vise à explorer le troisième axe de l'étude qui porte sur les perspectives d'emploi des jeunes de 15 à 40 ans des jeunes en Côte d'Ivoire. L'analyse a été effectuée sur les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi de 2019.

Il ressort de l'analyse de ces données que les jeunes faisant déjà partie de la main d'œuvre envisagent agrandir leur activité ou obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise soit près de 70% de la population des jeunes faisant partie de la main d'œuvre. De manière particulière, les jeunes en emploi qui sont les plus nombreux dans la population de la main d'œuvre suivent cette même tendance tandis que les jeunes au chômage espèrent pour près des deux tiers obtenir un premier emploi salarié. Ces deux catégories de jeunes dans la main d'œuvre visent à exercer leur nouvelle activité essentiellement dans les entreprises privées dans les catégories socioprofessionnelle d'exécution (Employé ou ouvrier, manœuvre) même si ceux au chômage sont pratiquement intéressé par tous les secteurs institutionnels pourvu qu'ils aient un emploi. En termes de motivation, l'ambition d'avoir un meilleur revenu salarial prime suivi du fait que l'ambition correspond au profil de formation du jeune.

Au niveau des jeunes hors de la main d'œuvre la tendance en termes de perspective est soit d'obtenir un premier emploi (45,5%) ou soit garder leur situation actuelle (35,6%). Cela exprime que la population hors main d'œuvre qui n'entre pas volontairement sur le marché de l'emploi une partie envisage basculer dans la main d'œuvre à l'avenir tandis les autres ne compte pas le faire. De plus, ceux qui visent un emploi postulent des catégories de cadres supérieurs ou moyen ou employé dans l'administration publique ou à leur propre compte dans l'espoir d'obtenir une meilleure rémunération.

L'analyse a également été effectuée selon les différents statuts des jeunes en emploi principal. Il ressort que les jeunes salariés envisagent des promotion interne ou dans une autre entreprise alors que les entrepreneurs espèrent accroître l'envergure de leur activité. Les salariés sont partagés entre exercer dans le public, le privé ou à leur propre compte tout ceci dans l'optique d'avoir de meilleurs gains salariaux. D'un autre côté, les entrepreneurs sont partagés entre rester à leur propre compte ou intégrer une entreprise privée en tant que salarié tout en espérant augmenter leurs revenus.

Les détails sur les perspectives d'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire peuvent être consultés dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 27: Perspectives d'emploi des jeunes selon le statut d'appartenance à la main d'œuvre, selon d'appartenance à la population hors main d'œuvre et le statut dans l'emploi principal

	Main d'œuvre			Population hors de la main d'œuvre			Statut socio professionnelle dans l'emploi principal				
	En emploi	Au chômage	Total	Main d'œuvre potentielle	Population au travail mais pas en emploi	Autres individus hors main d'œuvre	Total	Salariés	Employeurs	Travailleurs pour compte propre	Apprentis/Stagiaires payés
Quels sont vos projets d'emploi pour l'avenir ?											
Obtenir un premier emploi salarié	12,0	63,2	13,9	68,5	40,2	38,1	45,5	10,3	5,7	6,3	23,8
Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (promotion dans l'emploi)	7,1	2,7	6,9	5,3	1,5	1,9	2,4	21,5	2,4	2,2	13,6
Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	18,8	25,4	19,1	12,4	3,2	1,2	4,6	35,0	14,7	9,9	29,6
Agrandir ou accroître mon activité	51,2	7,9	49,5	11,6	13,6	8,1	11,9	18,9	67,8	73,2	22,8
Garder la situation actuelle	10,9	0,7	10,5	2,2	41,4	50,8	35,6	14,4	9,5	8,3	10,3
Quel type d'entreprise visez-vous ?											
Administration publique	10,9	18,1	11,5	14,6	31,5	35,6	26,6	21,8	0,0	2,9	14,9
Entreprise publique ou parapublique	2,3	5,0	2,5	2,8	4,8	4,9	4,2	4,9	0,0	0,1	3,2
Grande entreprise privée	24,0	15,9	23,3	13,4	13,9	11,8	13,3	24,0	39,5	28,3	23,4
Petite ou Moyenne Entreprise	10,7	10,5	10,7	12,0	5,7	5,5	7,8	7,0	22,9	15,5	13,5
Microentreprise ou à votre propre compte	28,5	22,3	28,0	30,9	21,9	14,7	23,6	20,6	13,4	31,6	23,0
Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche)	7,8	2,3	7,3	6,8	6,3	7,4	6,6	6,5	5,7	6,6	6,5
Organisation internationale	0,5	0,4	0,5	0,8	0,9	0,5	0,8	1,2	0,0	0,0	0,6
Entreprise associative (Coopérative, ONG)	0,4	0,0	0,4	0,3	0,5	1,3	0,6	0,8	0,0	0,3	0,0
Entreprise associative (Syndicat, Eglise)	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0
Ménage	0,5	1,6	0,6	1,4	2,6	1,6	2,0	0,8	0,0	0,1	0,7
Indifférent	14,3	23,7	15,1	16,9	11,8	16,4	14,3	12,2	18,5	14,3	14,1
Quelle catégorie socioprofessionnelle désirez-vous ?											
Pas salarié	5,4	2,4	5,1	3,9	3,8	0,8	3,3	5,0	6,9	5,5	2,2
Cadre supérieur/ingénieur assimilé	6,9	7,0	6,9	5,2	17,2	23,2	14,3	11,9	3,5	3,7	7,2
Cadre moyen/agent de maîtrise	8,7	11,9	9,0	8,6	18,8	22,2	16,0	12,9	14,7	8,1	7,3
Employé/ouvrier qualifié	18,5	18,8	18,5	18,8	19,5	16,3	18,7	23,9	34,5	15,7	20,2
Employé/ouvrier semi qualifié	21,0	24,0	21,2	21,7	11,8	9,9	14,8	19,0	18,8	21,5	39,4
Manœuvre agricole	9,1	4,7	8,7	10,3	7,2	7,6	8,3	8,7	7,0	8,0	3,9
Manœuvre non agricole	22,6	17,5	22,2	19,6	12,6	11,5	14,7	12,6	10,9	27,9	14,2
Domestique	1,5	6,8	2,0	2,8	4,7	3,3	3,8	1,3	0,0	1,7	2,2
Autre	6,3	6,9	6,3	9,1	4,4	5,1	6,1	4,7	3,6	7,9	3,3
Pourquoi désirez-vous cette catégorie socioprofessionnelle ?											
Cela correspond à mon diplôme/qualification	20,3	31,1	21,2	18,8	18,5	15,9	18,1	29,8	37,5	16,9	17,8
Pour avoir un bon salaire	38,5	26,3	37,5	32,0	49,2	50,7	43,7	40,8	36,1	40,1	50,1
Je n'ai pas de diplôme	26,2	28,4	26,4	31,6	22,6	19,7	25,1	18,8	20,0	27,4	18,9
Je n'espère pas avoir mieux	13,8	12,4	13,6	15,2	8,1	10,9	11,0	9,1	4,1	14,4	12,9
Autre	1,2	1,8	1,3	2,4	1,5	2,7	2,0	1,5	2,4	1,2	0,3

Source : Calculs des auteurs sur les données des enquêtes ENE-2019

Conclusion et recommandations

Synthèse des résultats

Cette étude visait à évaluer l'efficacité de l'entrepreneuriat en tant que dispositif d'insertion durable des jeunes. Pour ce faire, nous avons eu à analyser le profil des jeunes, à estimer les déterminants de la décision d'entreprendre et les facteurs de survie d'une activité entrepreneuriale à l'aide du modèle logit, et analyser les perspectives d'emploi des jeunes.

Au niveau du premier axe de l'analyse portant sur l'entrepreneuriat des jeunes, il convient de retenir que le profil type du jeune entrepreneur durable en Côte d'Ivoire est basé sur les caractéristiques suivantes : être une femme, dans la tranche de 36 à 40 ans, vivant en dehors d'Abidjan, n'ayant pas atteint le niveau d'études supérieur, exerçant une activité commerciale dans le secteur informel. Ce profil correspond à un entrepreneuriat de subsistance pour des jeunes qui estiment faibles leurs chances de décrocher un emploi sur le marché.

En outre, tout porte à croire que les jeunes qui sont dans une situation où ils ont la possibilité d'obtenir un emploi salarié bien rémunéré ne sont pas motivés à opter pour l'auto emploi, il s'agit en particulier des jeunes de moins de 35 ans ayant le niveau d'étude supérieur et vivant à Abidjan.

En ce qui concerne, les perspectives d'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, naturellement les individus qui ont un emploi en visent un mieux rémunéré dans le même emploi ou ailleurs ; et ceux qui n'ont pas d'emploi espèrent obtenir leur premier emploi salarié. Globalement, les jeunes en Côte d'Ivoire sont des agents économiques rationnels qui ambitionnent maximiser leurs gains.

Limites de l'étude

Les limites de notre analyse sont de divers ordres. En premier, il faut indiquer le fait d'avoir des questionnaires différents pour les quatre enquêtes n'est pas de nature à faciliter l'estimation d'un même modèle sur les différentes bases de données. En outre, les questionnaires ne captent pas les variables sur les facteurs psychologiques qui sont déterminants dans le choix d'entrer en entrepreneuriat comme ressorti dans la littérature ; cela empêche de tester certains résultats empiriques de la littérature sur les jeunes de Côte d'Ivoire. Par ailleurs, une enquête de cohorte sur les jeunes entrepreneurs aurait contribué à l'analyse des facteurs explicatifs de la survie des entreprises des jeunes. Enfin, il faut souligner l'absence d'un module spécialement consacré à l'entrepreneuriat dans les questionnaires. Cela ne permet pas de pouvoir analyser l'impact de l'accompagnement des programmes étatiques dans le choix de l'auto emploi chez les jeunes.

Les aspects limitatifs de cette étude peuvent être l'objet d'investigations ultérieures si les données collectées dans le cadre des enquêtes nationales sur l'emploi le permettent.

Recommandations

Au terme de cette investigation, il apparaît important de formuler des recommandations à l'endroit des différents acteurs.

A l'endroit des organes en charge de l'organisation des enquêtes emploi (AFRISTAT, INS)

- Il faut intégrer dans les questionnaires un module dédié à l'auto emploi pour capter un maximum d'information sur les perceptions des jeunes sur l'auto emploi qu'ils soient entrepreneurs ou non ;

A l'endroit du ministère en charge de l'insertion professionnelle des jeunes et des structures opérationnelles en charge de l'insertion des jeunes (Agence Emploi Jeunes, Agence Côte d'Ivoire PME)

- Il faut adapter le ciblage des programmes de développement de l'entrepreneuriat des jeunes en mettant l'accent sur les catégories suivantes : les femmes, les personnes âgées de 36 à 40

ans, les personnes n'ayant pas atteint les études supérieures, les personnes exerçant une activité commerciale, les personnes vivant en dehors d'Abidjan ;

- Reproduire les activités de promotion et d'accompagnement de l'entrepreneuriat chez les femmes pour les hommes. En effet, si les femmes sont plus enclines à s'insérer dans l'entrepreneuriat et ont plus de chance d'y réussir, cela pourrait s'expliquer par les nombreux programmes dont elles bénéficient ;
- Mettre en place des programmes de formation au management, à la gestion d'une entreprise et à la constitution de dossiers de financement. Comme l'on montré Wiklund et Shepherd, (2001), une expérience professionnelle significative contribue au succès de l'entrepreneur. Aussi, le manque d'expérience des jeunes diminue leur probabilité de réussite en entrepreneuriat ;
- Accroître l'accès à l'information sur les conditions et les procédures d'accès au financement. Car comme le montre Oluseyi Emmanuel Sowole, Mohammed Ehsanul Hogue et Olufemi Patrick les facteurs de stress tels que le manque de crédit expliquerait la réticence des jeunes à s'insérer dans l'entrepreneuriat comme le montre nos résultats.

A l'endroit des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique et professionnel

- Il faut concevoir et ajouter des modules de formation à l'entrepreneuriat spécifiques aux différents domaines de formation. Cette option permettrait aux jeunes d'avoir une idée des entreprises qu'ils peuvent créer liées à leur domaine de formation qui seront des entreprises avec des idées nouvelles réellement source de croissance et dans le secteur formel.

A l'endroit du gouvernement

- Faciliter les procédures de formalisation, réduire les impôts surtout pour les débutants et les entreprises de très petite taille. En effet, si les individus exerçant dans le secteur informel ont une plus grande inclinaison vers l'entrepreneuriat, il serait intéressant de formaliser ces activités et les aider à les étendre sans trop impacter sur leurs performances.

A l'endroit des banques et autres structures financières

- Opérationnaliser les agences d'information afin de rétablir la confiance entre les banques et les demandeurs de crédit pour entreprendre.

Bibliographie

- Bureau Internationale du Travail. (2019). *Emploi et Questions Sociales dans le Monde : Tendances 2019*. Genève. Institut National de la Statistique. (2017). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) : Rapport de Synthèse*. Côte d'Ivoire.
- Abdennadher, S., Trabelsi, K., & Boudabbous, S. (2015). *Influence de la famille et du réseau relationnel sur l'acte entrepreneurial : cas des entrepreneurs tunisiens*. Cairn.Info.
- Afsa C. (2016), *Le modèle logit, théorie et application*, Document de travail, INSEE
- Ajzen, I. (1991). *The theory of planned behaviour*. *Organizational Behavior and Human*.
- Akpa, A. F. (2019). *La jeunesse africaine face à l'entrepreneuriat : enjeux et défis*. Abomey Calavi.
- Alfani, F., Clementi, F., Fabiani, M., Molini, V., & Valentini, E. (2020). *Once NEET, Always NEET? A Synthetic Panel Approach to Analyze the Moroccan Labor Market*. World Bank Policy Research Working.
- Audretsch, D., Bönte, W., & Tamvada, J. P. (2013). *Religion, social class, and entrepreneurial choice*. *Journal of Business Venturing*.
- Bédard, M. (2016). *Entrepreneuriat et liberté économique : Une analyse des études empiriques*. Montréal.
- Bureau International du Travail. (2013). *Résolutions et Directives adoptées par la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST)*. Genève.
- Coovi, G., & Noumon, C. (2020). *Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes au Bénin : entre employabilité publique ou personnelle*. *Revue Africaine de Sociologie*.
- Dang, Hai-Anh, & Lanjouw, P. (2013). *Measuring Poverty Dynamics with Synthetic Panels Based on Cross-Sections*. World Bank Policy Research Working.
- Dany, F. (2002). *Cadres et entrepreneuriat : Mythes et Réalités*.
- Fayolle, A., & Nakara, W. (2010). *Création par nécessité et précarité: la face cachée de l'entrepreneuriat*. HAL.

- Institut National de la Statistique. (2014). Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants (ENSETTE 2013) : Rapport Descriptif sur la Situation de l'Emploi.
- Institut National de la Statistique. (2016). Enquête Nationale sur la Situation de l'emploi et le Secteur Informel (ENSESI 2016) : Rapport Descriptif sur la Situation de l'Emploi . Abidjan.
- Kebe, M. (2018). Analyse de l'auto-entrepreneuriat comme alternative au travail salarié dans une économie.
- Kouakou, K., & Koba, A. (2015). L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire .
- Laurent, P. (1989). L'entrepreneur dans la pensée économique. Revue internationale PME.
- Laviolette , E. M., & Loue, C. (s.d.). Les compétences entrepreneuriales : Définition et construction d'un référentiel. Paris.
- Ministère de la Promotion de la Jeunesse de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique. (2016). La Politique Nationale de la Jeunesse et les Stratégies 2016-2020. Abidjan.
- Shapiro , A., & Sokol, L. (1982). The social dimensions of entrepreneurship. Encyclopedia of entrepreneurship.
- Tounès, A. (2006). L'intention entrepreneuriale des étudiants : le cas français. Revue des Sciences.

Caractéristiques et déterminants de l'accès à l'emploi des jeunes (15-40 ans) au Mali

Aminata COULIBALY DIAMOUTENE ^a, Amadou KONE ^a et Dr Issa BOUARE ^a

^a *Institut National de la Statistique, Mali*

Résumé : Dans cette étude, il était question de décrire l'emploi, déterminer les facteurs qui influencent la participation des jeunes au marché de l'emploi, et aussi d'appréhender les types d'emplois que préfèrent les jeunes maliens et enfin faire des recommandations. Il ressort de l'analyse que près de la moitié des jeunes (47,1%) se trouve hors de la main d'œuvre ; 35,5% occupent un emploi ; 2,4% sont au chômage et 15,0% font partie de la main d'œuvre potentielle. Partant de cette structure, près de six jeunes sur dix (58,5%) qui ont un emploi n'ont aucun niveau d'instruction contre seulement 5,5% qui ont le niveau supérieur. La répartition des jeunes qui occupent un emploi selon la catégorie socio professionnelle montre que 37,6% des jeunes travaillent pour leur propre compte et seulement 1,7% sont des cadres supérieurs. Soixante-quatre pourcent (64,1%) des jeunes qui occupent un emploi se trouvent en milieu rural contre 22,6% à Bamako et 13,3% pour les autres villes. Quant au chômage des jeunes, il touche 6,3% contre 4,5% dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Les jeunes chômeurs représentent 84,3% de l'ensemble des chômeurs. Les résultats de l'étude montrent aussi que les jeunes chômeurs ont un nombre moyen d'année d'étude de 7 ans et la durée moyenne du chômage est de 3,3 ans. Les résultats de l'analyse explicative montrent que le marché du travail malien est plus favorable aux jeunes hommes qu'aux jeunes femmes. Cependant les jeunes qui sont mariés ou qui ont déjà été mariés ont plus de chance d'exercer un emploi que ceux n'ayant jamais contracté un mariage (célibataire). Les résultats selon le niveau d'instruction montrent que le marché de l'emploi est plus favorable aux individus qui n'ont aucun niveau d'instruction. Toutefois, comparé aux jeunes sans niveau d'instruction, les jeunes de niveau d'instruction secondaire ou supérieur ont moins de préférence pour les emplois indépendants et aide familiales ou apprentis. En outre, les résultats attestent que le marché de l'emploi malien est favorable aux jeunes ayant déjà effectué une migration que ceux n'ayant jamais connu ce phénomène et que la probabilité d'accéder à un emploi augmente avec l'âge. Les résultats des analyses multinomiales montrent que comparé aux jeunes hommes, les jeunes femmes ont une forte probabilité d'exercer comme indépendante ou aide familial ou apprentis que d'avoir un emploi salarié. L'étude révèle aussi que comparé aux jeunes de Bamako, les jeunes vivant en milieu rural ont une très forte probabilité d'être aide familial ou apprentis ou indépendant que d'avoir un emploi salarié. Le secteur d'activité du chef de ménage influence le choix de l'emploi des jeunes, quand on compare, les jeunes dont les CM travaillent dans le commerce avec ceux dont les CM travaillent dans le primaire, on note qu'ils ont une forte préférence pour le travail indépendant que d'avoir un emploi salarié.

Mots clés : jeune, emploi, chômage, main d'œuvre

Abstract: In this study, it was a question of describing employment, determining the factors that influence the participation of young people in the labor market, and also seeing the types of jobs that young Malians prefer and finally making recommendations.

The analysis shows that almost half of young people (47.1%) are outside the workforce; 35.5% are employed; 2.4% are unemployed and 15.0% are potential labor. On the basis of this structure, nearly six in ten young people (58.5%) who have a job have no level of education against only 5.5% for the higher level. The breakdown of young people in employment according to socio-professional category shows that 37.6% of young people work for themselves and only 1.7% are senior executives. Sixty-four percent (64.1%) of young people who have a job are in rural areas compared to 22.6% in Bamako and 13.3% for other cities.

As for youth unemployment, the unemployment rate (BIT) is 6.3% against 4.5% for all 15 years and over. The proportion of unemployed young people out of the total unemployed is 84.3%. The results of the study also show that the young unemployed have an average number of years of study of 7 years and the average duration already in unemployment is 3.3 years.

The results of the explanatory analysis show that the Malian labor market is more favorable to young men than young women. However, young people who are married or who have ever been married are more likely to have a job than those who have never entered into a (single) marriage. The results by educational attainment show that

the labor market is more favorable to individuals who have no education. However, compared to young people with no formal education, young people with secondary or higher education have less preference for self-employment and family helpers or apprentices. In addition, the results show that the Malian labor market is favorable to young people who have already migrated than those who have never experienced this phenomenon and that the probability of finding a job increases with age.

The results of multinomial analyzes show that compared to young men, young women are more likely to be self-employed, family caregivers or apprentices than to be in paid employment. The study also reveals that compared to young people in Bamako, young people living in rural areas have a very high probability of being a family helper or apprentice or self-employed than of having a salaried job. The sector of activity of the head of household influences the choice of employment for young people, when we compare the young people whose CMs work in commerce with those whose CMs work in primary education, we note that they have a strong preference for self-employment rather than paid employment.

Keywords: young, employment, unemployment, labor

Introduction

L'emploi des jeunes s'inscrit dans une préoccupation plus large du Bureau International du Travail (BIT) au niveau mondial. En effet, l'édition 3 des Tendances mondiales de l'emploi des jeunes (BIT, 2013a) dressait le constat « qu'il n'est pas facile d'être jeune sur le marché du travail aujourd'hui » dans un contexte de crise persistante de l'emploi avec les longues files d'attente et la pénurie croissante d'emplois stables.

Dans la mesure où les jeunes représentent une partie importante de la population des pays en développement, il serait intéressant d'étudier leur situation sur le marché de l'emploi afin d'améliorer les politiques mises en œuvre en faveur d'un emploi décent pour les jeunes. D'où l'ambition de l'axe 5 du document de Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CSLP, 2019-2023) pour la période 2019-2023 de faire en sorte que les efforts de développement se traduisent pour les populations, notamment les jeunes, pour des emplois décents. En effet, les jeunes sont particulièrement plus touchés par les problèmes de chômage, le faible niveau d'employabilité ou les mauvaises conditions de travail.

Les problèmes liés à l'emploi des jeunes continuent de s'étendre tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, avec un nombre élevé de jeunes femmes et de jeunes hommes exposés au chômage ou cantonnés dans des emplois précaires, temporaires ou de mauvaise qualité (Gilles Bertrand Njike Njikam, 2005). Dans les pays en développement, où rares sont ceux qui peuvent se permettre d'être ouvertement au chômage, le problème se pose davantage en termes de sous-emploi et de travail mal rémunéré ou médiocre dans le secteur informel.

Sur le plan national, le Mali fait face à une forte croissance démographique depuis les indépendances et la population malienne est essentiellement jeune : environ la moitié (49,8 %) de la population malienne est âgé de moins de 15 ans ((EMOP, 2016). Bien vrai que la volonté politique est de placer la question de l'emploi en général et celui des jeunes en particulier au cœur de la problématique de développement, l'analyse du marché du travail des jeunes au Mali révèle des situations préoccupantes aussi bien pour ceux en activité que pour ceux en situation de chômage. Les conditions d'entrée sur le marché du travail, ainsi que les conditions d'exercice d'une profession sont particulièrement difficiles au Mali, et ce sont les jeunes qui sont dans la majorité des cas parmi les plus défavorisés.

En plus du niveau relativement élevé du chômage, le marché du travail est caractérisé aussi par le poids extrêmement élevé (97%) des emplois informels qui sont généralement précaires et peu rémunérés (ERI-ESI, 2017).

Dans le but d'apporter un éclairage sur les questions de l'emploi des jeunes, la présente étude se propose de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les caractéristiques de l'emplois occupés par les jeunes au Mali ?
- Quelles sont les caractéristiques des jeunes chômeurs ?
- Quels sont les déterminants de l'emploi des jeunes au Mali ?

- Quels sont les problèmes, contraintes et défis majeurs en matière d'emploi des jeunes ?

L'objectif principale de la présente étude est d'analyser les principaux facteurs de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Décrire les caractéristiques des emplois occupés par les jeunes sur le marché du travail ;
- Décrire les caractéristiques des jeunes chômeurs ;
- Analyser les déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail au Mali ;
- Tirer des recommandations pour les politiques en faveur de l'emploi des jeunes au Mali.

Cette étude se propose ainsi d'analyser les déterminants de l'emploi des jeunes au Mali au regard des caractéristiques personnelles des actifs en intégrant deux éléments importants : le genre et le capital humain.

Dès lors nous avons formulé quatre (4) hypothèses que nous allons tester dans le cadre de la présente recherche.

H1 : Les hommes sont plus susceptibles de trouver un emploi que les femmes.

H2 : Du fait que les jeunes ayant un niveau d'instruction moins avancé acceptent d'exercer certains emplois moins rémunérés, nous formulons l'hypothèse qu'ils ont plus de chance d'accéder à un emploi que les jeunes ayant atteint un niveau d'instruction plus avancé.

H3 : Compte tenu du développement des activités économiques, des nombreuses opportunités d'emploi et de la disponibilité de certaines infrastructures en milieu urbain, nous faisons l'hypothèse selon laquelle les résidents urbains ont plus de chance de participer à une activité économique que ceux du milieu rural.

H4 : Les jeunes qui vivent dans les ménages où les CM occupent un emploi formel ont plus de chance de travailler que ceux dont les CM travaillent dans le secteur informel du fait que le marché du travail au Mali est faiblement structuré et très peu organisé.

L'étude s'articule en quatre parties. Dans un premier temps, il s'agit de la présentation de l'introduction (contexte, objectifs et hypothèses de l'étude). La deuxième partie présente la revue de la littérature sur l'emploi des jeunes. La troisième partie met l'accent sur l'approche méthodologique. La quatrième partie s'emploie à l'analyse différentielle de la participation des jeunes au marché du travail. La dernière partie présente la synthèse des résultats ainsi que les recommandations.

1. Revue de la littérature

Dans ce chapitre, nous présentons un résumé des études existantes en lien avec notre sujet de recherche.

L'accès des jeunes au marché du travail est souvent expliqué par certains auteurs par le facteur capital social (les réseaux de connaissance). Le Mali, comme la plupart des pays d'Afrique, est un pays où l'individu ne trouve sa place que dans la collectivité au sens large. L'individu est au centre de plusieurs cercles concentriques. A ce titre un premier cercle entourant l'individu est constitué par sa famille proche ou élargie (cousins, tantes, connaissances de ces mêmes parents.). Vient ensuite un deuxième cercle constitué de connaissances plus ou moins proches allant des habitants du quartier aux camarades de promotion d'école. Ces différents réseaux, connections, etc. peuvent se résumer au capital social, qui peut être défini comme l'ensemble des relations sociales qui structurent les sociétés et qui permettent aux individus d'atteindre leurs buts. Le rôle du capital social trouve toute son importance au Mali dans la mesure où les activités informelles prédominent au sein de l'économie (Traoré, 2005). Du fait de la petite taille des unités de production du secteur informel et du faible niveau d'instruction des chefs d'unités, de la quasi-absence de contrat de travail ou autres mesures légales, les embauches se font très souvent en puisant dans la sphère familiale, proche ou éloignée (Traoré, 2005).

Dans la théorie du capital humain, l'éducation et la formation sont considérées comme des investissements que l'individu effectue en vue de constituer un capital productif. Une limite importante de cette théorie réside dans le fait qu'elle ne tienne pas compte des capacités intrinsèques et des

origines sociales des individus (Othmane, 2011), en d'autres termes, de l'environnement et du comportement de l'individu. D'autres théories, comme celle du signal (Spence, 1973) ou encore, celle du filtre (Arrow et al., 1973) avancent des idées selon lesquelles, le but du système éducatif n'est pas de produire, et d'accroître par le fait même la productivité des individus, mais simplement de créer les conditions d'un tri progressif vers l'emploi.

Selon Dubet, Galland, & Deschavanne (2004), les dispositifs d'insertion professionnelle mis en place par l'État malien pour l'emploi des jeunes sont faibles et inadaptés, et peu en bénéficient d'où le système universitaire malien se focalise sur l'éducation à destination de l'emploi dans le secteur public. L'accès à un premier emploi prend du temps dans les villes maliennes, trois ans et demi en moyenne (Boutin, 2013). On observe qu'un grand nombre de jeunes sans occupation attendent qu'on leur offre un emploi (Honwana, 2014 ; Ouedraogo & Tallet, 2014). Ainsi, le renforcement des connaissances entrepreneuriales des jeunes favorise leur autonomie et le développement économique (Tchouassi, Ngwen, Oumbe & Temfack, 2018).

(Gilles Bertrand Njike Njikam, 2005), abordent le problème de l'insertion des jeunes sur le marché du travail sous l'angle de la pression démographique et du système scolaire inadéquat. En effet, selon les auteurs, les jeunes arrivent de plus en plus sur le marché du travail, mal armés pour affronter le monde du travail. Ils notent aussi, que la majorité des jeunes sont à la recherche d'un premier emploi et sont sans qualification professionnelle. Le niveau de formation inadaptée des jeunes ne facilite pas non plus leur accès à un emploi décent. Les segments précaires de l'emploi de l'économie informelle constituent un refuge par défaut pour ces jeunes. En outre, il ressort de leur étude que, les jeunes travaillent souvent en deçà de leurs capacités productives, ce qui ne favorise pas du tout la productivité qui pourrait soutenir la croissance et impulser la création d'emplois décents.

Certaines études montrent aussi que les jeunes ayant un niveau d'instruction élevé participent moins au marché de travail car ils ne sont pas disposés à exercer des petits métiers. Même s'ils exercent ce type de métiers, la plupart d'entre eux ne le déclarent pas lors des enquêtes et se considèrent comme chômeurs (CAMARA Ibrahima, 2011). Une étude menée au Mali (Traoré, 2005) confirme la différence du chômage des jeunes selon le niveau d'instruction. Selon cette étude, de façon générale et paradoxale, le chômage touche plus les diplômés du secondaire technique et professionnel et ceux du supérieur. Toutefois, l'auteur signale que ce résultat doit être nuancé pour quelques raisons : i) les diplômés, bien qu'étant les plus touchés, ne représentent qu'une faible proportion des chômeurs (moins de quatre pour cent pour les diplômés du supérieur et un peu plus de six pour cent pour ceux du secondaire technique) ; ii) il se peut que les diplômés, contrairement aux autres catégories, soient moins enclins à accepter « n'importe quel travail » ; iii) on peut également penser que du fait notamment de leur lieu de résidence (généralement en ville), les chômeurs diplômés sont mieux recensés que leurs homologues avec peu ou pas d'instruction. Cependant, l'auteur note aussi que la situation des personnes ayant reçu une formation dans les centres d'éducation pour le développement est très instructive. Seulement deux pour cent d'entre elles se trouvent au chômage, ce qui pourrait témoigner d'une assez bonne adaptation des formations proposées avec l'environnement socioéconomique. Allant dans le même ordre d'idée plusieurs études notent aussi qu'un travailleur non qualifié ou insuffisamment qualifié risque d'avoir une probabilité moins forte de sortie du chômage et risque donc de se trouver exclu du marché du travail.

Sur ce front, le problème qui se pose doit non seulement concerner le niveau de formation des demandeurs d'emploi, mais également l'adéquation des formations aux besoins de l'économie.

Selon une étude menée au Niger (IDA, 2012), le problème du chômage et du sous-emploi est la première difficulté à laquelle les jeunes font face lorsqu'ils tentent leur insertion professionnelle. Le déphasage entre les formations et les compétences recherchées sur le marché du travail a contribué à aggraver la situation. Ce phénomène retarde la transition de beaucoup de jeunes vers l'autonomie financière, familiale et résidentielle. Allant dans le même sens, il note aussi que le manque d'expérience professionnelle constitue également un obstacle pour ces jeunes de pouvoir s'insérer sur le marché du travail. Souvent les employeurs exigent un minimum d'expérience pour embaucher, alors que les opportunités de stage sont rares et que le dispositif d'apprentissage pratique est défaillant. Les jeunes se heurtent donc à une logique : « pas d'expérience professionnelle alors pas d'emploi ». Or ils ne

peuvent obtenir d'expérience professionnelle sans emploi. Ils sont alors pris dans un cercle difficile à transcender (IDA, 2012).

Cette situation instaure un climat de concurrence exacerbée entre les jeunes pour l'accès à l'emploi. Ceux qui n'ont pas de réseau de parents, amis et connaissances influents sont parfois contraints de se déclasser afin d'accéder au monde du travail. Le déclassement désigne, pour le jeune, le fait d'accepter d'occuper un emploi qui exige un niveau de formation inférieur à celui possédé (Gautié, 1997). Les difficultés à trouver un emploi correspondant à leur diplôme obligent ainsi certains jeunes à se diriger vers des emplois déclassés par rapport à leur niveau de scolarité.

Les jeunes hommes participent légèrement plus que les jeunes femmes au marché du travail et se situe généralement autour de 52%, un peu au-dessus de celle des jeunes femmes qui est estimée à 49% en 2001 selon (Gilles Bertrand Njike Njikam, 2005). Par ailleurs, l'étude révèle qu'avec des dépenses énormes des ménage, les femmes souvent se retrouvent dans l'obligation de prendre une part active au revenu du ménage, ce qui se traduit par une prise de participation active au marché du travail, le plus souvent dans le secteur informel dans des petites activités génératrices de revenu.

Les jeunes qui ne sont officiellement ni en recherche d'emploi ni sur le marché du travail ni inscrits comme élèves ou étudiants ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux de chômage (Boutin, 2013) et ce statut touche principalement les jeunes femmes, et s'accroît avec l'âge. Selon les enquêtes nationales, la probabilité d'être inactif est plus importante dans les autres villes qu'à Bamako. De même, les jeunes appartenant aux ménages les plus pauvres sont plus susceptibles d'être inactifs. L'inactivité des femmes résulte avant tout d'un problème de mesure, puisque les travaux domestiques effectués ne sont pas intégrés aux activités économiques classiquement répertoriées. Toutefois, la forte prévalence de l'inactivité parmi les femmes reflète également leurs désavantages sur le marché du travail en raison du probable conflit qu'elles subissent entre travail et famille, mais également du manque d'opportunités de travail (Okojie, 2003).

Le Mali étant un pays à forte composante agricole le défi à relever en matière d'emploi est d'autant plus préoccupant en milieu urbain, où seuls 35 % des jeunes occupent un emploi (contre 66 % en milieu rural) alors que la plupart de ces jeunes quittent la campagne pour la ville dans l'espoir d'y poursuivre des études et de trouver de meilleures conditions d'emploi selon (Boutin, 2013).

Quant à la durée du chômage, les auteurs soulignent qu'en raison de la longue durée dans le chômage, certains jeunes vivant particulièrement en milieu urbain, choisit à un moment donné d'effectuer de longues études dans le but d'obtenir de nombreux diplômes, dans l'espoir de se mettre en bonne position pour pouvoir décrocher un emploi. Pour ces jeunes adultes, l'entrée sur le marché du travail se fait au-delà des 25 ans et avec des niveaux d'étude du supérieur. L'étude souligne aussi que les jeunes qui prolongent leur durée de chômage ont généralement un niveau d'études allant du secondaire au supérieur général, bénéficient du soutien familial et refusent d'exercer un emploi précaire dans l'espoir de décrocher un concours administratif qui est le plus souhaité par les jeunes (Gilles Bertrand Njike Njikam, 2005).

Dans le rapport de (Organisation International du Travail, 2016), les femmes sont plus exposées au risque du chômage que les hommes, avec des taux de chômage mondiaux s'élevant à 5,5 pour cent pour les hommes et à 6,2 pour cent pour les femmes, en plus les femmes sont toujours surreprésentées parmi les travailleurs familiaux.

Le chômage des jeunes n'est pas un problème spécifique au Mali, il est devenu un « fléau » pour la jeunesse mondiale (Le Bigot, 2012). L'entrée sur le marché du travail devient une épreuve majeure pour les jeunes. N'étant à l'école pas formés à l'auto-entrepreneuriat, les jeunes éprouvent des difficultés d'insertion (Karambé, 2019).

Le système de l'emploi est défavorable aux jeunes de 15 à 40 ans 6,3 %, qui enregistrent le taux de chômage BIT le plus élevé (Institut National de la Statistique (INSTAT), 2017). Les conséquences liées au chômage sont multiples et néfastes : pauvreté, perte du lien social, hausse de la délinquance et de la criminalité, émigration etc. Face à l'inefficacité de ces mesures et à l'impuissance de l'État, une prise de conscience s'observe chez de nombreux jeunes maliens qui initient des projets individuels afin de créer par eux-mêmes de l'emploi (Karambé, 2019).

2. Données et méthodologie

2.1. Source de données

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI, 2017). L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacune des 8 régions et le district de Bamako du pays, à savoir : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal⁶³ et le district de Bamako.

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2009. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 20 121 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Au premier degré 983 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre varié de 6 à 10 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7 837 ménages.

Les concepts retenus par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) dans ses enquêtes correspondent plus ou moins aux définitions du BIT. Ainsi, l'âge d'entrée dans la vie active retenue est de 15 ans. Cependant, pour la notion de jeunes, la tranche d'âge 15-35 ans retenue par la charte africaine ne correspond pas à la définition malienne, qui élargit la tranche jusqu'à 40 ans. Quant au BIT, la tranche d'âge retenue est de 15 à 24 ans pour les jeunes. Pour des raisons de comparabilité avec les autres études déjà réalisées au Mali, la tranche des 15-40 ans sera utilisée dans cette étude.

Ainsi, l'échantillon des individus de 15 ans ou plus qui ont participé au module emploi, 23 520 personnes ont été enquêtées dont 15 351 jeunes âgés entre 15 à 40 ans.

2.2. Méthodologie

Au cours de l'enquête ERI-ESI (2017), des questions relatives à l'emploi ont été posées à toutes les personnes âgées de 10 ans et plus (questionnaire emploi de ERI-ESI). La présente étude qui porte sur les caractéristiques et les déterminants de l'emploi des jeunes au Mali a choisi comme population cible tous les individus âgés de 15 à 40 ans qui sont soit en emploi ou au chômage au moment de l'enquête. Toutefois, la portion des jeunes qui sont dans le besoin de l'emploi (cherche de l'emploi et non disponible ; disponible et pas chercher de l'emploi pendant la période de référence) communément appelé Main d'Œuvre Potentielle (MOP) a été ajoutée aux chômeurs.

Le choix des méthodes d'analyse dépend de l'objectif de l'étude, de la nature de la variable dépendante et de la population cible. Partant de la nature du sujet d'étude (qui se veut à la fois descriptif et explicatif) et de la variable dépendante (qualitative et dichotomique), il nous semble opportun d'appliquer une méthode d'analyse descriptive et une méthode d'analyse explicative (régression logistique). Ces deux méthodes sont complémentaires car nous commençons par l'analyse descriptive et nous compléterons à la suite par l'analyse explicative.

En plus de ces deux méthodes d'analyse, nous allons faire une régression logistique multinomiale pour les jeunes qui sont déjà en emploi. Cela permettra de calculer les différentes probabilités pour les

⁶³ Kidal n'a pas été enquêtée

jeunes de se trouver dans une des catégories du travail (emploi salarié, indépendant, aides familiales/apprentis).

- **Les analyses descriptives (bivariées) :**

Les analyses bivariées descriptives vont consister à croiser les variables du marché du travail avec certaines caractéristiques de l'individu. Dans certains cas, nous allons faire sortir les statistiques de Khi-deux et le V de cramer. Ces tests permettent de déceler l'existence et l'intensité d'une liaison entre deux variables qualitatives qui se traduit par le rejet ou l'acceptation de l'hypothèse d'indépendance entre ces dernières. En sciences sociales, un seuil de signification est généralement fixé. Lorsque la probabilité associée au Khi-deux est inférieure au seuil de signification retenu, on conclut que les deux variables sont associées, dans le cas contraire, on dit que les deux variables sont indépendantes. Dans le cadre de notre étude, le seuil de 5% a été retenu.

- **Les méthodes d'analyse explicative :**

Le but de cette analyse est de déterminer l'influence de certaines caractéristiques sur les probabilités d'être en emploi en particulier chez les jeunes. Cela va nous permettre de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'âge, le genre et le niveau d'instruction opèrent simultanément dans la configuration de l'emploi. Afin de conduire cette étude, nous réalisons une régression logistique binaire dans laquelle la variable dépendante est dichotomique qui prend « 1 » lorsque l'individu déclare être en emploi et « 0 » s'il déclare être au chômage.

La régression logistique étant une technique de modélisation économétrique permettant de prédire les valeurs d'une variable qualitative, le plus souvent binaire (variable à prédire, variable expliquée) à partir d'un ensemble de variables X quantitatives ou qualitatives (variables prédictives, variables explicatives) (Lebart et al., 2000). Le principe du modèle de la régression logistique est de relier la (non) survenance d'un événement au niveau de ces dernières en élaborant un modèle de prédiction. L'intérêt majeur de cette méthode est d'évaluer la force de l'association entre chaque variable indépendante et la variable dépendante, en tenant compte de l'influence des autres variables intégrées dans le modèle. Dans le cadre de la régression logistique binaire, la variable Y prend deux modalités possibles {1,0}. Le modèle Logit s'écrit alors comme suit :

$$P_i = \text{Prob}(Y_i = 1/x_i) = F(x_i\beta)$$

avec

Y_i : variable dépendante. Dans le cas présent $Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu est occupé} \\ 0 & \text{si l'individu est chômeur} \end{cases}$

F : fonction de répartition de la loi logistique

x_i : variables explicatives

β : ensemble des paramètres à estimer

En ce qui concerne l'analyse multinomiale, avec une répartition des avantages pécuniaires entre les différentes possibilités d'emploi, dans laquelle l'utilité de chaque alternative est une fonction linéaire des caractéristiques individuelles, les jeunes choisissent l'option qui offre la plus grande utilité.

Avec des hypothèses appropriées sur la distribution des termes d'erreur, cette approche conduit à une expression simplifiée pour le calcul des probabilités du modèle.

Pour formaliser cette situation, supposons qu'on ait à choisir entre M alternatives, $j=1, 2, \dots, M$, l'ordre des modalités étant arbitraire. Faisons également l'hypothèse que le niveau d'utilité que l'individu

accorde à chaque alternative est donnée par U_{ij} , $j=1, 2, \dots, M$. L'option j est donc choisi par l'individu i si elle lui procure la plus grande utilité et cela est vrai si $U_{ij} = \max \{U_{i1}, \dots, U_{iM}\}$. En réalité, ces utilités

ne sont pas observables et considérons $U_{ij} = \mu_{ij} + \varepsilon_{ij}$ où μ_{ij} est une fonction non stochastique d'un

petit nombre de paramètres observables et inconnus, et ε_{ij} est un terme d'erreur non observable. Il s'ensuit l'expression suivante :

$$P\{y_i = j\} = P\{U_{ij} = \max \{U_{i1}, \dots, U_{iM}\}\}$$

$$= P\{\mu_{ij} + \varepsilon_{ij} > \max\{\mu_{ik} + \varepsilon_{ik}\}, k = 1, \dots, M, k \neq j\}$$

Nous supposons, comme cela a souvent été fait dans la littérature, que les termes aléatoires sont indépendants et identiquement distribués (iid) selon la distribution d'extrême valeur de type I (EV1). Nous chercherons en conséquence à estimer la probabilité suivante :

$$P(y_i = j) = \frac{\exp\{x'_{ij} \beta\}}{1 + \exp\{x'_{i2} \beta\} + \dots \exp\{x'_{iM} \beta\}}, j=1, 2, \dots, M$$

Le modèle multinomial logit indique comment la probabilité des jeunes d'être dans une quelconque option d'emploi est dépendante d'autres caractéristiques.

Les coefficients du modèle multinomial logit ne sont pas faciles à interpréter. Ni le signe ni la valeur des coefficients n'ont une signification intuitive directe. Les tests d'hypothèse sur les coefficients estimés doivent être formulés avec prudence.

L'effet marginal d'une variable indépendante x_k dépend non seulement du paramètre β_{jk} mais aussi de la moyenne de toutes alternatives (Greene, 2000).

$$\frac{\partial P_j}{\partial x_j} = P_j \left[\beta_j - \sum_{k=0}^j P_k \beta_k \right] = P \left[\beta_j - \bar{\beta} \right]$$

Dans ces conditions, le signe de la relation basée sur les coefficients n'est prédictible que lorsque les effets marginaux sont calculés.

$$\sum_{j=0}^j P_j$$

Puisque $\sum_{j=0}^j P_j = 1$, une restriction est nécessaire pour l'identification du modèle. La restriction couramment utilisée est de poser $\beta_1 = 0$. Il est nécessaire de faire une telle restriction car il y a un problème d'indétermination lié au nombre insuffisant de probabilités par rapport au nombre d'inconnu. Par conséquent, tous les paramètres β_j $j=1 \dots m$ s'analysent en écart aux paramètres de la modalité de référence 0. Les valeurs des coefficients ainsi que leur signe ne sont donc pas interprétables.

Pour ce qui concerne les variables explicatives, nous considérons notamment le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, la catégorie socio professionnelle du CM, le secteur d'activité du CM, la taille du ménage, le statut d'occupation de la mère quand l'individu avait 15 ans, le milieu de résidence, la situation d'activité du passé et la situation de migration.

3. Résultats

Cette partie est structurée en trois (3) sections. La première section traite des statistiques descriptives concernant le lien entre l'accès à l'emploi et les variables sociodémographiques. Dans la deuxième et la troisième section, nous présentons les principaux résultats sur les déterminants de l'emploi des jeunes au Mali (modèle logit binomial et multinomial) qui vont nous permettre de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche.

3.1. Caractéristiques du marché de travail des jeunes

- **Situation d'activité des jeunes**

Au Mali, plus de trois jeunes de 15 à 40 ans sur dix (35,5%) ont un emploi et la proportion de femme ayant un emploi est toujours inférieure à celle des hommes quel que soit les tranches d'âges. Elle représente 19,3% des femmes âgées de 15-24 ans, 25,9% des 15 à 35 ans et 27,3% des 15 à 40 ans.

Les jeunes chômeurs maliens âgés 15 à 40 ans représentent 2,4% de l'ensemble des jeunes et cette part suit presque la même tendance quel que soit l'âge (2,5% parmi les 15-24 ans) ou au sens de la définition des jeunes de l'union africaine⁶⁴ (2,5% parmi les 15-35 ans).

La main d'œuvre potentielle constituée des personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, des personnes non à la recherche active mais disponibles et des personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi représente 15% des jeunes de 15 à 40 ans tandis que près de la moitié des jeunes de cette tranche sont ceux qui exercent des activités de production pour l'autoconsommation et aussi les inactifs (47,1%).

Tableau 28 : Répartition des 15 à 40 ans selon le statut dans l'emploi (%)

Groupe d'âge	Sexe	Emploi	Chômeur BIT	Main d'œuvre potentielle	Autre hors main d'œuvre
15-24 ans	Homme	24,4	2,6	13,0	59,9
	Femme	19,3	2,3	16,3	62,0
	Ensemble (15-24 ans)	21,5	2,5	14,9	61,1
15-35 ans	Homme	42,7	2,8	11,8	42,7
	Femme	25,9	2,2	17,9	54,0
	Ensemble (15-35 ans)	32,7	2,5	15,4	49,4
15-40 ans	Homme	47,1	2,7	11,3	38,9
	Femme	27,3	2,2	17,6	52,9
	Ensemble (15-40 ans)	35,5	2,4	15,0	47,1

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

• *Emploi des jeunes*

En regardant la catégorie socioprofessionnelle des jeunes, on constate que les emplois de qualification de main d'œuvre sont très peu confiés aux jeunes, avec pour principale raison avancée par les employeurs, le manque d'expérience de ces derniers⁶⁵. Le statut socio professionnel dans l'emploi des jeunes, qui va de personnel de direction à aide familiale ou apprenti est beaucoup plus marqué par le fort taux "d'aides familiaux", apprentis chez les jeunes de 15 à 24 ans avec 41,5% et à partir de 25 à 40 ans, ils sont en majorité des travailleurs à leur compte propre. Ces jeunes se contentent d'emplois précaires, sans couverture sociale et pour la plupart des aides familiaux/apprentis.

Par rapport au niveau d'instruction, on constate que près de six jeunes sur dix (58,5%) qui occupent un emploi n'ont aucun niveau d'instruction contre seulement 5,5% ayant le niveau supérieur.

Tableau 29 : Répartition des jeunes (15 à 40 ans) occupés par CSP, niveau d'instruction selon le sexe et groupe d'âges (%)

Caractéristiques	Sexe		Groupe d'âge		
	Homme	Femme	15 à 24 ans	15 à 35 ans	15 à 40 ans
Catégories Socio Professionnelle					
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	79,0	21,0	0,1	1,3	1,7
Cadre moyen, agent de maîtrise	71,9	28,1	1,6	5,3	5,7
Employé/ouvrier qualifié	79,6	20,4	4,7	6,6	6,5
Employé/ouvrier semi qualifié	81,5	18,5	7,5	7,9	7,7
Manœuvre	71,8	28,2	13,6	9,1	9,0
Apprenti ou stagiaire payé	82,6	17,4	2,7	1,6	1,3
Employeur	81,3	18,7	0,5	1,3	1,3
Travailleur pour compte propre	56,6	43,4	28,0	35,7	37,6
Aide familial/apprenti	50,6	49,4	41,5	31,2	29,2
Niveau d'instruction					
Aucun	56,2	43,8	50,3	56,1	58,5
Primaire	66,2	33,8	23,3	16,7	16,0
Secondaire	67,9	32,1	25,1	22,0	20,1
Supérieur	80,6	19,4	1,3	5,2	5,5
Mali	60,9	39,1	100	100	100

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

⁶⁴ (UA, 2007)⁶⁵ Source Fonds National de l'Emploi.

La population des jeunes de 15 à 40 ans en emploi ayant effectué une migration est de 16,6%. La migration étant des personnes ayant vécu dans une autre région avant de venir s'installer dans la région où l'enquête a eu lieu et concerne aussi les personnes ayant résidé à l'étranger pour une durée de 6 mois. Elle est plus élevée chez les hommes que les femmes (60,8% contre 39,2%). La grande majorité de la population jeune ayant un emploi au Mali (83,4%) n'a jamais effectué de migration. En outre, les résultats nous montrent qu'en 2017, plus de sept jeunes sur dix occupés n'ont aucun diplôme quel que soit la tranche d'âge. La grande majorité des diplômés sont des jeunes hommes quel que soit le diplôme considéré.

Tableau 30 : Répartition des jeunes (15 à 40 ans) occupés par le statut migratoire, diplôme, milieu selon le sexe et le groupe d'âge (%)

Caractéristiques	Sexe		Groupe d'âge		
	Homme	Femme	15 à 24 ans	15 à 35 ans	15 à 40 ans
Statut migratoire					
Non migrant	60,9	39,1	86,3	83,3	83,4
Migrant	60,8	39,2	13,7	16,7	16,6
Diplôme					
Aucun	58,1	41,9	74,4	72,8	74,5
Primaire	68,3	31,7	16,8	10,5	9,3
Secondaire 1er cycle	65,9	34,1	6,9	10,8	10,1
Baccalauréat (général, technique, professionnel)	90,9	9,1	0,7	0,9	0,8
Supérieur court	72,3	27,7	0,4	1,0	1,0
Universitaire 2 ^{ème} cycle	82,0	18,0	0,7	3,3	3,5
Université 3 ^{ème} cycle	82,6	17,4	0,1	0,7	0,8
Milieu					
Bamako	59,4	40,6	22,8	22,2	22,6
Autres urbains	64,7	35,3	11,4	13,3	13,3
Rural	60,6	39,4	65,8	64,5	64,1
Mali	60,9	39,1	100	100	100

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

• Le Chômage des jeunes

Le chômage constitue un problème majeur de l'emploi des jeunes au Mali. Alors qu'il est estimé à 4,5% de la population active totale en 2017, il touche près de 6,3% des jeunes actifs de 15 à 40 ans avec une différence assez marquée entre les hommes et les femmes. Cette différence est due notamment aux facteurs socio-culturels qui peut être « subie » ou « choisie », auquel cas on parlera d'auto-discrimination. En effet, au vu de l'environnement économique et social, certaines femmes peuvent « choisir » de ne pas participer au marché du travail en estimant n'avoir aucune chance de réussite (Anker R., 2003).

Dans le district de Bamako, on constate que le taux de chômage des jeunes est plus élevé (10,5%) que dans les autres villes urbaines (8,1%) et deux fois plus élevé que dans le milieu rural (4,3%). Les jeunes constituent ainsi la couche de la population qui tire le chômage vers le haut.

Les jeunes chômeurs représentent la majorité du total des chômeurs dans le district de Bamako avec une proportion atteignant les 84,3% de l'ensemble.

La durée de chômage atteint en moyenne 3,3 ans. Si cette moyenne est peu variable selon le milieu de résidence, elle diffère selon le sexe. En effet, la durée moyenne du chômage passe de 2,0 ans pour les jeunes filles à Bamako à 4,2 ans pour celles résident dans les autres villes urbaines et à 3,1 ans pour celles résidant en milieu rural. La plus faible durée du chômage est enregistrée dans la capitale de Bamako avec en moyenne 2,2 ans (dont 2,4 ans pour les jeunes hommes et 2,0 ans chez les jeunes femmes).

Tableau 31 : Répartition des jeunes chômeurs (15 à 40 ans) selon certains indicateurs

Milieu	Sexe	Taux de chômage des jeunes (%)	Proportion de jeunes chômeurs par rapport au nombre total de chômeurs	Age moyen	Nombre moyen d'année d'étude	Durée moyenne du chômage (année)
Bamako	Homme	8,5	87,8	30	12	2,4
	Femme	12,9	94,6	27	11	2,0
	Ensemble	10,5	91,5	28	11	2,2
Autres villes	Homme	7,1	81,1	31	6	3,0
	Femme	9,5	87,8	29	6	4,2
	Ensemble	8,1	84,2	30	6	3,6
Rural	Homme	3,8	68,6	35	4	4,4
	Femme	4,9	90,4	31	5	3,7
	Ensemble	4,3	78,7	33	5	4,1
Mali	Homme	5,4	77,2	33	7	3,5
	Femme	7,4	91,7	29	8	3,1
	Ensemble	6,3	84,3	31	7	3,3

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

3.2. Les déterminants de l'accès à l'emploi des jeunes

Dans cette partie, l'analyse multivariée a été effectuée d'une part au moyen de la régression logistique binaire et d'autre part avec la régression multinomiale (voir Graphique A2). Cette analyse nous a permis d'identifier les facteurs explicatifs de l'accès à l'emploi et aussi de voir les segments d'emploi des jeunes qui sont en emploi. Le travail repose essentiellement sur les facteurs explicatifs de l'emploi des jeunes, le choix des emplois, la vérification des hypothèses émises, enfin une explication des résultats obtenus.

• **Qualité d'ajustement du modèle d'analyse**

Nous constatons que le Khi-deux associé au modèle est significatif. De ce fait, on peut conclure que les variables indépendantes prédisent le phénomène étudié. La valeur de Pseudo R2 (équivalent au coefficient de détermination) final est de 0,1695 soit 16,95 %. Nous pouvons donc juger que le modèle est plus ou moins adéquat. Pour encore tester le pouvoir prédictif du modèle, nous avons aussi utilisé la méthode ROC (Received Operating Characteristic) du logiciel STATA (Graphique A1). L'aire séparant la courbe ROC et la diagonale principale est une mesure du pouvoir prédictif du modèle. Plus l'aire est proche de 1 plus la discrimination est parfaite, c'est-à-dire qu'on a choisi les bonnes variables pour l'explication de l'accès à l'emploi des jeunes. Ainsi, l'aire sous la courbe ROC, délimitée par la première bissectrice, est de 0,777 (Graphique A1 en annexe), le seuil auquel la discrimination du modèle est jugée acceptable.

Le tableau 5 présente les résultats de l'estimation du modèle de régression logistique de la participation au marché du travail des jeunes de 15 à 40 ans.

• **Effet négatif de l'emploi précédent sur la participation des jeunes à l'activité économique**

Le fait d'avoir un emploi précédent s'associe significativement à la participation d'un jeune malien à l'activité économique. Contrairement à nos attentes, les résultats montrent que les jeunes qui n'ont jamais travaillé ont 2,157 fois plus de chance d'occuper un emploi que ceux ayant déjà exercé un emploi. Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que ces jeunes qui n'ont aucune expérience sur le marché du travail acceptent d'exercer des emplois de très faible qualité par rapport à ceux ayant déjà une expérience sur le marché du travail.

• **Effet de la présence de jeunes sur l'emploi : Effet négatif du fait d'être une fille sur la participation au marché du travail**

Le sexe d'un jeune au Mali a une influence significative sur sa participation au marché du travail. En effet, on note que les jeunes femmes ont 83% moins de chance d'occuper un emploi que les jeunes hommes. Au Mali, divers facteurs entravent l'accès des jeunes femmes au marché du travail notamment : la faible scolarisation des jeunes femmes, le taux d'analphabétisme élevé etc. En plus de ces facteurs, le poids de la tradition malienne freine la présence des femmes sur le marché du travail notamment dans les régions autres que la Capitale. De plus, la répartition traditionnelle des fonctions au sein de la

société malienne confie aux femmes les tâches domestiques. Les charges excessives qui en découlent ne leur permettent pas généralement de chercher et occuper effectivement un emploi.

- ***L'activité de la mère joue positivement sur l'emploi des jeunes***

Le statut d'activité de la mère d'un individu lorsqu'il avait 15 ans influence de façon significative la participation d'un jeune au marché du travail. Il ressort que les individus dont les mères ou tuteurs travaillaient quand ils avaient 15 ans ont plus de chance de travailler que ceux dont les mères ou tuteurs ne travaillaient pas ou absentes. Ainsi, les individus dont les mères ou tuteurs ne travaillaient pas ou étaient absentes ont en moyenne respectivement 0,464 et 0,754 fois de chance d'avoir un emploi que ceux dont les mères travaillaient quand ils avaient 15 ans. Ces résultats peuvent être expliqués par l'influence des relations sociales pour accéder à un emploi. Au Mali, étant donné que le marché du travail est essentiellement dominé par le secteur informel, l'accès à l'emploi s'effectue principalement sur recommandations (Delphine Boutin, 2013). En plus, au Mali les liens communautaires, les relations extra-familiales, les claniques et l'ethnique jouent un rôle déterminant dans l'octroi des aides financières, emplois et autres faveurs. Tous ces facteurs combinés peuvent donc favoriser la participation d'un individu au marché du travail dont la mère/tuteur travaillaient quand il avait 15 ans car la mère ou tuteur ayant pris du temps pour tisser ces différentes relations sociales.

- ***Impact de l'éducation sur l'accès à un emploi par les jeunes : vulnérabilité des jeunes face à des emplois précaires***

Le niveau d'instruction a une forte influence sur la participation des jeunes au marché du travail. La participation des jeunes au marché du travail est négativement corrélée avec l'élévation du niveau d'instruction. En d'autres termes, les résultats du modèle montrent que plus le niveau d'instruction d'un jeune augmente, plus il a la peine à s'insérer sur le marché du travail. Les résultats de l'analyse montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les jeunes qui n'ont aucun niveau d'instruction et ceux ayant un niveau primaire face au marché de l'emploi. En revanche, les jeunes ayant un niveau d'étude secondaire et supérieur courent en moyenne respectivement 0,734 et 0,509 fois de chance de décrocher un emploi que ceux qui n'ont aucun niveau d'étude. Ces résultats peuvent s'interpréter à trois niveaux : i) l'emploi ou le salaire de réservation (salaire en-dessous duquel le jeune n'accepte pas de travailler) des plus diplômés étant de niveau plus élevé, certains jeunes hautement qualifiés peuvent préférer rester au chômage en attendant de trouver l'emploi correspondant à leurs prétentions et aspirations ; ii) l'inadéquation entre l'offre de travail et les profils des jeunes rend difficile l'absorption de cette force de travail supplémentaire. Cependant, certains diplômés ne peuvent pas se prévaloir de compétences échangeables sur le marché de l'emploi, du fait de formations trop spécifiques ou trop inadaptées aux réalités de l'emploi au Mali ; iii) Même si les jeunes diplômés exercent des emplois occasionnels, moins rémunérés ou ne correspondent pas à leur profil de formation, certains préfèrent ne pas les déclarer lors des enquêtes.

- ***Effet de la migration sur l'emploi des jeunes***

La migration joue beaucoup plus dans l'explication de l'accès des jeunes à un emploi. Il ressort des résultats du modèle de régression que les jeunes ayant déjà effectué une migration ont une forte probabilité d'accéder à un emploi que ceux qui n'ont jamais connu ce phénomène. Ainsi, les jeunes migrants ont en moyenne 1,451 fois plus de chance de travailler que les jeunes non migrants. Le rôle des relations sociales peut être évoqué pour expliquer cette différence. Au Mali, les processus migratoires s'enracinent en effet souvent dans des traditions de mobilité spatiale, remontant parfois à plusieurs générations : le jeune migrant retrouve ainsi dans son lieu de destination des membres de sa communauté, précédemment installés dans cette même localité. Par ailleurs, les associations de ressortissants d'une même région ou d'un même village sont particulièrement actives en ville. Ces « contacts » peuvent leur offrir une aide pour se loger et trouver un emploi. En plus, les jeunes migrants sont souvent prêts à accepter n'importe quel emploi, même les moins bien rémunérés ou ceux aux conditions de travail plus difficiles. Tout cela facilite leur accès au marché de l'emploi par rapport aux jeunes qui n'ont jamais migré.

- ***Effet de l'âge sur la participation des jeunes au marché de l'emploi***

La probabilité d'avoir un emploi augmente avec l'âge de la personne. En effet, on note que les jeunes âgés de 25 à 40 ans ont en moyenne 2,315 fois plus de chance de travailler que leurs jeunes frères de 15 à 24 ans. La comparaison entre les jeunes de 15-24 ans et les jeunes adultes les plus âgés 25-40 ans révèle cependant de grandes disparités en termes de participation à l'activité économique : l'accès à l'emploi s'accroît notablement avec l'âge de l'individu, ce qui est prévisible puisque la tranche d'âge 25-40 ans considérée correspondent à une période de transition de l'école vers le marché du travail. En outre, ce résultat peut être expliqué par l'accumulation des expériences que les jeunes accueillent sur le marché quand ils avancent dans l'âge.

- ***La taille du ménage a un effet négatif sur la participation des jeunes au marché de l'emploi***

La taille des ménages dans lesquels vivent les jeunes influence leur entrée sur le marché de l'emploi. Les résultats illustrent que plus la taille du ménage est grande, plus les jeunes ont moins de chance de trouver un emploi. Ainsi, les jeunes qui vivent dans les ménages de 4 à 5 personnes et de 6 personnes ou plus ont respectivement 0,663 et 0,529 fois moins de chance d'exercer un emploi que ceux vivant dans les ménages de 1 à 3 personnes.

- ***Effet de l'activité du chef de ménage sur la participation des jeunes au marché de l'emploi***

Le groupe socioéconomique du chef de ménage (CM) explique en partie l'accès à l'emploi par les jeunes maliens. Toute chose étant égale par ailleurs, il n'existe pas de différence significative entre les jeunes qui vivent dans des ménages où le CM travaille dans la fonction publique et ceux qui vivent dans les ménages dont le CM travaille dans le parapublic ou dans le secteur privé formel face au marché de l'emploi. Cependant, les jeunes qui vivent dans les ménages dont le CM travaille dans le privé informel ou dans les ménages ont respectivement en moyenne 1,809 et 3,006 fois plus de chance d'accéder à un emploi que ceux dont le CM travaille dans le public. Ces résultats peuvent être expliqués sur deux angles qui se complètent : l'influence des relations sociales et la structure du marché de travail qui est en grande partie informel. Cela étant, les CM qui travaillent dans le privé informel et dans les ménages peuvent facilement prendre ou par ses relations recommander les jeunes vivants dans son ménage sans passer par des tests de recrutement. En revanche, le secteur public, parapublic et le privé formel étant généralement bien structuré, la plupart des recrutements se fait par test souvent avec des différentes étapes. Ces étapes peuvent avérer difficile aux CM qui travaillent dans ces secteurs d'insérer les jeunes qui vivent dans son ménage.

- ***Effet de l'activité du chef de ménage sur la participation des jeunes au marché de l'emploi***

Le secteur d'activité du chef de ménage (CM) a un effet significatif sur la participation des jeunes au marché du travail. Il ressort des résultats que les jeunes qui vivent dans les ménages dont le CM travaille dans les secteurs industrie, commerce et le service courent respectivement en moyenne 0,590 ; 0,770 et 0,753 fois de chance d'avoir accès à un emploi que ceux qui vivent dans les ménages dont le CM travaille dans le primaire. Ces résultats sont imputables à la prédominance du secteur primaire par l'Agriculture et l'extraction traditionnelle. Les jeunes dont le CM travaille dans ce secteur, peuvent facilement suivre l'activité de leurs CM sans passer par le processus de recrutement.

- ***Impact de l'urbanisation sur la participation des jeunes au marché de l'emploi***

Le milieu de résidence est associé à la participation des jeunes au marché de l'emploi. Les jeunes qui vivent dans les autres villes ou en milieu rural ont en moyenne 0,438 et 0,421 fois de chance de travailler que ceux qui vivent à Bamako. Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que les opportunités d'emploi ou offre en général sont beaucoup plus nombreuses dans toutes les capitales économiques des pays en développement que partout à ailleurs. En effet, il existe une forte présence de l'administration, des structures publiques et investissement privés dans les capitales. Ainsi, Bamako est un centre où la population estudiantine est relativement plus importante que celle des autres centres urbains, en raison notamment de la forte concentration des universités et des grandes écoles dans la

capitale. De plus, de nombreux jeunes maliens viennent de tout le pays pour tenter leurs chances à Bamako, attirés par les possibilités d'emploi et d'éducation offertes par la ville.

Tableau 32 : Les déterminants de la participation des jeunes de 15 – 40 ans à l'activité économique (Occupé=1 ; chômage=0) (régression logistique)

Variables	Jeunes (Coef)	Jeunes (Odds ratio)
Avoir un emploi précédent		
Oui (Réf)		
Non	0.769***	2.157***
Sexe		
Homme (Réf)		
Féminin	-1.741***	0.175***
Statut d'activité de la mère lorsque l'individu avait 15 ans		
Mère ou tutrice travaille (Réf)		
Mère ou tutrice ne travaille pas	-0.769***	0.464***
Mère absente	-0.282	0.754
Situation matrimoniale		
Célibataires (Réf)		
Marié(e) monogame	0.511***	1.667***
Marié(e) polygame	0.921***	2.511***
Divorcé (e)/Séparé/Veuf (veuve)	1.368***	3.926***
Niveau d'instruction		
Aucun (Réf)		
Primaire	-0.073	0.930
Secondaire	-0.310***	0.734***
Supérieur	-0.676***	0.509***
Statut migratoire		
Non migrant (Réf)		
Migrant	0.372***	1.451***
Groupe d'âges		
15 à 24 ans (Réf)		
25 à 40 ans	0.839***	2.315***
Taille du ménage		
1 à 3 personnes (Réf)		
4-5 personnes	-0.411***	0.663***
6 personnes ou plus	-0.636***	0.529***
Groupes socioéconomiques		
Publique (Réf)		
Parapublique et organisation inter	0.047	1.048
Privé formel	0.078	1.082
Privé informel	0.593***	1.809***
Ménage	1.101***	3.006***
Secteur d'activité du CM		
Primaire (Réf)		
Industrie	-0.527***	0.590***
Commerce	-0.262**	0.770**
Service	-0.284***	0.753***
Milieu		
Bamako (Réf)		
Autres urbains	-0.826***	0.438***
Rural	-0.865***	0.421***
Constant	1.883***	6.571***

Significativité : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Number of obs =6,671, Wald chi2(23) = 1015.60, Prob > chi2 = 0.0000, Pseudo R2= 0.1695,

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

• **Orientation du choix de l'emploi des jeunes de 15 à 40 ans : niveau et déterminants**

Les résultats obtenus à partir de l'estimation du modèle multinomiale confirment que l'importance relative des différentes options d'emploi varie avec les différentes caractéristiques des jeunes.

Le sexe de l'individu a une influence significative sur l'option d'emploi. En effet, comparé aux jeunes hommes, les jeunes femmes ont une forte probabilité d'être dans un emploi indépendant (3,399 fois plus) ou d'être aide familiale/apprentis (3,289 fois plus) que d'avoir un emploi salarié.

La variable statut d'activité de la mère lorsque l'individu avait 15 ans importent aussi dans l'explication de l'option d'emploi des jeunes. En effet, comparé aux jeunes dont les mères travaillaient quand ils avaient 15 ans, les jeunes dont les mères ou tutrices ne travaillaient pas ou absentes quand ils avaient 15 ans sont moins susceptibles d'exercer comme indépendant ou aide familiale/apprentis que d'être dans un emploi salarié.

La situation matrimoniale a une forte influence sur l'option de l'emploi des jeunes au Mali. Les résultats de la régression montrent que les jeunes mariés monogames, les mariés polygames et les Divorcé (e) ou Séparé ou Veuf (veuve) ont une forte probabilité d'exercer comme indépendant comparés aux célibataires que d'avoir un emploi salarié. Toutefois, ils ont moins de chance d'exercer comme aides familiale/ apprentis que les célibataires.

Les résultats sur le niveau d'instruction sont très importants dans cette analyse. Rappelons les résultats du modèle logistique binaire qui ont montré que les jeunes qui sont sans instruction ou ont un faible niveau d'instruction avaient une forte probabilité d'avoir un emploi que ceux ayant un niveau d'instruction élevé. Cependant, les résultats de la régression multinomiale révèlent que comparé aux jeunes sans niveau d'instruction, les jeunes de niveau d'instruction secondaire ont moins de préférence pour les emplois indépendants (0,427 fois de chance) ou aide familiales/apprentis (0,399 fois de chance). Les mêmes résultats sont obtenus pour les jeunes de niveau d'instruction supérieur avec respectivement en moyenne 0,101 fois pour l'emploi indépendant et 0,066 pour aide familiale/apprentis. En d'autres termes, toute chose égale par ailleurs, les jeunes de niveau d'instruction secondaire ou supérieur préfèrent plus les emplois salariés que ceux de niveau primaire ou sans niveau d'instruction.

Quant à l'âge des individus, on note qu'en référence aux jeunes de 15-24 ans, les jeunes de 25-40 ans sont plus susceptibles d'exercer comme indépendant (1,329 fois plus de chance) que d'avoir un emploi salarié. Cependant, ils ont moins de chance d'être aide familiale/apprentis (0,715 fois) que les jeunes de 15-24 ans.

Les résultats selon la taille du ménage montrent que comparé aux jeunes qui vivent dans les ménages de petite taille, les jeunes qui vivent dans les ménages de grande taille ont une préférence d'exercer comme indépendant ou aide familiale/apprenti que d'exercer comme salarié. Ainsi, comparé aux jeunes qui vivent dans les ménages de 1 à 3 personnes, les jeunes qui vivent dans les ménages de 4 à 5 personnes ont 1,531 fois plus de chance d'exercer comme indépendant et 1,631 fois plus de chance d'être aide familiale/apprentis que d'avoir un emploi salarié. Quand on compare les jeunes qui vivent dans les ménages de 6 personnes ou plus à ceux qui vivent dans les ménages de 1 à 3 personnes, on note que les jeunes vivants dans les ménages de 6 personnes ou plus ont en moyenne 1,640 fois plus de préférence pour les emplois indépendants et 2,052 fois plus susceptible d'être aide familiale/apprentis que d'avoir un emploi salarié.

Le groupe socioéconomique du CM détermine le choix de l'emploi chez les jeunes au Mali. Comparé aux jeunes dont les chefs de ménage travaillent dans le public, les jeunes dont les chefs de ménage travaillent dans le privé formel ou privé informel ont une probabilité élevée de travailler comme indépendant ou aide familiale/ apprentis que d'exercer un emploi salarié. Ces résultats confirment les résultats du modèle logistique où nous avons évoqué la prédominance de l'économie malienne par le secteur informel et le mode de recrutement qui se fait généralement par des relations sociales dans ce secteur.

Allant dans le même sens, le secteur d'activité du chef de ménage influence le choix de l'emploi des jeunes. En effet, les jeunes dont les CM travaillent dans le commerce avec ceux dont les CM travaillent dans le primaire, ont une forte préférence pour le travail indépendant (2,365 fois plus de chance) que l'emploi salarié.

Le milieu de résidence explique en grande partie le choix de l'emploi des jeunes au Mali. Les résultats à ce niveau sont très intéressants. Comparé aux jeunes de Bamako, les jeunes vivant en milieu rural ont une très forte probabilité d'être aide familial/apprentis (3,872 fois plus) ou indépendant (1,627 fois plus) que d'avoir un emploi salarié.

Tableau 33 : Déterminants de l'orientation sectorielle des jeunes de 15 à 40 ans (régression multinomiale, Emploi (modalité de référence) Indépendant et aides familiales ou apprentis)

Variables	Emploi salarié (Référence)	Indépendant (Coefficient)	Aides familiales ou apprentis (Coefficient)	Indépendant (rrr)	Aides familiales ou apprentis (rrr)
Avoir un emploi précédent					
Oui					
Non		-0.062	0.386*	0.940	1.472*
Sexe					
Homme					
Féminin		1.223***	1.191***	3.399***	3.289***
Statut d'activité de la mère lorsque l'individu avait 15 ans					
Mère ou tutrice travaille					
Mère ou tutrice ne travaille pas		-0.464***	-0.551***	0.629***	0.576***
Mère absente		-0.609***	-0.320	0.544***	0.726
Situation matrimoniale					
Célibataires					
Marié(e) monogame		0.752***	-0.551***	2.121***	0.576***
Marié(e) polygame		0.809***	-0.397**	2.245***	0.672**
Divorcé (e)/Séparé/Veuf (veuve)		0.281	-1.471***	1.324	0.230***
Niveau d'instruction					
Aucun					
Primaire		0.014	-0.031	1.015	0.970
Secondaire		-0.851***	-0.920***	0.427***	0.399***
Supérieur		-2.277***	-2.708***	0.103***	0.0667***
Statut migratoire					
Non migrant					
Migrant		0.130	0.194	1.139	1.214
Groupe d'âges					
15 à 24 ans					
25 à 40 ans		0.284**	-0.336**	1.329**	0.715**
Taille du ménage					
1 à 3 personnes					
4-5 personnes		0.426***	0.489***	1.531***	1.631***
6 personnes ou plus		0.495***	0.719***	1.640***	2.052***
Groupe socioéconomiques					
Publique					
Parapublique et organisation inter		-0.106	-0.858	0.899	0.424
Privé formel		3.130***	2.428***	22.88***	11.34***
Privé informel		1.553***	0.584**	4.724***	1.794**
Ménage		-0.318	1.996***	0.727	7.358***
Secteur d'activité du CM					
Primaire					
Industrie		0.135	-1.195***	1.145	0.303***
Commerce		0.861***	-0.602***	2.365***	0.548***
Service		-0.034	-1.449***	0.966	0.235***
Milieu					
Bamako					
Autres urbains		0.174*	0.374**	1.190*	1.454**
Rural		0.487***	1.354***	1.627***	3.872***
Constant		-2.760***	-1.836***	0.0633***	0.159***
Observations		5,126	5,126	5,126	5,126

Significativité : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1
Wald chi2(46) = 1915.65, Prob > chi2 = 0.0000, Log pseudolikelihood = -3817.669, Pseudo R2 = 0.3050
Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

3.3. Test des hypothèses de recherche

À présent, nous allons confronter les résultats mentionnés ci-dessus avec nos quatre (4) hypothèses de recherche afin de déterminer si ces résultats soutiennent les hypothèses ou non.

Les hypothèses de l'étude : Il était question dans cette étude de vérifier les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Cette hypothèse stipule que les hommes sont plus susceptibles de trouver un emploi que les femmes. D'après les résultats de la régression logistique (tableau 5), on note que les jeunes femmes ont 0,175 fois moins de chance de participer au marché de l'emploi que les jeunes hommes. Ce qui veut dire que notre première hypothèse est confirmée.

Hypothèse 2 : La deuxième hypothèse stipule que les jeunes ayant un niveau d'instruction moins avancé acceptent d'exercer certains emplois moins rémunérés et qui ont plus de chance d'accéder à

un emploi que les jeunes ayant atteint un niveau d'instruction plus avancé. En effet, notre analyse multivariée laisse conclure que les jeunes ayant un niveau d'étude secondaire et supérieur courent moins de chance de décrocher un emploi que ceux qui n'ont aucun niveau d'étude. Ce qui veut dire que notre deuxième hypothèse est confirmée.

Hypothèse 3 : La troisième hypothèse spécifie que les résidents urbains ont plus de chance de travailler que ceux du milieu rural. Les résultats de notre régression logistique confirment ce lien, en effet que les jeunes qui vivent dans les autres villes ou en milieu rural ont moins de chance d'avoir un emploi que ceux qui vivent à Bamako. Donc, notre troisième hypothèse est confirmée.

Hypothèse 4 : Notre quatrième hypothèse qui indique que les jeunes qui vivent dans les ménages où les CM occupent un emploi formel ont plus de chance de trouver un emploi que ceux dont les CM travaillent dans le secteur informel à cause du fait que le marché du travail au Mali est faiblement structuré et très peu organisé. Cependant, les résultats nous montrent que les jeunes qui vivent dans les ménages dont les CM travaillent dans le privé informel ou dans les ménages ont plus de chance d'accéder à un emploi que ceux dont les CM travaillent dans le publique. Ceci signifie que les jeunes dont leur CM travaillent dans l'informel a plus de probabilité d'accéder à l'emploi que les jeunes dont leurs CM servent dans le formel. Donc, notre quatrième hypothèse est infirmée.

Ainsi, cette analyse approfondie des données de l'ERI-ESI en 2017 nous a permis de confirmer l'hypothèse un, deux et trois. La quatrième hypothèse a été infirmée. Le tableau suivant résume les résultats des tests de nos quatre (4) hypothèses :

Tableau 34: Comparaison des hypothèses avec les résultats obtenus

Hypothèses	Analyse multivariée
H1 : Les hommes sont plus susceptibles de trouver un emploi que les femmes.	Confirmée
H2 : Les jeunes ayant un niveau d'instruction moins avancé acceptent d'exercer certains emplois moins rémunérés et qui ont plus de chance d'accéder à un emploi que les jeunes ayant atteint un niveau d'instruction plus avancé.	Confirmée
H3 : Compte tenu du développement des activités économiques, des nombreuses opportunités d'emploi et de la disponibilité de certaines infrastructures en milieu urbain, nous faisons l'hypothèse selon laquelle les résidents urbains ont plus de chance de participer à une activité économique que ceux du milieu rural.	Confirmée
H4 : Les jeunes qui vivent dans les ménages où les CM occupent un emploi formel ont plus de chance de travailler que ceux dont les CM travaillent dans le secteur informel à cause du fait que le marché du travail au Mali est faiblement structuré et très peu organisé.	Infirmée

3.4. Les limites de l'étude :

Chaque recherche a ses forces, mais aussi ses limites. La principale limite de cette étude est qu'elle n'a pas beaucoup mis l'accent sur la qualité de l'emploi exercé par les jeunes maliens qui nous paraît très important dans les pays en voie du développement où l'économie est dominée par le secteur informel souvent très mal structuré.

Conclusion et recommandation

L'emploi des jeunes constitue une préoccupation majeure du pouvoir public au Mali. Cette préoccupation se manifeste par la mise en œuvre de divers programmes d'emploi en faveur des jeunes. La catégorie de la population des jeunes est la plus vulnérable au chômage au Mali. Les dernières données du marché du travail montrent que le taux de chômage des jeunes de 15-40 ans est de 6,3% contre 4,5% pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus (ERI-ESI, 2017) et atteint un

niveau record parmi les jeunes diplômés. Les jeunes en chômage durent longtemps avant de trouver un emploi.

Les jeunes femmes ont 83% moins de chance de travailler que les jeunes hommes et cette situation est surtout à l'origine de l'exode massif des jeunes femmes des campagnes vers les villes. L'accès à l'emploi de ces jeunes s'accroît notablement avec l'âge. En effet, on note que les jeunes âgés de 25 à 40 ans ont 69% fois plus de chance d'accéder à un emploi que les plus jeunes de 15 à 24 ans. Les jeunes maliens qui ont eu la chance d'obtenir un emploi comme indépendant. En revanche, en comparant le sexe des jeunes, on constate que les jeunes femmes ont une forte probabilité d'être dans un emploi indépendant (3, 399 fois plus) que d'avoir un emploi salarié.

La migration a un effet positif sur la participation à l'emploi des jeunes maliens. Ainsi, les jeunes migrants ont 55% fois plus de chance de travailler que les jeunes non migrants.

Les résultats révèlent que l'accès à l'emploi est très faible pour les jeunes les plus instruits. Par ailleurs, les variables relatives au genre, à la situation matrimoniale des jeunes, le secteur d'activité des parents et la taille des ménages sur le marché du travail sont des facteurs déterminants dans l'accès à l'emploi informel.

Les ménages de grande taille ont un effet négatif sur la participation des jeunes au marché de l'emploi. Ainsi, les jeunes qui vivent dans les ménages de 6 personnes ou plus ont 47% moins de chance d'exercer un emploi que ceux vivant dans les ménages de 1 à 3 personnes. Cependant plus la taille du ménage est grande, plus les jeunes ont moins de chance d'accéder à un emploi. Selon l'orientation du choix de l'emploi ; les jeunes qui vivent dans les ménages de grande taille ont une préférence d'exercer comme indépendant ou aide familiale ou apprenti que d'exercer comme salarié.

Cette étude atteste qu'il y a une dévalorisation du capital humain et une exposition au risque d'exclusion du marché du travail, surtout pour les jeunes diplômés (les jeunes du niveau secondaire ou supérieurs ont respectivement en moyenne 0,734 ou 0,509 fois moins de chance d'avoir un emploi que les jeunes sans niveau d'instruction). Toutefois, les jeunes de niveau secondaire ou supérieurs ont plus de préférence pour les emplois salariés comparés aux jeunes sans ou avec un faible niveau d'instruction. L'étude a montré également que les jeunes sont les plus touchés par la précarité du travail, surtout les moins qualifiés d'entre eux qui exercent dans les secteurs moins structurés (37,6 % travaillent pour leur propre compte et 29,2 % travaillent comme aide familiale/apprentis).

Par ailleurs, l'étude a révélé des liens importants entre l'urbanisation et la participation au marché du travail des jeunes maliens. En effet, on constate que les jeunes vivants à Bamako ont une forte probabilité de décrocher un emploi que ceux vivants dans les autres villes ou en milieu rural. En outre, comparés aux jeunes de Bamako, les jeunes vivants en milieu rural ont une très forte probabilité d'être aide familial/apprentis (3,872 fois plus) ou indépendant (1,627 fois plus) que d'avoir un emploi salarié.

Les recommandations : Toutefois, au regard des résultats obtenus, nous formulons des recommandations sur le plan scientifique et politique :

Plan scientifique

Cette étude ne prétend pas avoir épuisé tous les aspects du phénomène. Ainsi, des perspectives de recherche devraient être envisagées dans l'avenir pour appréhender en profondeur les déterminants de la qualité de l'emploi exercé par les jeunes maliens.

Plan politique

Le Mali a encore besoin d'une croissance forte et des politiques solides pour pouvoir absorber les vagues de populations jeunes qui entrent chaque année dans le marché du travail malgré les programmes emploi-jeunes qui sont en cours d'exécution. Dans ce contexte, pour l'infléchissement du taux de chômage des jeunes qui se situe actuellement autour de 6% et la qualité de l'emploi exercé par les jeunes, il serait judicieux :

- ✓ de mettre en œuvre des stratégies permettant d'attirer les investissements publics et privés dans les autres villes urbaines et en milieu rural pour désengorger la ville de Bamako ;
- ✓ que le gouvernement favorise l'émergence d'une vraie culture de l'initiative privée formelle au sein de la jeunesse en réalisant des formations spécifiques sur l'entrepreneuriat pour les jeunes diplômés.

Bibliographie

- (EMOP,). I. (2016). SANTE, EMPLOI, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES. Bamako, Mali.
- (INSTAT), I. N. (2016). SANTE, EMPLOI, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES. Bamako, Mali.
- Anker R., M. H. (2003). Gender-based occupational segregation in the 1990's. Geneva: Working Paper 16/2003, International Labour Office.
- BIT. (2013a). Tendances mondiales de l'emploi des jeunes.
- CAMARA Ibrahim, Z. B. (2011). Capital humain et insertion des jeunes sur le marché du travail : cas de la Commune d'Aboisso. Côte d'Ivoire: Communication ENSEA.
- CSLP, C. T. (2019-2023). Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD).
- Gautié, G. F. (1997). Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement. Paris: Economie et statistique.
- Gérard, E. (1997). La tentation du savoir en Afrique: Politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali. Paris: Karthala-ORSTOM.
- Gilles Bertrand Njike Njikam, R. M. (2005). Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun. Cameroun: Cahiers de la stratégie de l'emploi.
- IDA, I. O. (2012). L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger. Quebec: ODSEF, Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone.
- INSTAT, I. N. (2017). Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Mali.
- INSTAT-MALI. (2016). ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (troisième passage).
- Institut National de la Statistique (INSTAT). (2017). Rapport final de Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel. Mali.
- Karambé, Y. (2019). Le Parcours Professionnel des Jeunes au Mali vers l'Auto-entrepreneuriat.
- Le Bigot, J.-Y. e. (2012). Une vie réussie pour chaque jeune. Paris: EMS.
- Loua, S. (2018). État des lieux de l'éducation des filles et des femmes au Mali : contraintes et défis. Revue internationale d'éducation de Sèvres, p. 103-113.
- Traoré, F. (2005). Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali. Université d'Auvergne: Centre d'études et de recherches sur le développement international .

ANNEXE

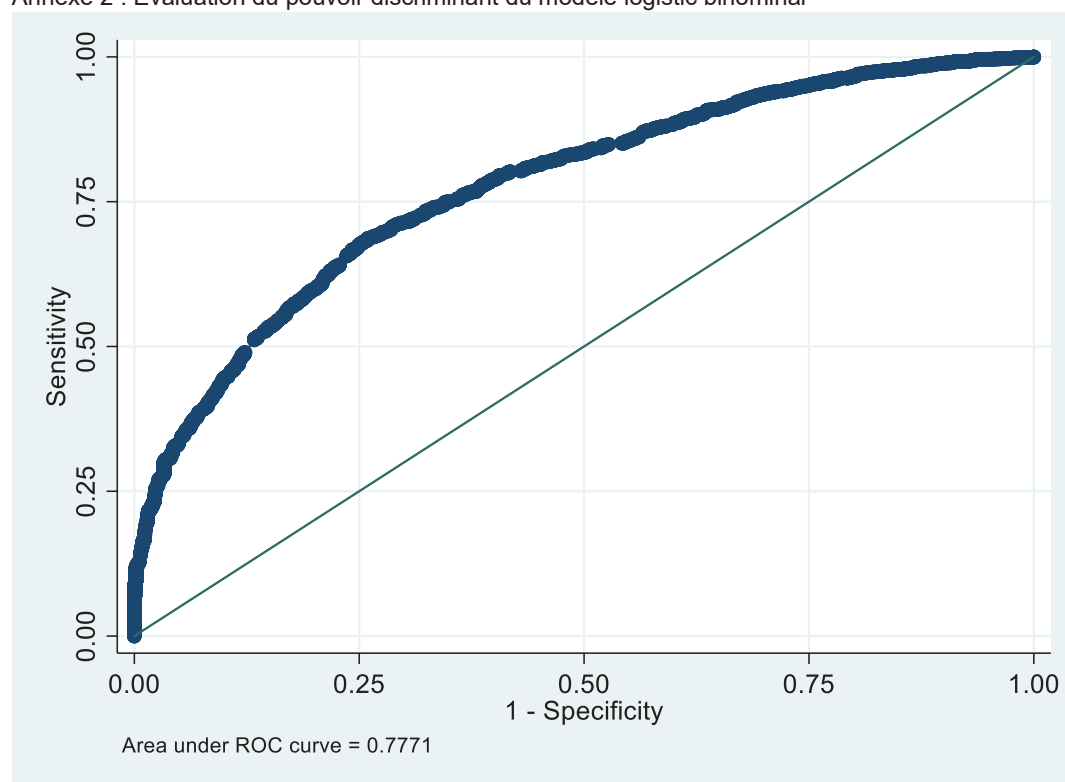
Annexe 1 : Croissement de la variable dépendante et les variables indépendantes

Variables indépendantes	Statut dans l'emploi		Khi2 (probabilité)	V de Cramer (probabilité)
	Chômage (%)	Emploi (%)		
Sexe			127633,933 (0,000)	0,203 (0,000)
Masculin	22,9	77,1		
Féminin	42,1	57,9		
Groupe d'âge			85651,955 (0,000)	0,166 (0,000)
15 à 24 ans	44,6	55,4		
25 à 40 ans	27,7	72,3		
Secteur institutionnel du CM			24159,688 (0,000)	0,095 (0,000)
Administration public	25,9	74,1		
Parapublique et organisation inter	32,4	67,6		
Privé formel	35,9	64,1		
Privé informel	23,0	77,0		
Ménage	14,2	85,8		
Secteur d'activité du CM			21273,946 (0,000)	0,089 (0,000)
Primaire	18,1	81,9		
Industrie	28,2	71,8		
Commerce	22,2	77,8		
Service	23,6	76,4		
Situation matrimoniale			27756,549(0,000)	0,0948 (0,000)
Célibataire	40,6	59,4		
Marié(e) monogame	30,6	69,4		
Marié(e) polygame	29,5	70,5		
Divorcé (e)/Séparé/Veuf (veuve)	33,4	66,6		
Statut d'emploi du passé			6214,056 (0,000)	0,0448 (0,000)
Oui	40,4	59,6		
Non	32,3	67,7		
Niveau instruction			2170,119 (0,000)	0,0264 (0,000)
Aucun	33,6	66,4		
Primaire	31,6	68,4		
Secondaire	32,9	67,1		
Supérieur	28,6	71,4		
Taille du ménage			9003,747 (0,000)	0,0539 (0,000)
1 à 3 personnes	26,0	74,0		
4 à 5 personnes	32,7	67,3		
6 personnes ou plus	34,2	65,8		
Lorsque vous aviez 15 ans, votre père ou tuteur travaillai			14755,313 (0,000)	0,0709 (0,000)
Père ou tuteur travaille	30,7	69,3		
Père ou tuteur ne travaille pas	39,8	60,2		
Père absent	29,8	70,2		
Lorsque vous aviez 15 ans, votre mère ou tutrice travaillait			31967,016 (0,000)	0,104 (0,000)
Mère ou tutrice travaille	27,8	72,2		
Mère ou tutrice ne travaille pas	37,7	62,3		
Mère absente	28,3	71,7		
Statut handicap			41,316 (0,707)	0,0036 (0,000)
Pas handicap	32,9	67,1		
Handicap	34,6	65,4		
Statut migratoire			22852,641 (0,000)	0,0859 (0,000)
Non migrant	34,6	65,4		
Migrant	23,1	76,9		
Diplôme			5187,3418 (0,026)	0,0409 (0,000)
Aucun	33,1	66,9		
Primaire : Cep/Cfepcef/Cfepd	35,8	64,2		
Secondaire 1er cycle: Def/Bepec/Cap/Bt	31,8	68,2		
Baccalauréat (général, technique, professionnel) - Bac	25,5	74,5		
Supérieur court : Bts/Deug/Dut - Bac + 2	30,8	69,2		
Universitaire 2ème cycle (Licence, Maîtrise - Bac + 3, +4	29,2	70,8		
3ième cycle universitaire (grandes écoles, Dea/Dess/Mba/Ingénieur) :>= Bac +5	15,9	84,1		

Variables indépendantes	Statut dans l'emploi		Khi2 (probabilité)	V de Cramer (probabilité)
	Chômage (%)	Emploi (%)		
Milieu			47572,494 (0,000)	0,124 (0,000)
Bamako	21,0	79,0		
Autres urbains	34,5	65,5		
Rural	36,0	64,0		
Région			130843,61 (0,000)	0,2057 (0,000)
Kayes	44,7	55,3		
Koulikoro	37,4	62,6		
Sikasso	26,8	73,2		
Ségou	29,2	70,8		
Mopti	38,0	62,0		
Tombouctou	54,1	45,9		
Gao	58,3	41,7		
Bamako	21,0	79,0		
Quintil			8629,199 (0,000)	0,0528 (0,000)
Le plus pauvre	30,2	69,8		
Second	31,5	68,5		
Moyen	30,9	69,1		
Quatrième	33,6	66,4		
Le plus riche	36,7	63,3		
Mali	32,9	67,1		

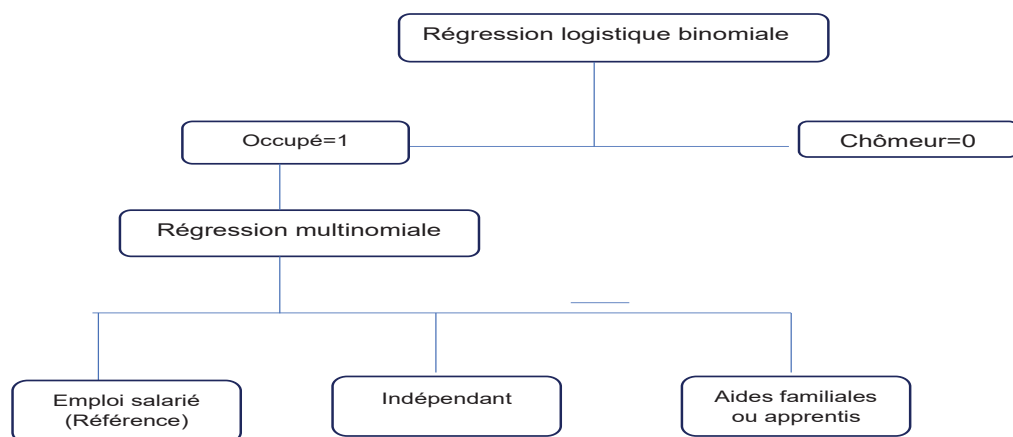
Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Annexe 2 : Evaluation du pouvoir discriminant du modèle logistique binominal



Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Annexe 3 : Illustration de la démarche suivie



Déterminants intergénérationnels de la situation d'activité de la population juvénile au Burkina Faso

Halimata SAWADOGO & Dr Israël SAWADOGO

Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso

Résumé. L'objectif du présent papier est d'identifier les déterminants intergénérationnels de la situation d'activité de jeunes au Burkina Faso. À l'aide des données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) de 2018 sur 17 465 jeunes (15-35 ans), un modèle Logit multinomial a été implémenté, en plus de l'analyse descriptive. Les résultats du modèle montrent qu'en plus des caractéristiques tels que l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le statut migratoire ainsi que le genre, la situation d'activité des jeunes peut être influencée par des facteurs relatifs à la situation de leurs parents. Ainsi, les résultats permettent de retenir que : les jeunes ayant au moins un parent sans emploi ont plus de risque d'être dans une situation de chômage par rapport à ceux ayant des parents en emploi. Les jeunes dont au moins un des parents exerce une activité indépendante ont plus de chance d'être en emploi. Par ailleurs, cette probabilité diminue avec le niveau d'instruction de leurs mères mais pas forcément avec celui du père.

Termes clés : déterminants intergénérationnels, situation d'activité, population juvénile, emploi, chômage, Logit multinomial, jeunes

Abstract: The objective of this paper is to identify the intergenerational determinants of the labour market status of young people in Burkina Faso. Using data from the 2018 Integrated Regional Survey on Employment and the Informal Sector (ERI-ESI) on 17,465 young people, a multinomial Logit model was implemented. The results show that in addition to characteristics such as age, education level, marital status, migration status and gender, the labour market status of young people can be influenced by factors related to their parents. Thus, results suggest that: young people with at least one unemployed parent have an increased probability of being unemployed, unlike those with employed parents. Young people with at least one self-employed parent have an increased probability of being employed. On the other hand, this probability decreases with the educational level of their mothers but not necessarily with the educational level of the father.

Key words : intergenerational determinants, labour force status, youth population, young , multinomial logit

Introduction

La littérature renseigne que la transmission intergénérationnelle de la situation d'activité devient de plus en plus un sujet d'actualité. Par situation d'activité, on pourrait entendre : travail à caractère indépendant ou non, formel ou informel, secteur d'activité, statut d'occupation, être en chômage ou en emploi, la productivité, etc. De nombreuses études ont abordé certains de ces cas de figure dans plusieurs pays du monde et particulièrement en Afrique. L'intérêt des différentes études sur la question pourrait provenir de la possibilité que la situation d'activité ait un reflet sur la génération future. Comme l'indique Becker & Tomes (1979), la théorie des inégalités et de la mobilité intergénérationnelle suppose que chaque famille maximise une fonction d'utilité s'étendant sur plusieurs générations. Selon eux, cette fonction d'utilité dépend de la consommation des parents, du nombre d'enfant et des valeurs qui les sont inculquées. Ils indiquent également que le revenu des enfants augmente lorsqu'ils reçoivent plus de capital (humain ou non) de leurs parents. Les auteurs évoquent plusieurs facteurs intrinsèques à la famille qui pourraient agir sur les enfants, notamment, les dotations acquises de leurs parents ou de certains membres de la famille, les habitudes, la réputation de la famille, l'environnement familial, etc. De Neuter (2014) ajoute que l'enfant prend pour modèle les adultes qui leurs sont proches, dans la famille tout d'abord et à l'extérieur ensuite. Cela soutient donc l'idée selon laquelle la situation d'activité

(bonne ou mauvaise) pourrait se transmettre d'une génération à l'autre (transmission intergénérationnelle).

En matière de chômage, aborder la question dans le cas du Burkina Faso est idéale afin de mieux définir les politiques de développement adéquates pour l'amélioration des conditions des jeunes sur le marché de l'emploi. En effet, selon plusieurs études, sur le marché de l'emploi au Burkina Faso (Darankoum, 2014 ; OIT, 2020), la situation des jeunes ne semble pas assez stable et nécessite une intervention d'une quelconque manière pour son amélioration. Par exemple, le Burkina Faso, au cours de la décennies 2000 – 2009, a enregistré une croissance économique relativement élevée, avec un taux de croissance moyen de l'ordre de 5% sur la période. Des taux de croissance de 5%, 9% et 6,6% sont enregistrés respectivement en 2011, 2012 et 2013. Toutefois, cette croissance n'a pas été pro-emploi avec le niveau de taux de croissance démographie qui ne cesse d'augmenter. On note que 43,9% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté en raison de niveau d'emploi assez faible, ce qui témoigne la non-inclusivité de la croissance (Darankoum, 2014). Cette situation touche particulièrement la population jeune, fortement représentée dans la population totale. On enregistre 4 300 000 de jeunes âgés de 15 à 29 ans (avec 53,4% de femmes) en 2019 selon le rapport de l'Enquête sur la transition vers la vie active (ETVA) au Burkina Faso (OIT, 2020). Aussi, les résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERIESI) 2018 montre que la main d'œuvre au Burkina Faso est à 34,2% composée de jeunes âgés de 15 à 29 ans et 31,6% sont sans emploi. Le taux de chômage chez les jeunes est estimé à 7,5%.

L'organisation Internationale du Travail (OIT) révèle qu'une bonne partie des jeunes chômeurs (59,7%) et hors de la main d'œuvre (39,2%) aspire réussir professionnellement. Au regard des aspirations de ces jeunes et en raison des difficultés qu'ils rencontrent en matière d'emploi, il est nécessaire d'analyser les facteurs qui y sont à l'origine afin de prendre des mesures pour l'amélioration des conditions de vie de ces jeunes et de celles de la génération future. Par ailleurs, au-delà en plus des caractéristiques des jeunes eux-mêmes, il est nécessaire de s'interroger sur l'effet des facteurs liés à leur environnement familial ou à leurs parents sur leur évolution sur le marché de travail. La réponse à cette interrogation permettrait ainsi d'éclairer les lanternes les décideurs politiques en ce qui concerne les politiques d'emploi ciblant la population juvénile

L'objectif général de cette étude est d'établir une relation approfondie entre les précédentes générations et les générations actuelles concernant la situation d'activité. De façon spécifique, il s'agit d'identifier les déterminants de la situation d'activité de la population juvénile ; puis faire un focus sur les facteurs inhérents aux générations précédentes en lien avec la situation d'activité.

Pour atteindre ces objectifs, des hypothèses suivantes sont émises : (i) les jeunes ayant au moins un parent sans emplois ont une plus forte propension d'être en chômage contrairement à ceux ayant des parents en emploi ; (ii) les jeunes ont tendance à être en actifs sur le marché de travail lorsque les niveaux d'instruction des parents sont élevés ; (iii) les jeunes dont au moins un des parents exerce une activité indépendante ont plus de chance d'être en emploi par rapport aux autres.

1. Revue de littérature

Plusieurs auteurs ont mené des réflexions sur des thématiques le comportement intergénérationnel de la situation d'activité des individus, aboutissant à une diversité de résultats selon le contexte. On distingue notamment des études qui s'intéressent à la transmission intergénérationnelle des activités à caractère formel ou informel, indépendant ou non (Aldrich & Renrulli, 1998 ; Sorensen, 2004 ; Colomber & Masclet, 2007 ; Pasquier-Doumer, 2012 ; Fernandez & Peon, 2013 ; Kenneck & al., 2013).

En matière d'emploi indépendant, formel ou informel, Aldrich & Renrulli (1998) à travers une approche d'analyse descriptive, de régression linéaire ou logistique aboutissent à des résultats selon lesquels le fait d'avoir des parents en auto-emploi ainsi que l'expérience de travail avec ses parents n'ont pas d'impact sur le statut de l'enfant en matière d'emploi. La seule variable de contrôle significative dans son niveau étude est l'expérience acquise en termes de socialisation. L'âge, le fait d'avoir des responsabilités dans la gestion ménage et sur l'encadrement des enfants sont des éléments essentiels

soulignés par les auteurs dans ce contexte. Par ailleurs, l'étude menée par Aldrich & Renrulli (1998) n'a pas fait ressortir d'importants résultats sur la transmission de l'auto-emploi dans les jeunes générations.

Dans la littérature, différents mécanismes ont été proposés pour évaluer la transmission intergénérationnelle dans la situation d'activité, mais des recherches empiriques récemment menées n'ont pas permis d'aboutir à une validation empirique. Sorensen (2004) utilise un modèle de régression logistique pour examiner la question de transmission de l'emploi indépendant au Danemark et souligne par la suite que la modélisation du rôle parental est une importante source de transmission de l'auto-emploi. Il indique que les enfants entrent dans l'auto-emploi parce qu'ils ont le privilège d'accéder au patrimoine de leurs parents (financement, capital social, etc.) ou parce qu'ils y sont habitués avec le temps passé auprès de leurs parents. Pour cet auteur, l'auto-emploi est lié au background de la famille notamment le fait d'avoir des parents en auto-emploi.

Colomber & Masclet (2007) ont examiné la corrélation intergénérationnelle de l'auto-emploi, la différence entre la première génération (parents non-auto employés) et la deuxième génération auto employés ainsi que les explications possibles à l'aide des régressions Probit et Logit. Les résultats obtenus vont dans le même sens que ceux de Sorensen (2004). Cependant, Colomber & Masclet (2007) ajoutent que les travailleurs de la première génération reçoivent moins de capital humain informel contrairement à la seconde (parents auto employés). Aux USA, les enfants travailleurs indépendants ont une meilleure performance de leurs activités contrairement aux enfants de travailleurs salariés (Pasquier-Doumer, 2012).

L'environnement immédiat est un élément principal ayant une influence décisive sur le choix des individus dans certaines activités économiques (Fernandez & Peon, 2013). Outre les aspects structurels de l'économie, certains facteurs socio-culturels influencent le choix des jeunes pour l'auto-emploi. Colomber & Masclet (2007) ont également développé un modèle de régression logistique avec des variables telles que le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, le lieu de résidence, le niveau de revenu, les conditions de chef ménage en auto-emploi pour vérifier la relation entre ces caractéristiques et l'évolution de l'enfant dans l'auto-emploi. Une matrice de mobilité intergénérationnelle est utilisée à cet effet afin d'étayer l'analyse. Les facteurs tels que l'âge, le niveau d'éducation, le lieu de résidence et le niveau de revenu se sont révélés significatifs, de même que le statut d'occupation des parents. Le statut d'auto-emploi est positivement influencé par l'âge du travailleur mais pas avec le niveau d'éducation. En effet, son étude montre qu'un haut niveau d'éducation réduit la probabilité d'auto-emploi, allant de 7.5% pour des travailleurs n'ayant pas achevé le niveau d'étude primaire à 2.3% pour ceux qui ont atteint le supérieur. Il ressort également que, vivre dans une zone moins urbanisée augmente la probabilité que le jeune suive ses parents dans l'auto-emploi. Quant au niveau de revenu, l'auteur révèle que le jeune cherche mieux que le travail indépendant. Autrement dit, celui-ci reste dans l'auto-emploi par manque de revenu.

À la lumière des travaux de Sorensen (2004), Fernandez & Peon (2013) indiquent également que le fait d'avoir les parents en auto-emploi conduit plus l'enfant vers l'auto-emploi. Par ailleurs, l'auteur conclut que l'indicateur de base de la qualité du travail est le salaire (ou niveau de revenu). En outre, les parents, travaillant indépendamment, transmettent le capital humain informel à leur descendance. Ainsi, les auteurs signalent que cela constitue une sorte de détérioration des conditions de travail de la génération future, en supposant que la majorité des cas est caractérisée par des conditions d'instabilité, d'informalité et de faible paiement. Il faut donc pour cette génération future de comprendre que cela n'est qu'une option et qu'il pourrait y avoir une situation bien meilleure. Les résultats de Kenneck & al. (2013) sont presque similaires à ceux déjà évoqués par ces auteurs.

En plus de la transmission intergénérationnelle du travail à caractère indépendant, formel ou informel, plusieurs auteurs ont abordé la question dans un sens plus large en matière de secteur d'activité ou d'industrie (Sorensen, 2004 ; Colomber & Masclet, 2007 ; Kanga & al., 2020), de statut d'occupation (Di Pietro & Urwin, 2003 ; Carmichael, 2010 ; Laspita & al. 2012, Anyanwu, 2013, Edelman & al., 2016), de chômage (Ekhaugen, 2009 ; Bhorat, 2009 ; Macmillan, 2011 ; Condratov, 2014 ; Njifen, 2015 ; Batu, 2016 ; Choga et Patel, 2018), etc. Pour Condratov (2014), à la lumière des travaux de Dimitrov (2012), si au moins un des parents appartient aux catégories suivantes : chômeur, inactif, bas niveau d'éducation, sans qualification, faible niveau de revenu, appartenance à des groupes ethniques, il y a un grand risque que leurs descendances soient confrontées aux mêmes réalités.

Njifen (2015), en se servant des données de l'Enquête camerounaise sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI) de 2010 s'est particulièrement intéressé aux déterminants du chômage sur le marché du travail des jeunes au Cameroun. Pour lui, le chômage touche relativement les individus les plus instruits et la population féminine est beaucoup plus touchée par ce phénomène. Le statut célibataire chez les garçons et marié chez les femmes, vivre en milieu rural, être plus instruit mais sans suivre aucune formation professionnelle, avoir un père employé/ouvrier qualifié dans l'administration publique constitue également des déterminants du chômage chez les jeunes. En appliquant un modèle à correction d'erreur (VECM) sur des données de séries temporelles, Choga et Patel (2018) ont montré que l'éducation est l'un des éléments déterminants du chômage chez les jeunes. Kanga & al. (2020), à l'aide des données de l'enquête emploi 2013 et 2016 en Côte d'Ivoire, ont confirmé la plupart des résultats déjà évoqué. Ainsi, ces auteurs indiquent que les individus ayant des parents sans emploi sont également exposés au chômage. Selon Kanga & al. (2020), les individus tendent à s'orienter vers des entreprises similaires à celles dans lesquelles ont évolué leurs parents. Par ailleurs, les auteurs soulignent le fait que les mécanismes qui pourraient sous tendre ces corrélations restent difficilement identifiables.

2. Données et méthodologie

2.1. Données

Cette étude utilise des données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) de 2018 réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina. Étant donné l'intérêt de l'étude sur la population juvénile, une extraction a été faite de la base afin de disposer uniquement que des jeunes de 15 à 34 ans. Ainsi, la taille de l'échantillon est de 17 465 jeunes. Certaines valeurs manquantes ont été imputées à l'aide de méthodes classiques comme celles du plus proche voisin ou de la mode.

2.2. Méthodologie

A l'exception de Anyanwu (2013) et Choga et Patel (2018) qui se sont intéresser à des modèles de séries temporelles, la plupart des études évoquées en revue ont utilisé d'un modèle de type logistique pour l'identification des facteurs liées à la transmission intergénérationnelle de la situation d'activité. A la lumière des autres travaux et en raison de la variable dépendante qui est qualitative avec plus de deux modalités, il est nécessaire de mettre en œuvre un modèle permettant de mesurer la probabilité que l'individu soit dans une quelconque catégorie de la variable dépendante en fonction de certaines caractéristiques qui se présentent. Deux cas de figure sont à distinguer dans cette étude : premièrement, un modèle logit multinomial est utilisé avec comme variable dépendante une variable à trois modalités prenant la valeur 1 si l'individu est en emploi, 2 s'il est au chômage et 3 s'il est inactif. Ce premier modèle tient compte aussi bien des caractéristiques de l'individu que ceux de ses parents ainsi que leurs situations d'activité. Deuxièmement, un modèle logit multinomial sera utilisé avec la même variable dépendante, mais en mettant l'accent sur des variables explicatives relatives à la catégorie socioprofessionnelle des parents, les secteurs dans lesquels ils travaillent, etc.

L'analyse des déterminants de la situation d'activité des jeunes nécessite la spécification d'une fonction permettant d'examiner la propension pour un individu i d'être dans l'emploi, le chômage ou de rester inactif. Le modèle peut être spécifié sous la forme d'un logit Multinomial.

Soient n individus distincts, répartis en J catégories, décrits par un ensemble de K caractéristiques. On note alors $P(j/X_i)$ la probabilité que l'individu i fasse le choix j , étant donné ses caractéristiques. Soit $X_{i,K} = (x_{i,1}, x_{i,2}, \dots, x_{i,K})$, on a :

$$P(j/X_i) = G(\beta_{0,j} + \beta_{1,j}x_{i,1} + \beta_{2,j}x_{i,2} + \dots + \beta_{K,j}x_{i,K}) = G(X_i\beta_j)$$

La fonction G étant censée permettre de mesurer une probabilité, l'on pose :

$$G(X_i\beta_j) = \frac{\exp(X_i\beta_j)}{\sum_{h=1}^J \exp(X_i\beta_h)}$$

Sa valeur est donc toujours comprise entre 0 et 1 et la somme des probabilités est égale à 1.

Aussi, pour permettre l'identification des paramètres β , on impose la nullité de tous les paramètres relatifs à une catégorie de référence. En supposant la catégorie J comme référence, on a alors tous les $\beta_{k,j} = 0$.

Le modèle peut donc s'écrire de la manière suivante :

$$P(J/X_i) = \frac{\exp(X_i\beta_J)}{1 + \sum_{h=1}^{J-1} \exp(X_i\beta_h)}$$

$$\left\{ \begin{array}{l} P(J/X_i) = \frac{1}{1 + \sum_{h=1}^{J-1} \exp(X_i\beta_h)} \end{array} \right.$$

L'estimation des coefficients de ce modèle peut se faire par la technique du maximum de vraisemblance. Pour l'interprétation, des coefficients ne se fait pas directement car l'on serait tenté d'associer les coefficients β_j aux choix j des individus, ce qui serait trompeur. L'idéale dans ce cas serait donc de calculer les effets marginaux pour interpréter en termes de probabilité. Les effets marginaux sont calculés selon la formule suivante :

$$\delta_j = P(j/X_i) \left[\beta_j - \sum_{h=1}^{J-1} \beta_h G(X_i\beta_h) \right]$$

Pour valider le modèle logit multinomial, il faut vérifier la significativité individuelle de chacune des variables et tester l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (IANP). La significativité peut être vérifiée à travers notamment le test de rapport de vraisemblance (LR test) et le test de Wald. Le test de Hausman permet de confirmer ou d'infirmer la vérification de l'hypothèse IANP. L'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes implique que les pourcentages de chance de faire tel ou tel choix sont indépendants les uns des autres dans le modèle logit multinomial.

2.3. Variables utilisées

Au regard de la littérature et des données disponibles, des variables suivantes sont utilisées comme variables indépendantes dans le modèle :

- Caractéristiques de l'individu : genre, âge, niveau d'éducation, statut matrimonial, le milieu de résidence, avoir suivi une formation professionnelle ou non, statut migratoire.
- Caractéristiques et situation des parents de l'individu sur le marché de l'emploi : situation d'activité, niveau d'instruction. D'autres variables comme le secteur d'activité des parents, catégorie socio professionnelle des parents, origine sociale des parents sont analysées pour avoir une vue sur le comportement de l'individu dans le marché de travail eu égard du profil de ses parents. Ces variables ont également été utilisées par Colomber & Masclet (2007) et Fernandez & Peon (2013).

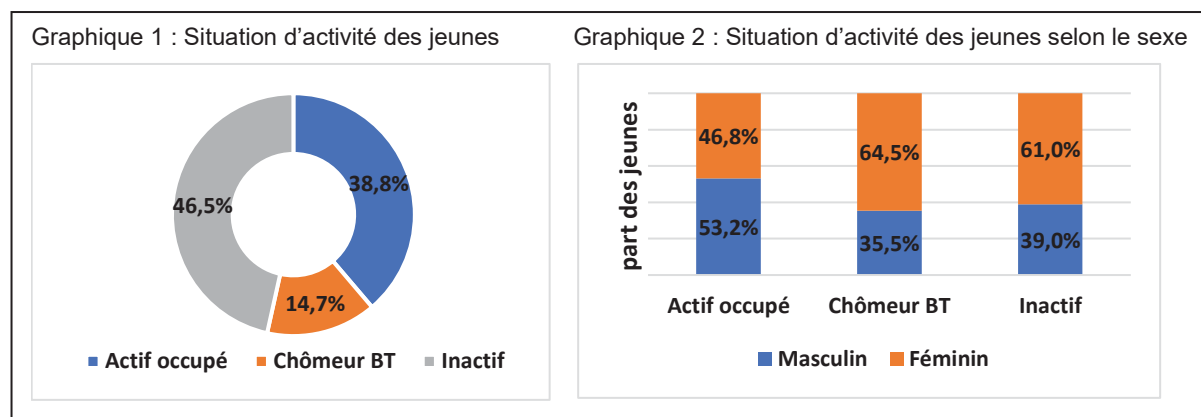
Des détails sur les modalités de chaque variable sont présentés dans le tableau en annexe A1.

3. Résultats

3.1. Aperçu général sur la situation d'activité des jeunes et analyse de la relation avec la situation des parents

• *Situation d'activité des jeunes*

Le Graphique 1 montre qu'une grande partie des jeunes dans l'échantillon considérée sont des actifs occupés, avec une part de 46,5%. Ensuite viennent les inactifs qui occupent une part de 38,8% des jeunes et 14,7% sont des chômeurs. Le Graphique 2 rend compte du fait que le chômage a plus d'ampleur chez des jeunes femmes contrairement aux jeunes hommes. En effet, plus de la moitié (53,2%) des jeunes actifs occupés sont des hommes. De l'autre côté, 64,5% des chômeurs sont des jeunes femmes. Il en est de même pour les inactifs où 61,0% sont des jeunes femmes.



Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

• *Analyse croisée entre situation d'activité des parents et celle des enfants*

La plupart des jeunes, qu'ils soient actifs occupés, chômeurs ou inactifs ont eu une mère au chômage, mais cette part est plus importante chez les inactifs (54,6%). Cependant, la proportion des jeunes dont la mère travaille n'est pas aussi négligeable. En effet, 40,8% des actifs occupés ont leurs mères qui travaillaient lorsque qu'ils avaient 15 ans. Cette part est de 45,1% chez les jeunes chômeurs et 36,4% chez les inactifs.

En revanche, les tendances s'inversent lorsqu'on considère la situation d'activité du père. Plus de la moitié des jeunes (actifs occupés, chômeurs ou inactifs) quand ils étaient âgés de 15 avaient un père qui travaillait. En outre, 31,4% des actifs occupés avaient un père chômeur. Cette part est de 30,3% chez les jeunes chômeurs et 36,3% chez les inactifs. De manière générale, cette tendance inversée de la relation qui lie la situation d'activité des jeunes à celle de leurs pères ou de leurs mères pourraient provenir du fait que les femmes sont plus exposées au chômage par rapport aux hommes (Darankoum, 2014, OIT et al, 2020) en raison des travaux ménagers qui occupent une part importante des femmes.

Tableau 1 : Répartition (%) des jeunes selon leurs situations et celles des parents

	Modalités	Actif occupé	Chômeur BT	Inactif
Mère ou tutrice travaillait-elle ?	Oui	40,8	45,1	36,4
	Non	48,3	47,0	54,6
	Mère absente	3,8	2,8	2,7
	Ne sait pas	7,0	5,1	6,3
	Total	100	100	100
Père ou tuteur travaillait-il ?	Oui	54,4	59,9	52,2
	Non	31,4	30,3	36,3
	Père absent	6,0	5,0	4,7
	Ne sait pas	8,3	4,8	6,7
	Total	100	100	100

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

• *Analyse croisée entre les caractéristiques de l'emploi des parents et la situation d'activité des enfants*

Le tableau 3 montre que, bien qu'il y ait une forte représentativité du travail à caractère indépendant des parents dans chacun des trois cas de situation d'activité des jeunes, les chômeurs sont ceux qui enregistrent le plus de proportion des deux parents travailleurs indépendants (51,7%). Ensuite viennent les inactifs (43,1%), puis les actifs occupés (42,9%). En ce qui concerne l'origine sociale des parents, on enregistre également une forte représentativité des jeunes dont les parents sont des travailleurs indépendants. Cette situation (parents et arrière-parents travailleurs indépendants) pourrait donc avoir une influence sur le type d'activité que mèneraient les jeunes sur le marché de l'emploi, surtout avec la tendance observée au niveau des actifs occupés. 42,9% des jeunes sont des actifs occupés pendant que l'un des parents ou les deux qui sont travailleurs indépendants, 85,8% le sont lorsque leurs parents sont des enfants de travailleurs indépendants.

Tableau 2 : Répartition (%) des jeunes selon leurs situations d'activité et la catégorie socioprofessionnelle et origine sociale des parents

		Actif occupé	Chômeur BT	Inactif
Catégories socio-professionnelles des parents	Les deux parents sont cadres	0,8	0,8	3,0
	L'un des parents est cadre	1,5	2,3	4,2
	Les deux parents sont employés	0,7	0,7	2,0
	L'un des parents est employé	4,4	4,6	6,6
	Les deux parents sont travailleurs indépendants	42,9	51,7	43,1
	L'un des parents est travailleur indépendant	42,9	32,4	33,2
	Autres CSP	6,7	7,4	7,8
	Total	100	100	100
Origine sociale des parents	Enfants de cadres	2,3	3,1	7,2
	Enfants d'employés	5,2	5,3	8,7
	Enfants de travailleurs indépendants	85,8	84,2	76,3
	Enfants De parents ayant une autre CSP	6,7	7,4	7,8
	Total	100	100	100

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

- **Analyse croisée entre les secteurs occupés par les parents et la situation d'activité des enfants**

La plupart (plus de la moitié) des jeunes ont leurs parents qui exercent dans l'agriculture, secteur le plus dominant au Burkina Faso (Tableau 4). Après ce secteur, c'est le commerce qui est le plus représenté au niveau des mères et le service pour les pères. En effet, 15,7% (respectivement 13,3% et 16,8%) des actifs occupés (respectivement des chômeurs et des inactifs) ont leur père qui exerce dans le commerce tandis que 23,7% (respectivement 20,6% et 29,7%) ont leur mère exerçant dans le même secteur. Les tendances s'inversent lorsqu'on observe le secteur des services. Cela pourrait être lié aux types d'activités qu'exercent les femmes, généralement dans les petits commerces contrairement aux hommes. Le même constat est fait au niveau de l'industrie où les hommes sont plus représentés contrairement aux femmes, quand bien même que leurs parts soient moins importantes par rapport aux autres secteurs.

Tableau 3 : Répartition (%) des jeunes selon leurs situations d'activité et le secteur d'activité de leurs parents

		Actif occupé	Chômeur BT	Inactif
Secteur dans lequel travaillait le père	Agriculture	65,2	67,8	57,1
	Industrie	2,6	1,8	2,7
	Commerce	15,7	13,3	16,8
	Service	16,5	17,1	23,4
	Total	100	100	100
Secteur dans lequel travaillait la mère	Agriculture	63,1	67,0	52,0
	Industrie	0,9	0,5	1,0
	Commerce	23,7	20,6	29,7
	Service	12,3	11,9	17,2
	Total	100	100	100

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

3.2. Résultats économétriques et discussions

La mise en œuvre du modèle logit Multinomial fourni des résultats assez intéressants. Le modèle est globalement significatif (P-value de Fisher = 0,000 < 5%). Des tests de Wald et de Rapport de vraisemblance (cf. Annexe) permettent de confirmer la significativité des coefficients d'au moins une modalité de chaque variable explicative. Le test de Hausman (cf. Annexe) a permis également de confirmer l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA), ce qui implique que le modèle est bien spécifié. Les effets marginaux sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Résultats de la régression logit Multinomial : Effets marginaux

Variable	Actif occupé		Chômeur BT		Inactif	
	dy/dx	P>z	dy/dx	P>z	dy/dx	P>z
Groupe d'âge des jeunes (réf. 15-24ans)						
25-34 ans	0,256***	0,000	0,003	0,599	-0,260***	0,000
Genre (réf. Masculin)						
Féminin	-0,237***	0,000	0,038***	0,000	0,199***	0,000
Situation matrimoniale (réf. Célibataire)						
Marié(e) monogame	0,200***	0,000	0,044***	0,000	-0,244***	0,000
Marié(e) polygame	0,188***	0,000	0,019	0,176	-0,207***	0,000
Divorcé (e)	0,200***	0,001	0,096*	0,069	-0,296***	0,000
Veuf (veuve)	0,262***	0,000	0,017	0,745	-0,279***	0,000
Niveau de compétence (réf. Aucun)						
Primaire	-0,060***	0,002	-0,023*	0,090	0,083***	0,000
Secondaire 1er cycle	-0,223***	0,000	-0,059***	0,000	0,282***	0,000
Secondaire 2nd cycle	-0,234***	0,000	-0,061***	0,000	0,295***	0,000
Supérieur	-0,189***	0,000	0,021	0,326	0,167***	0,000
Milieu de résidence (réf. Urbain)						
Rural	-0,122***	0,000	-0,004	0,549	0,127***	0,000
Avoir suivi une formation ? (Réf. Oui)						
Non	-0,126***	0,000	-0,019	0,164	0,145***	0,000
Statut migratoire (réf. Non migrant)						
Migrant	0,088***	0,000	0,012	0,140	-0,100***	0,000
Niveau d'instruction de la mère (réf. Maternelle)						
Au moins le primaire	-0,066***	0,001	-0,018	0,169	0,084***	0,000
Ne sait pas	0,007	0,709	-0,001	0,967	-0,006	0,745
Niveau d'instruction du père (réf. Maternelle)						
Au moins le primaire	0,003	0,885	-0,021*	0,099	0,018	0,373
Ne sait pas	-0,013	0,497	-0,031**	0,027	0,045**	0,029
Quand vous aviez 15 ans, votre mère travaillait-elle ? (Réf. Oui)						
Non	-0,084***	0,000	-0,029***	0,001	0,113***	0,000
Mère absente	-0,033	0,166	-0,035**	0,026	0,069**	0,011
Ne sait pas	-0,117***	0,000	0,000	0,987	0,117***	0,000
Quand vous aviez 15 ans, votre père travaillait-il ? (Réf. Oui)						
Non	-0,009	0,492	-0,018**	0,043	0,026**	0,043
Père absent	0,063***	0,003	-0,005	0,734	-0,058***	0,006
Ne sait pas	0,126***	0,000	-0,071***	0,000	-0,055*	0,053

Note : ***, **, * = significativité au seuil de 1%, 5% et 10%

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

• Actif occupé

Les résultats montrent qu'un jeune de 25-34 ans connaît une augmentation de la probabilité de 25,6 points de pourcentage d'être un actif occupé par rapport à un autre de 15-24 ans. Cela pourrait être dû à une question de maturité en ce sens que les personnes plus âgées ont plus d'expérience que les moins âgées en matière de recherche d'emploi ou d'autres questions liées à l'emploi. Contrairement aux jeunes hommes, une jeune femme connaît une diminution de 23,7 points de pourcentage d'être un actif occupé. Il s'agit d'un cas observé dans la littérature où les femmes sont moins chanceuses en matière d'emploi par rapport aux hommes. Être marié monogame, polygame, divorcé ou veuf augmente la probabilité de devenir un actif occupé contrairement au statut célibataire. Les probabilités sont respectivement de 20 ; 18,8 ; 20 et 26,2 points de pourcentage. A l'opposé des jeunes non instruits, on constate que ceux ayant atteint le primaire, le secondaire et le supérieur ont une diminution de leurs probabilités d'avoir un emploi. Cette diminution de la probabilité devient de plus en plus intense avec l'augmentation du niveau d'instruction ou de compétence (6% pour le primaire, 22,3% pour le secondaire 1er cycle, 23,4% pour le secondaire 2e cycle) à quelques exceptions près (18,9% pour le supérieur). On pourrait voir à ce niveau que les propos dans la littérature selon lesquels le niveau d'instruction agit négativement sur l'emploi ne semblent pas erronés (Fernandez & Peon, 2013 ; Condratov, 2014). Aussi, résider dans le milieu rural et le fait de n'avoir pas suivi une formation baissent la probabilité d'avoir de l'emploi de 12,2 points de pourcentage (respectivement 12,6 points de pourcentage) contrairement au milieu Urbain (respectivement le fait d'avoir suivi une formation). En outre, le statut de migrant favorise l'emploi chez les jeunes avec une augmentation de la probabilité de 8,8% contrairement aux non migrants. Cela pourrait provenir du fait que l'individu en question, pour une

raison ou une autre, ait migrer pour la recherche de l'emploi et donc fourni plus de l'effort pour la recherche contrairement au non migrant.

Le fait pour un jeune d'avoir sa mère qui a atteint au moins le primaire diminue sa probabilité d'avoir un emploi (6,6%) contrairement à celui dont la mère s'est limitée à la maternelle. Toutefois, les résultats ne sont pas significatifs si l'on considère le niveau d'instruction du père. Ainsi, on pourrait infirmer, en partie, l'hypothèse (ii) en disant que la probabilité d'être en emploi chez les jeunes diminue avec le niveau d'instruction de leurs mères mais forcément celui du père. En outre, un jeune dont la mère ou le père ne travaillait pas quand il avait 15 ans réduit la probabilité respectivement de 8,4% et 0,9% d'avoir un emploi. Ces résultats sont en phase avec ceux de Condratov (2014) et Kanga & al. (2020) et confirment l'hypothèse (i) préalablement émise. La situation est également dégradante pour ceux dont leurs mères sont absentes ou lorsque ces enfants ignorent leurs situations (Ne sait pas). Cependant, la situation n'est pas aussi critique lorsque le père est absent ou même lorsque l'enfant ne connaît pas sa situation.

- **Chômeur BT et Inactif**

La probabilité d'être dans le chômage augmente de 3,8% pour les jeunes femmes contrairement aux jeunes hommes. Lorsque l'individu est marié monogame, la probabilité d'être dans le chômage augmente de 4,4 points de pourcentage par rapport au statut de célibataire. Les jeunes ayant un niveau d'étude secondaire ont une baisse de leur probabilité d'être dans le chômage de 5 à 6 points de pourcentage par rapport aux jeunes sans niveau d'instruction. Par ailleurs, ces proportions sont moindres par rapport à celle enregistrées dans le cas de l'emploi. La probabilité d'être dans le chômage diminue d'environ 2% lorsque le père ou la mère de l'individu est sans emploi de même que lorsque le père a atteint au moins le primaire durant son cursus.

Lorsque l'individu appartient à la tranche de 25-34 ans, la probabilité que celui-ci soit inactif diminue de 26 points de pourcentage contrairement à celui de la tranche 15-24 ans. Lorsqu'il s'agit d'une jeune femme, la probabilité d'être inactive face au marché de l'emploi augmente d'environ 20 points de pourcentage par rapport à celui des jeunes hommes. Le mariage, même si l'individu divorce ou devient veuf, réduit la probabilité que celui-ci soit dans l'inactivité. Notons que parmi les inactifs, on y trouve les étudiants qui, en partie, se marient tardivement. Ainsi, l'individu pourrait être à la fin de ces études et disponible à faire face au marché de l'emploi, d'où la baisse de la probabilité d'être inactif. L'effet positif du niveau d'instruction sur la catégorie des inactifs vient appuyer l'idée selon laquelle ces derniers sont pour la plupart des cas des étudiants en formation. Vivre en milieu rural et n'avoir pas suivi une formation entraîne une hausse de la probabilité d'être inactif respectivement de 12,7% et 14,5%. Être un jeune migrant réduit la probabilité d'être inactif de 10 points de pourcentage par rapport à un non migrant.

Les résultats montrent que lorsque la mère est avancée en niveau d'étude, l'individu devient de plus en plus inactif (augmentation de la probabilité de 8,4% pour ceux dont la mère atteint au minimum le primaire). De même, si la mère ne travaille pas, la probabilité que l'individu devient inactif augmente de 11,3 points de pourcentage. Cette part est de 2,6% lorsque le père ne travaille pas. Par ailleurs, l'individu est moins inactif lorsqu'il n'a plus de père (diminution de 5,8%). Ainsi, le niveau d'instruction des parents ainsi que leurs situations d'activité exercent un effet sur la situation des jeunes sur le marché de l'emploi au Burkina Faso.

Si l'on considère le cas où les parents de l'individu travaillent, on peut examiner l'effet des variables telles que les caractéristiques socioprofessionnelles des parents ainsi que les secteurs d'activité dans lesquels ils exercent sur la situation d'activité des jeunes. Le tableau 6 ci-dessous en donne les résultats (effets marginaux) de la deuxième estimation du modèle avec 6 064 observations. Il s'agit des résultats obtenus après validation avec des tests de significativité (Wald et LR) et d'indépendance IIA.

Tableau 5 : résultats de la régression logit Multinomial avec les caractéristiques des parents sur le marché de travail

Variable	Actif occupé		Chômeur BT		Inactif	
	dy/dx	P>z	dy/dx	P>z	dy/dx	P>z
Secteur d'activité du père (réf. Agriculture)						
Industrie	0,043	0,427	-0,092***	0,002	0,049	0,363
Commerce	-0,032	0,151	-0,034**	0,031	0,066***	0,004
Service	-0,057**	0,023	-0,015	0,417	0,072***	0,005
Secteur d'activité de la mère (réf. Agriculture)						
Industrie	0,038	0,608	-0,117***	0,000	0,079	0,287
Commerce	-0,021	0,307	-0,066***	0,000	0,087***	0,000
Service	-0,025	0,277	-0,025	0,140	0,050**	0,036
Catégorie socioprofessionnelle des parents (réf. Les deux parents sont cadres)						
L'un des parents est cadres	-0,016	0,849	0,124	0,170	-0,108*	0,082
Les deux parents sont employés	0,018	0,851	0,031	0,727	-0,049	0,536
L'un des parents est employé	0,083	0,313	0,122	0,152	-0,205***	0,000
Les deux parents sont travailleurs indép	0,139**	0,044	0,120**	0,046	-0,259***	0,000
L'un des parents est travailleurs indép	0,206***	0,003	0,042	0,473	-0,248***	0,000
Autres catégories socioprofessionnelles	0,102	0,196	0,074	0,325	-0,177***	0,001

Note : ***, **, * = significativité au seuil de 1%, 5% et 10%

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Les résultats montrent que les jeunes dont le père travaille dans le secteur des services ont une diminution de la probabilité d'avoir un emploi de 5,7%. Cependant, lorsque les deux parents ou l'un des parents exerce un travail indépendant, la probabilité d'être un actif occupé augmente respectivement de 13,9 points de pourcentage et 20,6 points de pourcentage. Cela pourrait être expliqué par le fait que les jeunes, en aidant leurs parents dans l'exercice de leurs activités, finissent par s'adonner au métier contrairement à ceux dont leurs parents sont des cadres (Sorensen, 2004) ; Fernandez & Peon, 2013). Ces résultats sont en phase avec l'hypothèse (iii) selon laquelle les jeunes dont au moins un des parents exerce une activité indépendante ont une augmentation de leur part de probabilité d'être en emploi.

Lorsque le père ou la mère exerce dans l'industrie ou dans le commerce, il est moins probable que l'individu soit au chômage. En effet, la probabilité d'être dans le chômage baisse de 9,2% (respectivement 11,7%) lorsque le père (respectivement la mère) exerce une activité industrielle. Cette baisse de la probabilité est respectivement de 3,4% et 6,6% lorsque le père ou la mère exerce une activité commerciale. Cela s'inscrit dans la même logique d'explication de Fernandez & Peon (2013).

En outre, la probabilité d'être inactif augmente lorsque les parents de l'individu sont des commerçants (6,6% chez le père et 8,7% chez la mère) ou exercent dans le service (7,2% chez le père et 5% chez la mère). Les jeunes sont moins inactifs lorsqu'au moins un de leurs parents est employé ou travailleur indépendant, avec une baisse de la probabilité d'environ 20 points de pourcentage.

Conclusion et recommandations

L'objectif de l'étude est d'identifier les déterminants intergénérationnels de la situation d'activité de la population juvénile au Burkina Faso. Ainsi, après consultation des travaux préalablement effectués sur cette question dans la littérature, un modèle de régression Logit multinomial a été retenu pour la vérification empirique des hypothèses prédéfinies. Des données de l'ERI-ESI (2018) portant sur 17465 jeunes utilisées pour mettre en œuvre cette procédure économétrique. Il ressort qu'en plus des caractéristiques de l'individu lui-même, ceux de ses parents comportent également une importante influence sur sa situation d'activité. Les résultats permettent de confirmer les hypothèses (i) et (iii), mais pas l'hypothèse (ii). Ainsi, les jeunes ayant au moins un parent sans emplois ont une augmentation de la probabilité d'être en chômage contrairement à ceux ayant des parents en emploi. Aussi, les jeunes dont au moins un des parents exerce une activité indépendante ont une augmentation de leur part de probabilité d'être en emploi. Par ailleurs, la probabilité d'être en emploi chez les jeunes diminue avec le niveau d'instruction de leurs mères mais pas forcément celui du père.

Les résultats de la présente étude semblent intéressants certes, mais il faut noter qu'il existe des insuffisances. En effet, certaines variables explicatives n'ont pas été prises en compte dans le modèle

en raison de la non-disponibilité des données. C'est le cas du niveau de revenu des parents qui pouvait permettre de vérifier le comportement de l'individu dans ses choix par rapport à l'emploi, eu égard au niveau de revenu de ses parents. On pourrait également élargir l'étude dans un contexte où les jeunes sont en emploi et étudier leur choix sur les types d'emploi qu'ils exercent en rapport avec ceux de leurs parents.

Au regard des résultats obtenus, les recommandations suivantes pourraient être formulées à l'endroit de l'Etat Burkinabè. Ainsi il serait primordial de renforcer davantage les politiques nationales de l'emploi afin d'améliorer les conditions des jeunes. Cela permettrait de minimiser le risque de transmission de la situation dégradante de chômage à leurs descendances. L'Etat doit également assurer le soutien (financier ou matériel) des travailleurs indépendants afin qu'ils puissent développer leurs activités et favoriser les conditions d'emploi de nouvelle génération.

Bibliographie

- Aldrich, H. E., Renzulli, L. A., & Langton, N. (1998). Passing On Privilege: resources provided by self-employed parents to their self-employed children. *Research in Social Stratification and Mobility*.
- Anyanwu, J. C. (2013). Characteristics and Macroeconomic Determinants of Youth Employment in Africa. *African Development Review*, 25(2), 107-129.
- Batu, M. M. (2016, May). Determinants of Youth Unemployment in Urban Areas of Ethiopia. *International Journal of Scientific and Research Publications*, 6(5).
- Becker, G. S., & Tomes, N. (1979, Dec.). An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153-1189.
- BHORAT, H. (2009). *Unemployment in South Africa Descriptors & Determinants*. School of Economics & Development.
- Carmichael, F. (2000). Intergenerational mobility and occupational status in Britain. *Applied Economics Letters*, 7, 391-396. doi:10.1080/135048500351339
- Colombier, N., & Masclet, D. (2007). Intergenerational correlation in self employment: some further evidence from French ECHP data. *Small Bus Econ*, DOI 10.1007/s11187-007-9059-9.
- CONDRA TOV, I. (2014). DETERMINANTS OF YOUTH UNEMPLOYMENT: A SURVEY OF THE LITERATURE. *ECOFORUM*, Volume 3, Issue 2 (5).
- DARANKOUM, L. C. (2014). *Emploi des jeunes au Burkina Faso*. Ouagadougou: MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI.
- De Neuter, P. (2014). La transmission transgénérationnelle. *Cahiers de psychologie clinique*, 2(43), 13-53.
- Di Pietro, G., & Urwin, P. (2003). Intergenerational mobility and occupational status in Italy. *Applied Economics Letters*, 10, 793-797. doi:10.1080/1350485032000081965
- Edelman, L. F., Manolova, T., Shirokova, G., & Tsukanova, T. (2016). The impact of family support on young entrepreneurs' Start-up activities. *Journal of Business Venturing*, 31, 128-448.
- Ekhaugen, T. (2009). Extracting the causal component from the intergenerational correlation from the intergenerational correlation. *J Popul Econ*, 97-113. doi:10.1007/s00148-007-0170-7
- Fernández, D. C., & Peón, F. V. (2013). Labor mobility and intergenerational transmission of self-employment in Mexico. *iberoamerica*, 26(1), 193-235.
- KANGA, A. K., ZAKRE, G. F., & MOUSSA, R. (2020). *Corrélation Intergénérationnelle sur le marché de l'emploi : Cas de la Côte d'Ivoire*. Abidjan: ENSEA.
- Kenneck, J. M., Mboutchouang, V. D., & Mbenga Bindop, K. M. (2013). Intergenerational Transmission of self-employed Status and informal Production units Performance in Cameroon. *MPRA*(50133). Récupéré sur <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/50133/>
- Laspiata, S., Breugst, N., Heblich, S., & Patzelt, H. (2012). Intergenerational transmission of entrepreneurial intentions. *Journal of Business Venturing*, 414-435.
- Macmillan, L. (2011). Measuring the intergenerational correlation of worklessness. *CMPO Working Paper*(11/278).
- Njifen, I. (2015). Caractéristiques et déterminants du chômage des jeunes au Cameroun: le rôle prépondérant du diplôme et du sexe. *Revue africaine de développement*, 27(4), 443-455.
- OIT, INSD, & APERP. (2020). *Rapport de l'Enquête sur la transition vers la vie active (ETVA) au Burkina Faso en 2019*. Suisse: Organisation internationale du Travail.
- Pasquier-Doumer, L. (2012, July 31). Intergenerational Transmission of Self-Employed Status in the Informal Sector: A Constrained Choice or Better Income Prospects? Evidence from Seven West African Countries. *Journal of African Economies*, 22(1), 73-111. doi:10.1093/jae/ejs017

PATEL, D. P., & CHOGA, I. (2018, May 22). DETERMINANTS OF YOUTH UNEMPLOYMENT IN SOUTH AFRICA. *Economics & Finance Conference*. doi:DOI: 10.20472/EFC.2018.009.016

Sorensen, J. B. (2004). Closure and Exposure: Mechanisms in the Intergenerational Transmission of Self-employment. *MIT Sloan School of Management*.

Annexes

Annexe 1 : Liste des variables et leurs modalités

Libellés	Modalités
CARACTERISTIQUES DE L'INDIVIDU	
Situation d'activité de l'individu	1- Chômeur 2- Actif occupé 3- Inactif
Genre de l'individu	1. Masculin 2. Féminin
Statut matrimonial de l'individu	1. Célibataire 2. Marié monogame 3. Marié polygame 4. Veuf 5. Divorcé
Groupe d'âge de l'individu	1. 15-24 ans 2. 25-34 ans
Niveau d'instruction de l'individu	1. Sans niveau 2. Primaire 3. Secondaire premier cycle 4. Secondaire deuxième cycle 5. Supérieur
Milieu de résidence	1. Rural 2. Urbain
Suivi formation professionnelle	1. Oui 2. Non
Statut migratoire	1. Migrant 2. Non migrant
CARACTERISTIQUES DES PARENTS ET LEURS SITUATIONS PAR RAPPORT A L'EMPLOI	
Niveau d'instruction du père	0. Maternelle 1. Au moins le primaire 2. Ne sait pas
Niveau d'instruction de la mère	0. Maternelle 1. Au moins le primaire 2. Ne sait pas
Père travaillait-il	1. Oui 2. Non 3. Père absent 4. Ne sait pas
Mère travaillait-elle	1. Oui 2. Non 3. Mère absente 4. Ne sait pas
Catégorie socio professionnelle des parents	1. Les deux parents sont cadres 2. L'un des parents est cadres 3. Les deux parents sont employés 4. L'un des parents est employé 5. Les deux parents sont travailleurs indé 6. L'un des parents est travailleurs indép 7. Autres catégories socioprofessionnelles
Origine sociale des parent	1. Enfants de cadres 2. Enfants d'employés 3. Enfants de travailleurs indépendants 4. Enfants de parents ayant une autre CSP
Secteur d'activité dans lequel travaillait le père	1. Agriculture 2. Industrie 3. Commerce 5. Service
Secteur d'activité dans lequel travaillait la mère	1. Agriculture 2. Industrie 3. Commerce 6. Service

Annexe 2. Vérification de l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA)

b = consistent under Ho and Ha; obtained from mlogit
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from mlogit
Test: Ho: difference in coefficients not systematic
$\chi^2(24) = (b-B)'[(V_b-V_B)^{-1}](b-B)$
= 15.64
Prob> χ^2 = 0.9007
(V_b-V_B is not positive definite)

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 3. Test de significativité des coefficients pour le premier modèle

Sitact	LR		Wald	
	chi2	P>chi2	chi2	P>chi2
_lgage_2	885,070	0,000	859,986	0,000
_genr_2	717,860	0,000	677,852	0,000
_lstatmat_2	508,704	0,000	497,716	0,000
_lstatmat_3	142,930	0,000	140,771	0,000
_lstatmat_4	29,771	0,000	25,267	0,000
_lstatmat_5	20,470	0,000	18,196	0,000
_lnivcomp_1	13,855	0,001	13,652	0,001
_lnivcomp_2	185,677	0,000	177,093	0,000
_lnivcomp_3	172,480	0,000	165,577	0,000
_lnivcomp_4	64,085	0,000	63,611	0,000
_lmilieu_2	193,761	0,000	190,049	0,000
_lfp_2	52,067	0,000	50,628	0,000
_lstatmig_1	76,222	0,000	75,486	0,000
_linstructm_1	16,054	0,000	16,022	0,000
_linstructm_2	0,143	0,931	0,143	0,931
_linstructp_1	2,636	0,268	2,622	0,270
_linstructp_2	6,978	0,031	6,967	0,031
_lemp_m_2	81,714	0,000	81,210	0,000
_lemp_m_3	7,464	0,024	7,412	0,025
_lemp_m_4	20,271	0,000	20,099	0,000
_lemp_p_2	5,790	0,055	5,800	0,055
_lemp_p_3	9,756	0,008	9,782	0,008
_lemp_p_4	27,190	0,000	26,427	0,000

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 4. Test de significativité des coefficients pour le deuxième modèle

sitact	LR		Wald	
	chi2	P>chi2	chi2	P>chi2
_ITP4_2	5.849	0.054	4.724	0.094
_ITP4_3	9.396	0.009	9.360	0.009
_ITP4_4	7.976	0.019	7.986	0.018
_ITP9_2	6.923	0.031	4.802	0.091
_ITP9_3	29.904	0.000	29.244	0.000
_ITP9_4	4.868	0.088	4.868	0.088
_lcsp_pm_2	4.247	0.120	3.939	0.140
_lcsp_pm_3	0.398	0.819	0.400	0.819
_lcsp_pm_4	14.719	0.001	13.562	0.001
_lcsp_pm_5	21.529	0.000	19.536	0.000
_lcsp_pm_6	20.172	0.000	18.470	0.000
_lcsp_pm_7	9.790	0.007	9.230	0.010

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Togo